

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

La structure de l'État belge

Le XVII<sup>e</sup> siècle : Pascal

Souvenirs...

Un catholique libéral en arrêt devant « Quadragesimo anno »

Tour du monde d'un sceptique

De Kruger à Krueger...

Le problème linguistique dans le doyenné de Montzen

Réponse à M. J. Langohr

Un nouveau livre de Pierre Termier

Comte Louis de LICHTERVELDE

Comte Gonzague de REYNOLD

Charles BENOIST

Mgr Louis PICARD

Aldous HUXLEY

G.-K. CHESTERTON

J. LANGOHR

Hubert HEUFGENS

Jeanne BOUSSAC-TERMIER

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Imitation à la philosophie thomiste », Mgr J. Schyrgens.

# La structure de l'Etat belge

## Vieux pays, vieille nation, jeune Etat

La Belgique, notre Patrie, est un vieux pays tout parsemé d'émouvants témoignages de son ancienne grandeur; les Belges, Flamands et Wallons, forment ensemble une vieille nation qui a pris une part importante dans le développement de la civilisation occidentale, mais le royaume issu de la Révolution de 1830 qui s'est élevé sur les fortes assises historiques formées par le sol et par les hommes constituée, par un surprenant contraste, un jeune Etat.

Où, la Belgique est un vieux pays. Depuis plus de mille ans il existe entre la France et l'Allemagne une région intermédiaire, largement ouverte aux influences du dehors, avide de participer aux deux grands courants culturels qui ont vivifié l'Europe; cette région n'a que des contours indécis et changeants, elle est dépourvue de frontières naturelles, elle réunit sur le même territoire, dans le plus curieux enchevêtrement, des populations de race et de langue différentes, mais possédant, néanmoins, des traits caractéristiques communs. Le nom de ce pays est un des plus anciens de toute l'Europe. Cependant, la Belgique d'aujourd'hui, rognée au Nord, au Sud, à l'Est, n'est plus que le résidu du royaume central qui, à plus d'une reprise, a été sur le point de prendre consistance entre l'Escaut, la Meuse, l'Eifel et la Moselle, mais telle qu'elle est après des siècles de luttes, elle comprend encore, à peu de chose près, tout ce qui eût fait la substance de cette splendide possibilité capable d'assurer pour toujours le repos du continent : elle occupe, malgré sa faible étendue de 30,000 kilomètres carrés, une position géographique privilégiée qui lui confère une importance politique et économique de tout premier ordre. La Belgique est une sorte de place de guerre dont la possession assure un avantage décisif à qui parvient à y prendre pied, comme le démontre l'histoire militaire de tous les temps; la côte de Flandre commande, en effet, la mer du Nord et menace l'embouchure de la Tamise; des contreforts de l'Eifel à la plaine basse de l'Yser, la Belgique est jalonnée de positions stratégiques qui ont joué un rôle capital dans toutes les guerres, à tel point que nulle part, peut-être, on ne compte autant de champs de bataille dans un espace aussi restreint.

Le tracé actuel des frontières belges, tel qu'il résulte des actes internationaux du XIX<sup>e</sup> siècle, remonte, malgré les apparences contraires, à l'époque moderne. En effet, c'est le traité de Munster de 1648 qui a délimité le territoire belge vers le Nord; c'est, d'autre part, le traité de Nimègue de 1678 qui l'a établi vers le Sud; à l'Est, l'union douanière avec le Grand-Duché et le rattachement des cantons de Malmédy et de Saint-Vith à la vieille patrie ont

rétabli, dans une certaine mesure, à peu près les choses dans leur état immémorial. La Belgique contemporaine est donc déjà ancienne dans sa personne physique; elle est ancienne également si on l'envisage dans sa personnalité morale. Certes, jusqu'à la fin de l'Ancien régime notre pays se présentait sous l'aspect d'une mosaïque capricieuse faite de dix principautés, mais toutes, sauf Liège qui vécut à part, furent groupées, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, sous une souveraineté unique; elles contractèrent ainsi entre elles, malgré la diversité de leurs institutions et la variété de leurs tendances, des liens suffisants pour que l'on puisse établir l'existence d'une vraie société politique. L'union dynastique créée par la Maison de Bourgogne reçut, un peu plus tard, par la Prygmaticque Sanction de Charles-Quint de 1649, la force juridique qui lui manquait.

Cet acte mémorable, qui consacrait une situation de fait, a proclamé l'indivisibilité des provinces belges tant au point de vue du Droit des Gens qu'au point de vue du Droit Interne.

Voilà notre pays sous la forme déjà reconnaissable d'un triangle qui apparaît dans la politique en 1752; les Habsbourg de Vienne, héritiers des Habsbourg-Bourgogne, confirmèrent solennellement ce statut émanant du successeur de notre première dynastie nationale en plein accord avec les représentants du pays. Ce que l'on a appelé les « Pays-Bas catholiques » n'ont jamais cessé, sous les rois d'Espagne comme sous les empereurs, de posséder une individualité distincte des autres Etats héréditaires de ces puissants monarques. Le Prince qui régnait sur la Belgique à titre de descendant légitime de Philippe le Bon, le grand-duc d'Occident, était duc de Brabant à Bruxelles, comte de Flandre à Bruges et à Gand, comte de Hainaut à Mons; ailleurs, il était duc de Luxembourg, comte de Namur, seigneur de Malines et de Tournay. Ce sont ces titres qui devaient paraître bien modestes à l'Escurial ou à Vienne qui, seuls, lui confèrent l'autorité. A la Cour de Bruxelles, où résidait d'ordinaire un gouverneur général choisi dans la maison royale, étaient spécialement accrédités des représentants de plusieurs puissances étrangères. Le pays avait à tel point une existence reconnue que ses libertés se trouvaient placées par le Traité de la Barrière sous la garantie des Etats voisins; exemple plus frappant encore : en 1733, la Belgique a conservé le bénéfice de la neutralité dans la guerre contre la France et son souverain légitime. Victime perpétuelle des invasions qui n'ont pas cessé de déferler sur son sol àprement convoité, la Belgique a été rançonnée, pillée, ravagée; son territoire a été limé par les entreprises audacieuses de la monarchie française et par celles des Provinces-Unies, mais, cependant, l'Europe n'a jamais consenti, sous l'Ancien régime, à transiger sur le principe même de son existence ni à revenir sur le caractère indivisible de sa consti-

tution territoriale. Au contraire, l'idée d'ériger le pays en royaume indépendant a hanté sans cesse les meilleures têtes politiques : Charles-Quint y a pensé ; Philippe II en remettant la souveraineté des Pays-Bas catholiques à Albert et à Isabelle a tenté un commencement d'exécution de ce grand projet ; Richelieu, un peu plus tard, en a entrevu les avantages d'ordre européen. Malgré l'échec de ces projets, malgré tous les malheurs qui ont accablé le pays, la Belgique a conservé un titre imprescriptible à la vie : après la conquête française, Napoléon, en dépit de tout son génie et de toutes ses victoires, n'a pu obtenir de paix véritable parce que l'annexion de la Belgique l'avait placé, comme vient de le rappeler si bien M. Bainville, en insurrection permanente contre l'ordre européen.

Il faut insister sur ce point : la disparition de la Belgique, rayée de la carte par la Convention, a laissé sur le Continent un vide redoutable ; certes notre pays avait été déclaré à jamais incorporé au grand Empire, la France croyait avoir réalisé, par l'annexion, le but suprême de sa politique traditionnelle ; pourtant, le néant que nous étions a continué à vivre sourdement dans les combinaisons des diplomates comme dans les espoirs des sujets réduits à la soumission. Le fait accompli violentait une réalité profonde dont la permanence était implicitement reconnue par les précautions de toutes sortes prises par le Gouvernement de Paris vis-à-vis de l'irréductible des « Départements réunis ». Chose curieuse, c'est un ministre de Napoléon, Talleyrand, qui a signé, en 1831, au nom de la Flandre enfin convertie à la modération, l'acte qui a enregistré notre accession à la pleine indépendance dont nul n'a pu, depuis, nier la souveraine importance pour l'équilibre européen.

\* \* \*

La Belgique n'est pas seulement un vieux pays anciennement fixé dans le sol, borné et délimité depuis des siècles par ces pierres qu'on retrouve encore dans les champs de la frontière et qui portent la double empreinte : les fleurs de lys et l'aigle bicéphale ; elle vit depuis longtemps dans le cœur et dans l'esprit des populations. La Belgique constitue une vieille nation. Une nation, qu'est-ce à dire ? C'est un groupement social spontané ou accidentel au sein duquel des hommes liés par d'incontestables affinités d'ordre physique, d'ordre moral et d'ordre économique, s'efforcent de réaliser leur fin temporelle. Ce groupement peut être plus ou moins serré, son organisation peut varier à l'infini — c'est entendu — mais la nature existe cependant dès que s'affirme une certaine mise en commun de droits et de devoirs, dès que se manifeste une conscience collective, dès que la volonté de vivre ensemble crée une convergence d'aspirations et d'efforts. Assurément, jusqu'à la fin de l'Ancien régime les Belges ont appartenu tout d'abord à leur principauté ; le morcellement de la période féodale les avait répartis entre les cellules variées au sein desquelles n'existaient — sauf à Namur — ni unité de race, ni unité de langue. Les unes relevaient de la Couronne de France, les autres étaient rattachées au Saint Empire. Mais avant même que la Maison de Bourgogne ait fédéré, sous une même dynastie, cet assemblage de terres éparses, la géographie, les nécessités de l'existence et les mœurs avaient rapproché les hommes et préparé la voie au patient travail de ce Philippe le Bon que Juste Lipsé, un siècle plus tard, saluait du titre de Fondateur de la Belgique : « *Conditor Belgiae* ». Les Belges, en effet, avaient tous subi, depuis près de dix siècles, l'influence civilisatrice de l'Eglise dont les diocèses, dessinés à l'époque romaine, enjambèrent, en les ignorant, hardiment les frontières multipliées à l'excès ; ensemble, ils avaient pris part aux Croisades ; la féodalité, chez eux, avait adopté une forme particulière en harmonie avec le caractère des habitants et avec leurs besoins. Les communes y étaient devenues puissantes, les frontières s'y étaient multipliées ; sous la diversité des institutions on reconnaît, de l'Escaut à la Meuse, un fonds commun d'habitudes, de façon de voir et de sentir. Dès que l'action centralisatrice d'une dynastie unique fut venue s'ajouter aux facteurs qui rapprochèrent naturellement les uns des autres les Belges de toute obéissance, on vit se former petit à petit un sens social dont la consolidation de siècle en siècle fait tout l'intérêt de notre histoire à partir de la Renaissance. Un travail mystérieux se fit vraiment dans les âmes et c'est ce qui permet à Michelet de dire que l'Histoire de Belgique est la plus passionnante du monde. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, dans les « Pays de par deçà » le sentiment de la nationalité s'éveille, se précise, s'épanouit. Comme le remarque le R. P. Willemaert, c'est le moment où la politique collabore avec la civilisation et

tend vers le même but. Depuis sa fondation en 1432, l'Université de Louvain avait d'ailleurs exercé une puissante influence sur l'élite intellectuelle de toutes nos provinces et formait un centre fédérateur dont nos historiens officiels ont trop méconnu l'importance ; à la Renaissance, d'autre part, Anvers, la métropole commerciale des Pays-Bas, enserme dans un même réseau d'intérêts son vaste hinterland. Le particularisme médiéval ne rend pas les armes cependant ; il s'efforce de lutter, longtemps il se dresse contre cette poussée irrésistible vers l'unité qui le condamne. Sur le terrain politique, il parvient même à la mort de Charles le Téméraire, à démolir l'œuvre législative et administrative des Ducs. Mais Charles-Quint, vrai Hatsbourg-Bourgogne, reprend le travail interrompu. L'homme d'Etat qu'est ce prince flamand, né à Gand et élevé à Malines, entrevoit, sous la bigarrure du droit ancien, la nation qui se cherche elle-même. C'est vraiment à celle-ci qu'il s'adressa quand il réunit autour de lui les délégués des Etats et son langage mérite d'être cité et retenu : « Sa Majesté vous requiert et ordonne, faisait-il dire en 1522, selon vos loyalties et fidelitez accoustumées, voeillez durant son absence vivre entre vous paisiblement et sans noises, vous ayder, secourir et assister les uns aux autres en vos nécessités ; demeurer et persévérer en sy bonne union et intelligence entre vous, sans vous disjoindre ou séparer aucunement, afin que la vertu et force demeurent unis... (1). » Aux Etats généraux de 1531 Charles-Quint fit donner lecture d'un édit qui se terminait par un vibrant appel à la concorde et à l'union qui montre bien qu'à ses yeux tous les éléments d'une nation étaient réunis dans ce peuple qu'il aimait.

« Considérant que en l'intelligence et commune amitié consistent principalement et résident la force, la sûreté, le repos du pays, l'Empereur exhorte ses sujets des Pays-Bas, s'ils désirent lui obéir et lui complaire à s'entr'aimer, à vivre en bonne intelligence, à se communiquer mutuellement les choses dont l'une province abonde, dont l'autre manque, à s'aider et à s'assister dans leur mutuelle défense, sûreté et tranquillité... (2). » En 1534, en présence de Marie de Hongrie, l'orateur du Gouvernement répète les mêmes conseils : « Il faut surtout que vous vous teniez unis et qu'au besoin vous vous prêtiez un mutuel appui, l'étendue de nos frontières rend le pays vulnérable sur plusieurs points. C'est en unissant vos forces que vous saurez partout arrêter l'invasion... (3). » Il insiste sur « l'union et mutuelle intelligence, amitié et subvention des Pays-Bas ». Mais c'est le 25 octobre 1855, dans la scène émouvante de son abdication que l'arrière petit-fils de Charles le Téméraire fit le mieux entendre au pays les enseignements de sa clairvoyance. Philibert de Bruxelles, membre du conseil privé, dit, au nom de l'Empereur, à l'assemblée réunie au Palais de Bruxelles : « Bien que la Belgique soit divisée en plusieurs provinces qui diffèrent entre elles par leurs mœurs, leurs usages, leurs lois, leur langage, elle forme la plus belle et la plus solide des républiques grâce à ce bien commun de la religion. Mais toutes ces provinces, comme les membres d'un même corps, ont besoin les uns des autres, on ne saurait les séparer qu'en brisant la chaîne qui les unit (4). » Et le vieux Souverain, dans l'adieu qu'il adressa lui-même aux Etats « les convia à conserver entre eux l'union dont ils ne s'étaient jamais départis (5) ».

La maladresse de Philippe II fit que cette union s'affirma bientôt contre l'Espagne. En 1576, la Pacification de Gand s'efforça de régler le sort de ce que l'on nommait pour la première fois, avec une tendresse exaltée « la commune patrie ». Lorsque les provinces méridionales rentrèrent dans la fidélité pour ne pas suivre le Nord dans sa révolte contre l'Eglise, la Belgique, restreinte au territoire des « Pays-Bas catholiques » apparut comme une entité de plus en plus distincte tant vis-à-vis de la Hollande, que vis-à-vis de l'Espagne. Le traité d'Arras de 1579, quand il désigne les Belges, parle fréquemment des gens du pays. La conscience de sa nationalité s'affine encore sous les Archiducs tandis que les gens de robe forgeaient les instruments d'un véritable gouvernement central. Dans ces temps troublés, au milieu du grand courant intellectuel suscité par la Réforme, le peuple belge révèle au jour les traits permanents de son caractère : il demeure obstinément

(1) ALEX. HENNE, *Histoire du règne de Charles Quint en Belgique*, t. III, p. 249.

(2) HENNE, *op. cit.*, t. V, p. 149.

(3) ALEX. HENNE, *Histoire du règne de Charles Quint en Belgique*, t. VI, p. 79.

(4) GERLACHE, *Œuvres*, t. I, p. 86.

(5) GACHARD, « L'Abdication de Charles-Quint », *Bulletin de l'Académie*, t. XXI, pp. 880 et suiv.

fidèle à l'Église et il joint à l'horreur de l'oppression le goût des solutions modérées. La variété des institutions, la vitalité intense du particularisme provincial peuvent sans doute donner des arguments à ceux qui, l'œil uniquement fixé sur la politique, prétendent nier encore l'existence d'une nation chez ce peuple qui a consenti à rentrer sous l'autorité de ses princes naturels. Mais depuis longtemps déjà la communauté profonde qui rapprochait les habitants de toutes les provinces est inscrite dans la pierre des monuments splendides qu'ils ont élevés, dans les grandioses collégiales gothiques de Notre-Dame d'Anvers, de Sainte-Gudule, de Sainte-Wandru, comme dans les innombrables églises de campagne qui témoignent dans toute l'étendue du pays d'une inspiration artistique puisée aux mêmes sources et développée sous le même climat. Nos peintres, nos tapissiers, nos verriers font connaître, au dehors, la richesse du tempérament national au point que l'art flamand finit par englober toutes les manifestations du génie de nos deux races. Nos populations, enfin, montrent, dans les épreuves sans nombre qui les accablent au XVII<sup>e</sup> siècle, le même courage, la même ardeur au travail, la même persévérance, la même volonté de relèvement. L'ancien régime ne s'achève pas sans que la nationalité belge, brisant toutes les entraves, ne gagne par la Révolution brabançonne un titre indiscutable à la vie. Après le soulèvement contre Joseph II de 1789, plus d'hésitation possible, La Nation belge est debout, sauf le Luxembourg. Le patriotisme, dans le sens que nous donnons aujourd'hui, à ce mot soulevé tous les cœurs. Le drapeau tricolore est né : il est fait du jaune et noir du Brabant combiné avec le rouge du Hainaut, et on l'acclame d'une même voix, à Bruxelles, à Gand, à Bruges, à Mons, à Tournay, à Namur, à Anvers, et dans le pays d'Outremeuse. Cette nation, par un miracle de l'histoire, se révèle au moment même où le pays va disparaître pendant vingt ans sous la domination française. Mais les conquérants sont les premiers à porter témoignage en sa faveur. « Il faut amalgamer les Belges avec leurs voisins et leur faire oublier leur nationité », écrivait, en 1796, l'Administrateur des Deux Nèthes; les Départements Réunis, comme on appelle la Belgique annexée, demeurent dans la France consu aire et dans la France impériale un groupe suspect dont les ressortissants sont écartés des postes supérieurs de l'administration; les Préfets s'efforcent de rallier les sympathies ou de briser les résistances des habitants, mais tous ils reconnaissent l'originalité de leur caractère et la persistance de leurs traditions. En 1813, à la veille de la débâcle, ils se lamentent de constater dans le pays conquis, un vrai « fanatisme national (1) ». Le peuple, dans son immense majorité, sentait comme cette pauvre femme d'Ostende qui avait osé dire à l'Empereur en 1817 : « Ah! l'Empereur n'est pas notre Roi, la France n'est pas notre pays ». L'épreuve, au lieu d'abattre les Belges, au lieu de leur faire oublier leurs affinités communes, les a rapprochés les uns des autres et a donné à leur nationalité la vigueur qui allait bientôt lui permettre d'accéder à la pleine indépendance.

Mais il ne faut pas se dissimuler que si la domination française a fortifié au cœur de la nation le principe de vie, la longue période durant laquelle la Belgique n'a plus été qu'une terre conquise ou qu'une terre vacante, a eu sur la mentalité de la population des effets fâcheux. La Belgique a presque cessé de croire en elle-même, elle a parfois désespéré de son avenir. Jean-Baptiste Nothomb, devant la médiocrité du personnel politique de 1830, écrivait dans son *Essai* : « Si le véritable patriote est celui qui sans méconnaître ce qu'il doit comme homme à l'humanité, personnifie son pays dans sa pensée en y reportant tous ses travaux, toutes ses méditations, qui recherche quelle est la place que la société à laquelle il appartient occupe ou doit occuper dans le monde, et qui tâche de la lui conserver ou de la lui obtenir, qui aime sa patrie comme sa maison paternelle, qui est fier de son pays comme du nom de sa famille, à ce titre, depuis quarante ans, il n'y aurait plus de patriote en Belgique (2) ». Pour que les sentiments virils exaltés par ce grand homme puissent naître, pour que ces aspirations généreuses soient viables, il faut que la Patrie reçoive de l'État une charpente osseuse ainsi que des muscles.

Mais ce qui est jeune en Belgique c'est précisément l'État. L'État c'est la nation organisée pour vivre, pour durer. Nous nous trouvons ici devant une construction toute moderne qui a

été bâtie, suivant un plan nouveau, sur les fondements de l'édifice ancien ruiné de fond en comble. Dans la structure politique et administrative du royaume de Belgique, il n'y a, à proprement parler, aucune institution datant de l'Ancien Régime. La conquête française a fait table rase du passé. Elle a effacé les anciennes provinces, fait disparaître les Ordres, les États, les vieilles compagnies judiciaires, les échevinages; elle a ruiné également tout ce qui assurait la continuité dans la vie sociale : fondations, abbayes, grandes écoles, jusqu'aux associations d'art et d'agrément qui pullulaient dans les villes et dans les villages; plus encore, elle a dispersé les bureaux, rompu la tradition de l'administration elle-même et ramené Bruxelles, au rang de siège de gouvernement, à celui de simple préfecture : conseils collatéraux, secrétaire d'État, conseil privé, juristes, tout a disparu presque sans laisser de traces, ni de filiation directe dans le pouvoir d'aujourd'hui. L'État chez nous, dans ses éléments les plus anciens, ne remonte pas plus haut que le Directoire. Nos circonscriptions provinciales sont, à peu de chose près, les Départements créés en 1795. L'organisation judiciaire et celle de l'administration des Finances doivent beaucoup au Premier Consul, mais ces emprunts à des régimes autoritaires ont été adaptés au libéralisme ambiant et ont revêtu, pour entrer dans la construction de 1830, un esprit très différent de celui qui a présidé à leur naissance. Voyez le contraste qu'il y a entre un gouverneur de province, président de la Députation permanente, agent de liaison obligant, notabilité locale, et un préfet français, homme à poigne envoyé en mission par la place Beauveau! Comparez un procureur général belge, drapé dans son indépendance, avec le magistrat français du même nom, aux ordres du Garde des Sceaux! L'État belge est bien chose neuve. En 1814, à la chute de l'Empire, la Belgique était un corps inarticulé. Faute d'organes, le vieux pays, la vieille nation sont demeurés sans voix pour exprimer leurs vœux, sans force pour traduire en actes leurs velléités. Le royaume fondé en 1830 n'a pas continué un Pouvoir plus ancien; il n'a pas hérité d'une politique ni bénéficié de traditions administratives. Ce qui est antérieur à la Révolution belge n'est plus que de l'Histoire, on n'y recherche pas des précédents. L'État belge a dû recruter et former son personnel, lui inculquer le sens de sa mission, attendre que se créât, dans les cadres, un esprit de suite, mais qu'on est loin, même après cent ans, de cette impulsion vigoureuse qui anime, du fond des siècles, les bureaux de Downing Street, à Londres, et même ceux du Quai d'Orsay, à Paris! Le Pouvoir hésite encore à croire à sa pérennité parce que derrière lui, le recul du temps, n'est pas suffisant; le pays n'est pas habitué à voir dans l'État l'organe de sa durée qu'il se souvient trop du jour où cet État est né.

Cette jeunesse de l'État belge explique bien des déficiences de notre vie publique. Loin d'être un organisme vieilli où le sang ne circule plus, la société politique, chez nous, n'a pas terminé sa croissance. C'est ce qui explique ces poussées violentes de l'ancien particularisme qui étonnent l'étranger. Les Belges n'ont pas encore enregistré, dans leur subconscient, les habitudes de leur nouvelle existence, instinctivement ils voient dans le Pouvoir un ennemi au lieu d'un protecteur; ils ne perçoivent pas nettement les conditions suffisantes et nécessaires de l'indépendance; ils ne saisissent pas combien la discipline nationale s'impose comme une loi de salut public. Les fautes qu'ils commettent à cet égard ont leur source principale dans l'ignorance, mais leur excuse git dans le passé même du pays. Nous devons donc nous efforcer de développer l'éducation civique de nos concitoyens afin qu'ils fassent un choix dans les traditions nationales. Parmi celles-ci les bonnes sont en grand nombre, mais il y en a aussi de dangereuses. Le Belge se croit libre en politique de penser et d'agir à sa guise et comme le notait déjà de vieux Commynes « de faire un monde neuf ». Mais à la vérité le Belge est enchaîné par la Géographie et par l'Histoire; des menaces redoutables pèsent sans cesse sur lui. Comme le disait Léopold I<sup>er</sup>, la Belgique est le pays le plus exposé de la terre plus que tout autre elle a besoin d'une organisation conforme à la vie dangereuse qui est la sienne, d'une adaptation au milieu, d'une autorité capable de contenir les forces centrifuges qui risquent de la déchirer. Tous les jours nous entendons développer des projets extravagants. On désosse l'État, on le découpe, on propose de faire sur lui des expériences de vivisection sans que l'on puisse dire si, après, l'État sera encore capable d'abriter nos vies, de défendre notre sol, d'animer notre effort de production. Rêveurs qui êtes prisonniers d'une idéologie puisée dans les livres

(1) PAUL VERHAGEN, *La Domination française*, t. IV, p. 167 et t. V, p. 115.

(2) *Essai*, p. 382.

ne faites donc pas de l'Etat belge un paralytique! Laissez-le grandir. C'est lui qui nous garde de l'invasion, de la conquête, de l'inondation; vous avez besoin de lui pour faire vivre l'industrie et le commerce en ces temps d'ardent nationalisme économique. Ambitionnez-vous pour la Belgique le rôle réduit de Monaco ou d'Andorre et n'êtes-vous pas encore assez convaincus des inconvénients de la faiblesse dans l'âge sans pitié où nous vivons?

L'Etat belge que l'on représente en ce moment dans les milieux frontistes comme un instrument d'oppression et de nivellement est loin d'avoir la force qu'il faudrait pour suivre les visées dont on l'accuse: Quel pauvre tyran que celui qui a déjà tant de peine à vouloir quand il s'agit de sa propre autorité, de son prestige, de la défense des principes sur lesquels il repose! Notre Etat est libéral par définition et il n'a pas eu le temps de prendre, à supposer qu'il en ait eu le désir, de ces habitudes despotiques qui corrompent à la longue les systèmes très anciens. Mais si jeune qu'il soit l'Etat belge a rendu à la Nation des services incomparables depuis cent années. Il a été en particulier le gardien et le sauveur de ce que le vieux particularisme présente de plus sain. Une société ne peut subsister que si la construction politique qui l'abrite est assez forte pour résister aux assauts du dehors, si elle-même est assez nombreuse pour prendre une part avantageuse dans la lutte économique, pour former un marché et pour mériter du crédit. Or, depuis 1830, Wallons et Flamands ont pu, au sein de la Belgique indépendante cultiver leurs tendances héréditaires, affirmer leur culture, faire rayonner leur civilisation. Les provinces flamandes, en particulier, ont donné le spectacle d'un incomparable essor. La culture flamande partie d'un abaissement profond qui avait ravalé sa langue au niveau d'un simple patois local a repris conscience de son antique noblesse; elle reconquiert une élite. Comment oublier que c'est dans la serre chaude de la patrie indépendante que la renaissance s'est accomplie. La Belgique a préservé la Flandre d'un retour de la domination française qui eût été fatal à son originalité; elle l'a préservé ensuite de l'annexion à l'Allemagne. En écartant tour à tour le péril latin, puis le péril germanique, l'Etat belge contemporain a renouvelé le miracle accompli il y a des siècles à Woeringen et à Courtrai, par la chevalerie brabançonne, par la démocratie communale. Il s'est acquitté de cette tâche primordiale au prix de grands et douloureux sacrifices, mais avec un succès complet à tel point que pour la première fois, depuis mille ans, la Belgique est sortie d'une grave convulsion européenne non seulement intacte mais agrandie; son nom est aujourd'hui respecté dans l'univers entier; elle a réalisé au dehors une œuvre grandiose d'expansion et malgré ses étroites frontières elle figure parmi les grandes nations colonisatrices.

Mais les points faibles de l'Etat belge crévent les yeux. Il ne faut pas désespérer cependant. Ils sont dus pour la plupart à cette jeunesse, dont, centenaire déjà, l'Etat se guérit tous les jours, il lui manque particulièrement le puissant dynamisme que donnent la confiance et l'amour. Le patriotisme en Belgique passe presque toujours par le filtre de l'esprit de clocher et bien souvent il y demeure embarrassé. On peut le regretter parfois mais ce serait une grave erreur que de ne pas tenir compte de cette réalité psychologique, d'en dédaigner les manifestations, de se refuser à l'utiliser suivant sa nature. Il ne faut pas demander au Belge moyen le sens de la patrie une et indivisible que possède tout naturellement le citoyen français, façonné par des siècles de centralisation à outrance. Il faut même excuser chez lui des déviations du sentiment qui lui fait méconnaître la hiérarchie des valeurs. C'est la raison qu'il s'agit de toucher d'abord. Il faut éclairer notre esprit public, déterminer les bornes légitimes qu'il convient d'assigner à l'amour de la petite patrie dans l'intérêt même de celle-ci, il faut révéler à ceux qui ne la comprennent pas encore quelle est l'étendue de la mission qui incombe à l'Etat au milieu des dangers de toute nature dont l'Europe est remplie.

Vieux pays, vieille Nation, jeune Etat, ce sont là des notions qu'il convient d'approfondir par l'étude de l'histoire, par l'observation des faits. Nous ne sommes pas des enfants trouvés, notre Belgique n'est pas le fruit des seules combinaisons de la diplomatie; elle n'est pas le produit artificiel d'un jour d'émeute. Quelle dérision d'entendre dans le premier couplet de la *Brabançonne*, les paroles sacrilèges par lesquelles le rimeur Charles Rogier s'efforce de nous faire croire que nous sommes des fils d'esclaves, nous les descendants des Croisés, des vainqueurs de 1302, nous fiers sujets de Charles le Téméraire, de Charles-Quint et de Marie-

Thérèse! Notre patrie est ancienne et nous avons le droit de nous enorgueillir.

La Révolution de 1830 a été l'aboutissement d'un long et douloureux effort, mais il ne faut pas chercher uniquement dans les faits le secret de sa réussite. La vraie cause de son triomphe c'est le changement qui s'était produit depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les idées régnantes sur la constitution de l'Etat. L'indépendance nationale n'est devenue possible que le jour où le pays, instruit par de cruelles déceptions, a pleinement compris non seulement la nécessité de l'union — chose qui lui était familière — mais encore celle de se donner une organisation capable d'assurer la prédominance de l'intérêt commun sur les intérêts particuliers qui avaient toujours bénéficié jusque là d'une cote d'amour. En 1789, ne l'oublions pas, les Belges avaient aussi proclamé leur indépendance, ils avaient remporté de surprenantes victoires sur des troupes aguerries, ils étaient en bonne posture pour obtenir l'appui des Puissances toutes favorables à leur émancipation. Le pays était en proie à un véritable délire patriotique. Mais les Provinces, à peine libérées de la souveraineté impériale, s'étaient hâté de se mettre en république et qui plus est, en république fédérative. Cela n'a pas duré onze mois.

L'œuvre du Congrès National de 1830 a été par bonheur conçue sous l'empire d'une compréhension plus saine des réalités de la politique. Voilà pourquoi elle a duré, elle a subi durant le siècle écoulé, l'épreuve du feu. Il vaut donc la peine d'étudier de plus près la structure donnée à l'Etat par ces patriotes clairvoyants et d'essayer de démêler ce qui dans la constitution de la Belgique indépendante répond à des exigences impérieuses de la vie et ce qui, au contraire, n'a qu'une valeur de circonstance et peut donc être changé.

## La réforme de l'Etat

La vie publique de la Belgique a subi, depuis cent ans, une transformation profonde. La puissance politique a tout à fait changé de mains; elle a passé d'une assez étroite oligarchie censitaire de 137,000 électeurs à la masse du peuple; les premières élections, sous le régime du suffrage universel tempéré par le vote plural, ont appelé aux urnes, d'un seul coup, 1,370,000 citoyens. Le « pur et simple » introduit dans nos lois après la guerre a encore accentué la prédominance du plus grand nombre. Toutes les forces nouvelles que le siècle charrie avec lui : la démocratie, l'esprit de classe, le nationalisme racique, sont entrées en action pour mouvoir la machine, elles y produisent de terribles à-coups car la structure de l'Etat, conçu selon l'idéologie du début du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a guère changé, alors que tout s'est modifié au dedans comme au dehors. C'est toujours la mécanique de 1830 qui fonctionne, on l'a réparé, on a versé de l'huile dans les engrenages, on l'a plus ou moins adaptée au carburant nouveau qui y développe sa puissance, mais alors que la force de propulsion a décuplé, on n'a touché ni à la transmission, ni à la soupape de sûreté, ni aux freins. Comment s'étonner dès lors si le moteur ne tourne pas bien, s'il s'emballé, s'il subit parfois de brusques arrêts! Assurément le pouvoir royal a gagné en autorité et en force, il a trouvé dans le sentiment populaire un point d'appui plus solide, mais les dispositifs imaginés en 1830 pour amortir les chocs, pour ralentir les impulsions désordonnées du corps électoral, ont perdu de leur efficacité, tout simplement parce qu'ils sont restés ce qu'ils étaient. Ainsi le droit de dissoudre les Chambres qui permettait jadis au Roi de faire peser sur le Parlement la menace de l'électeur n'est plus qu'une arme rouillée depuis que le jeu de la représentation proportionnelle a pour ainsi dire cliché la force respective des partis. De même le vote des budgets, qui était par lui-même une garantie d'économie au temps où les Chambres étaient vraiment l'émanation des contribuables, n'a plus la même valeur, au point de vue de la bonne gestion des finances publiques, depuis que ceux qui supportent directement la charge des dépenses ne sont plus qu'une minorité dans la foule des votants. Cependant les dangers auxquels la Constitution de 1830 avait voulu parer existent toujours, ils se sont même révélés singulièrement pressants et de terribles exemples, dans le présent comme dans le passé, ont montré le sort réservé aux régimes fondés sur un trop

grand optimisme. Il n'y a donc rien d'illogique à réclamer au lendemain du Centenaire, et après des modifications imposantes au régime électoral, la réforme de l'Etat.

Les revisions constitutionnelles de 1893 et de 1921 n'ont guère porté que sur le droit de suffrage. En 1893, le suffrage est devenu universel pour les hommes; en 1921, il est devenu égalitaire. Mais ces changements ont suffi à modifier profondément l'équilibre de nos institutions. Il aurait fallu en ouvrant les portes à la démocratie, renforcer en même temps les barrières dressées contre la démagogie; il aurait fallu prendre des précautions contre la dilapidation de la fortune publique, donner à l'Exécutif plus de force et plus d'indépendance, armer le pouvoir contre les entraînements possibles des couches les moins éclairées du corps électoral. On ne l'a pas voulu, bien que pendant la guerre l'accord des chefs de parti ait été réalisé sur ce point. Le peuple lui-même est devenu inquiet. Ce pays économe se débat dans de graves difficultés financières et a passé par une terrible crise monétaire, de toute part la surenchère à libre carrière; la confection des lois s'accomplit dans des conditions qu'on est unanime à reconnaître défectueuses. Dans tous les partis, les hommes politiques expérimentés admettent que l'on est engagé dans une mauvaise voie.

Il ne s'agit pas ici d'incriminer la démocratie; celle-ci a ses avantages comme ses inconvénients. L'élargissement du droit de suffrage a été en fait la condition de réformes nécessaires dans la législation du travail, qui ont valu au peuple d'heureuses améliorations dans ses conditions d'existence. Mais la structure de l'Etat n'a pas été adaptée aux changements introduits dans la source du pouvoir et le souverain tout-puissant est actuellement laissé presque sans défense contre lui-même. Le droit essentiel, primordial qui appartient à la Nation, celui d'être gouverné se trouve compromis par le manque d'imagination et d'habileté de ceux qui ont renouvelé les pièces usées de la machine sans veiller suffisamment au bon agencement de l'ensemble.

La notion élémentaire du bien commun tend à disparaître des intelligences parce que l'Etat n'est pas organisé pour en assurer le maintien. Il n'incarne plus suffisamment la Nation dans le temps; il subit trop fortement l'influence des partis basés sur le particularisme de classe ou de langue. Ces groupements s'interdisent, par leur composition même, de donner à l'intérêt général la primauté qui lui revient; dans la vie politique, ils ne recherchent fatalement qu'une victoire à exploiter le plus fructueusement possible. Le parti catholique belge, qui groupe des adhérents appartenant aux milieux les plus variés, est certes le mieux placé pour répudier ces passions exclusives, dans le passé il a su se dégager de toute subordination qui eût restreint le caractère vraiment national, de son programme, il n'a été ni bourgeois, ni ouvrier, ni rural, ni industriel. S'il est légitime que les intérêts de ces catégories différentes de citoyens aient une représentation dans la direction du parti, il serait fatal pour ce parti lui-même et pour l'Etat que l'une d'entre elles parvint à éliminer les autres. L'Etat est par définition au service de tous, il ne peut se laisser dominer par personne et sa mission s'étend au delà du terme assigné à la génération présente. Dans la plupart des pays pourtant l'Etat subit en ce moment une véritable déchéance. Le pouvoir est détourné de sa fin. Comme Pie XI l'a dit dans l'Encyclique « lui que devait gouverner de haut comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt ». Nous devons donc tous faire l'effort nécessaire pour restituer dans notre esprit à l'Etat la dignité qui est la sienne, pour ne point le considérer comme un simple répartiteur de subsides et de prébendes mais bien pour voir en lui la nation organisée. La philosophie nous instruit de la nécessité et des prérogatives de la société civile, dérivée de la nature même de l'homme. L'Etat est la forme concrète de cette société dont nous ne pouvons nous passer pour réaliser notre fin ici bas; sans le diviniser comme dans la Rome antique, sans méconnaître comme en Russie les droits sacrés de l'individu, il convient de lui rendre, dans nos conceptions de politique pratique, la place éminente qui lui assigne le Droit national. Tout n'est pas à blâmer dans la vigueur avec laquelle l'Italie fasciste a développé cette mystique nouvelle du bien commun qui a resserré les liens sociaux dans un pays troublé par des luttes violentes et qui a restitué au gouvernement national le prestige de sa fonction souveraine. Le fascisme est une réaction spécifiquement italienne contre un mal général de notre

temps devant lequel nous n'avons pas le droit de fermer les yeux. Qui ne reconnaîtrait dans ces paroles de M. Rocco le diagnostic d'une maladie qui n'a pas épargné notre pays :

« Au sein de la Nation, tout le monde commandait : les groupes, les catégories, les classes, tout le monde sauf l'Etat. C'était donc la guerre de tous contre tous, c'est-à-dire l'anarchie universelle bientôt l'Etat moderne, et tout particulièrement l'Etat italien se trouva en présence du dilemme suivant : ou bien se transformer ou bien périr; ou bien réaffirmer la suprématie de l'Etat sur toutes les forces existantes dans le pays, revendiquer pour l'Etat une mission propre, un idéal propre, ou périr. (1). »

Si l'on peut admettre qu'en Belgique ces phénomènes morbides n'ont heureusement pas atteint l'acuité qu'ils avaient revêtue en Italie, il est cependant manifeste que l'Etat, chez nous, perd de jour en jour davantage conscience de lui-même, de sa véritable mission, de ses hautes responsabilités. Il se dépersonnalise. Sous la pression des intérêts privés étroitement coalisés, il est contraint de renoncer à porter la hache dans des abus flagrants que tout le monde connaît, mais dont tout le monde espère profiter. Il se montre incapable d'imposer à tous les services administratifs une politique unique, cohérente et réfléchie. C'est ainsi, par exemple, que l'Etat belge s'abstient d'exercer en ce moment en pays flamand, l'action systématique qui tuerait infailliblement le frontisme en exaltant la conscience d'un peuple en plein réveil intellectuel; il n'use pas des puissants moyens dont il dispose pour faire sentir à la Flandre que sa grandeur est inséparable de la sienne. En ces temps troublés cette attitude amorphe est grosse de périls; c'est en laissant le champ libre aux factieux, qui spéculent sur l'attachement légitime à la langue et aux habitudes du terroir, que l'on développe dans le royaume un antagonisme qui peut avoir des conséquences fatales. Dans un autre domaine les pouvoirs publics sont en train de tuer le crédit de l'Etat par leur imprévoyance. La rédaction entamée par M. Renkin contre la folie dépensière des provinces et des communes a été la condition du succès de l'emprunt de 1932, le geste du Premier Ministre ouvre la voie à toute une politique.

\* \* \*

La réforme de l'Etat est donc une nécessité impérieuse. Pour la réaliser nous devons apprendre à vouloir ce qu'il faut, rien de plus mais rien de moins. Si les moyens ordinaires de gouvernement ne suffisent pas à la tâche, nous devons envisager le recours à une médication plus puissante, qu'il s'agisse soit de larges délégations législatives, soit de l'attribution à l'Exécutif de véritables pleins pouvoirs. Ce n'est pas en vain que la sagesse antique confiait le salut de la république en temps de crise à un magistrat omnipotent, mais élu pour six mois et responsable. Le Droit public moderne a prétendu se passer de la Dictature pour ne pas offenser les théoriciens de l'école libérale; la vie a pris sa revanche et le régime de la main de fer est devenu, sous des camouflages, variés le régime normal de plusieurs pays d'Europe. Si nous repoussons cette formule, qui est en contradiction avec les traditions du pays, nous sommes cependant assez sérieusement atteints pour avoir l'obligation d'envisager le recours à des remèdes héroïques, quitte à déterminer soigneusement à l'avance les conditions et la durée du traitement.

Mais à supposer accomplie la grosse besogne de nettoyage et d'émontage à laquelle on n'échappera pas, il reste à instaurer la technique nouvelle qui seule permettrait à l'Etat de faire face aux graves difficultés de notre temps. On s'en est préoccupé plus d'une fois. Beaucoup d'idées intéressantes ont été agitées par les spécialistes de la Commission créée en 1913 pour l'étude d'une réforme de nos institutions provinciales et communales. Depuis la guerre Ad. Prins dans son livre *La Démocratie après la guerre*, M. Speyer dans son étude *La Réforme de l'Etat*, le comte Renaud de Briey dans *L'Epreuve du feu*, ont signalé l'urgence de modifier nos façons de penser et d'agir. *L'exposé des motifs* de la Déclaration de révision constitutionnelle déposée en 1919 par M. de Broqueville attirait l'attention du pays sur l'ampleur du problème de notre organisation politique, mais on n'a pour ainsi dire rien réalisé du vaste programme soumis à ce moment aux délibérations d'un parlement obsédé par les soucis du jour.

(1) *Revue économique internationale*, p. 233.

Nous nous bornerons à indiquer ici quelques points de repère : il est devenu banal de répéter toutes les critiques que suggère le mauvais fonctionnement du pouvoir législatif.

L'amélioration des méthodes de travail du Parlement pourrait être recherché dans la consultation obligatoire du conseil de législation, ainsi que dans l'établissement de restrictions réglementaires au droit d'amendement que possèdent les membres des deux Chambres. De plus on pourrait réaliser une sorte de décentralisation du travail législatif en appelant des conseils spéciaux, recrutés d'après le principe de la représentation des intérêts, à participer à l'élaboration des lois et des règlements organiques. De même le recrutement des assemblées délibérantes pourrait être sensiblement amélioré à tous les degrés de la hiérarchie par le recours à la cooptation. La généralisation de ce procédé d'élection serait de nature à le faire entrer définitivement dans nos mœurs politiques et à le préserver d'une altération systématique. Dans certains cas le referendum apparaît comme une garantie utile contre l'influence indue des associations politiques.

Le péril financier, qui guette toutes les démocraties, exige le renforcement du contrôle préventif sur l'engagement des dépenses. Il serait sage de conférer au gouvernement, responsable de l'équilibre du budget, le droit exclusif de proposer des dépenses nouvelles. Peut-être faudrait-il attribuer aux contribuables un nouvel instrument de représentation.

Ces suggestions suffisent à montrer combien vaste est le champ ouvert à l'esprit de réforme. Comme le disait Ad. Prins : « Les institutions représentatives ont à fournir un instrument de contrôle et d'orientation et un instrument d'administration. Or, le suffrage universel réunit et confond les deux buts, et comme le premier est plus saisissant, qu'il s'adresse directement aux sentiments et aux instincts, il a développé et absorbé le second » (1).

Pourtant l'Etat ne peut vivre que si les deux fonctions sont adéquatement remplies.

Le parti catholique, qui a porté si longtemps la charge du gouvernement, se doit à lui-même de marquer dans ce domaine sa volonté de progrès. Or, il n'a pas osé formuler jusqu'ici le programme de ce qu'il juge nécessaire au salut public. Il s'est montré timide dans la critique et réticent dans ses propositions. Ce n'est pas assez que de réclamer une législation électorale qui donnerait à la famille la place qui lui revient dans la direction de la société; il faut corriger tous les vices que l'expérience a révélés dans l'organisation même du pouvoir. Devant les témoignages évidents de décadence qui s'évalent à nos yeux, ce serait une amère dérision que de se dire encore purement « conservateur ».

Les modifications profondes survenues depuis la guerre dans le gouvernement de la plupart des puissances européennes indiquent que nous sommes loin d'une stabilisation du droit public dans les formules que le XIX<sup>e</sup> siècle avait cru définitives. L'œuvre du Congrès de 1830 n'échappera pas plus que les autres constitutions à l'usure et au vieillissement. L'évolution est la manifestation même de la vie.

La réforme de l'Etat belge doit être recherchée sans idée préconçue, l'œil fixé sur un grand idéal, il suffirait pour être sûr de la mener à bien de ne pas violenter les données essentielles du problème telles que l'Histoire et la Science politique nous les révèlent. L'Etat belge doit être unitaire et monarchique; le gouvernement doit avoir un caractère constitutionnel et représentatif, l'indépendance du pouvoir judiciaire doit être assurée, les libertés essentielles de l'homme moderne et du citoyen belge doivent être maintenues sous réserve d'exceptions purement temporaires. Dans un cadre ainsi délimité, il y a moyen de faire du neuf et du beau et du grand; on peut envisager hardiment l'intégration dans l'Etat des organisations professionnelles qui n'ont plus aujourd'hui, comme elles l'ont eu sous l'Ancien Régime, la capacité de régner une activité déterminée.

Le parti catholique possède dans les enseignements du droit naturel chrétien les principes fondamentaux d'une doctrine politique cohérente; d'autre part, les encycliques des papes ont précisé la doctrine sociale qui est à la base de son action collective. Il est impossible que de cette source unique l'on ne puisse tirer que des conclusions contradictoires, livrées aux disputes des catholiques de droite et des catholiques de gauche. Les hommes de bonne volonté doivent, d'où qu'ils viennent, remonter jusqu'aux principes; ils y trouveront sûrement des motifs de concorde et d'union.

Le parti catholique a toujours été un parti constitutionnel;

il doit le demeurer aujourd'hui comme demain. Mais en répudiant sévèrement le recours à la violence, au coup d'Etat, au pronunciamiento, il ne peut rejeter d'avance les conclusions d'une auscultation faite par les experts compétents et sincères. Mussolini en Italie, les Soviets en Russie, ont créé une société politique nouvelle le premier en s'appuyant sur les principes fondamentaux de notre civilisation occidentale, les seconds en se mettant ouvertement en opposition avec eux. La Belgique conviendrait mal à la réalisation de conceptions aussi radicales et exigeant de la Nation, pour le bien et pour le mal, une discipline aussi continue et aussi stricte. Mais elle n'a pas le droit de renoncer à ce titre de « terre d'espérances » que lui ont donné depuis le XV<sup>e</sup> siècle des observateurs étrangers. Elle a inauguré sur le continent la pratique loyale du système constitutionnel et parlementaire; elle doit se montrer maintenant capable de l'adoption à des temps plus durs. d'en concilier le fondement avec le fait démocratique, elle doit prévenir le conflit menaçant où pour sauver l'ordre, il faudrait sacrifier la liberté. Cette tâche est digne d'une génération murie au milieu de si grands événements. Mais une considération maîtresse nous oblige en cette matière à brider sévèrement notre imagination : la Belgique est une création non point artificielle mais fragile de l'histoire et de la volonté des hommes; elle est exposée à de graves périls, à des appétits féroces, à des rivalités exaspérées. Il faut donc avant tout donner à l'Etat une organisation qui le rende viable, qui multiplie ses énergies, qui stimule ses forces spirituelles. Héritiers d'une patrie que nous avons reçue de nos pères, nous avons le devoir de la légèrer à nos enfants plus solide et plus grande malgré les déceptions d'une période remplie de désillusions. Après avoir victorieusement gagné la guerre par des prodiges d'énergie et de vaillance, il nous reste à gagner la paix en apportant dans le labeur politique de chaque jour la probité, l'intelligence et l'esprit civique qui sont traditionnellement l'honneur de notre race (1).

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

## Le XVII<sup>e</sup> siècle <sup>(2)</sup>

XI

PASCAL

Pascal est né dans la jansénisme. Il n'a jamais conçu la foi, les dogmes, la morale et l'Eglise que sous l'angle, nous dirions aujourd'hui sous le signe, du jansénisme. De plus, sa famille était d'Auvergne, comme celle des Arnauld, avec laquelle elle se trouvait apparentée : même origine donc, même milieu, même esprit, même tempérament de volcan éteint en apparence, mais toujours près de se ramener. Pascal, qui appartenait, toujours comme les Arnauld, à la bourgeoisie provinciale, à la noblesse de robe, avait dans le sang le gallicanisme et l'horreur sacrée des jésuites. Voilà d'où il est parti.

D'où il est parti, car, lorsqu'il est mort, il avait dépassé le jansénisme; il était en train de lui échapper, en trouant le plafond. Répétons-le : il avait trop de génie pour rester enfermé dans une boîte. Quel est donc ce génie? Qu'a-t-il apporté dans la formation de l'esprit classique? Quels progrès a-t-il fait accomplir au sentiment religieux dans ce XVII<sup>e</sup> siècle dont Pascal marque peut-être le sommet?

Le moment où Pascal entre en scène, — cette expression eût

(1) Ces pages formeront le premier et le dernier chapitre d'un volume qui paraîtra bientôt dans la *Collection d'études de doctrine politique catholique*, publiée sous les auspices de la Fédération des Associations et Cercles catholiques.

(2) Voir la *Revue catholique* des 12 et 19 février, 11 mars, 8 et 20 avril et 13 mai 1932.

(1) *La Démocratie après la Guerre*, p. 74.

choqué son orgueilleuse humilité, son aversion pour le théâtre — ce moment était décisif pour l'avenir de la pensée au XVII<sup>e</sup> siècle, pour l'avenir de son expression, la littérature, pour l'avenir de son instrument, la langue. Pour la formation de l'esprit classique, c'était le *to be or not to be*. Il y avait en présence deux éléments tout à fait opposés, dont la fusion n'était pas faite : le baroque et le classique, ou si vous le voulez, le romanesque et le rationnel, ou, si vous préférez que je me serve de noms pour symboles, d'Urfé, — pour ne pas dire La Calprenède ou les Scudéry, — et Descartes. Le premier entraînait la langue, la littérature, la pensée dans le faux; le second, tout en s'efforçant de les retenir dans le vrai, risquait de les dessécher, de les stériliser. D'un côté, des précieux; de l'autre, des pédants. Il semble que Pascal ait bien discerné cette situation, qu'il en a eu tout au moins l'intuition, lorsqu'il a établi son célèbre parallèle entre l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie.

Au moment donc où paraît Blaise Pascal, l'effort classique risquait d'avorter par excès d'intellectualisme, de raison : ne prononçons pas encore le mot de rationalisme, mais on était sur la voie qui aboutit à ce système. La philosophie de Descartes, le développement des sciences exactes et naturelles, mathématiques, physique, le stoïcisme, la sagesse antique, l'esprit libertain, tout ce qui de la Renaissance n'avait pas encore été suffisamment assimilé par la pensée chrétienne ou l'était insuffisamment, voilà en effet, les éléments d'un rationalisme qui menaçait d'envahir la religion, de tuer le « cœur », — sens pascalien — en elle, d'aboutir en un mot, au rationalisme, en dissociant peu à peu la raison et la foi. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui menaçait constamment d'apparaître avant l'heure, avant la Régence, avant Montesquieu, avant Voltaire, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, était là, en puissance, sinon encore en acte : aussi bien correspond-il à une tendance constante du génie français.

En même temps, mais dans un sens opposé, s'affirmait la tendance au romanesque et au précieux où se retrouve une autre « constante » du génie français : le raffinement des mœurs, du sentiment, donc de la langue; l'esprit chevaleresque, le goût du geste et de l'héroïsme. La première constante, la rationnelle, est surtout celle de la bourgeoisie; mais la seconde est celle de l'aristocratie, de la noblesse. Alimentée par les influences, les modes espagnoles et italiennes, elle produisait des œuvres hypertrophiées et qui n'étaient plus à la mesure de l'homme, qui n'étaient plus conformes à la nature. Œuvres baroques, et nous n'employons pas ce terme dans un sens péjoratif, où l'exagération, si contraire au sens français de la mesure, étouffait toute vérité. Et quels dangers il y avait là pour les âmes, pour la vie religieuse, le quiétisme, par exemple, le démontrera plus tard, mais François de Sales l'avait déjà signalé, bien avant que Bossuet ne le fasse, avec toute son éloquente rigueur, toute son intransigeance doctrinale.

Il fallait un homme pour ramener au point d'unité ces deux tendances, pour empêcher le sentiment religieux de se dessécher dans l'intellectualisme, y réintégrer l'émotion, pour fonder l'apologétique sur la connaissance de l'homme, pour opérer la synthèse entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse, et pour exprimer tout cela dans un langage vivant et naturel : Pascal. C'est pourquoi Pascal est le premier des grands classiques.

Tout l'y avait préparé. Sa naissance, sa race qui l'avait doté de ces vertus bourgeoises, de cette indépendance et de ce traditionalisme provinciaux qui constituent le fonds riche et stable du génie français. Pascal est né raisonnable, avec le sens de l'ordre et de la durée, avec des convictions profondes et l'esprit de conduite : « des Lebens ernstes Führen », dira plus tard Goethe. Ce qu'il pouvait y avoir d'étroit, de sec, de routinier dans cet atavisme, le tempérament propre de Pascal l'a corrigé, — ce

tempérament maladif, plein d'ardeur et de passion, cette jeunesse prompt à se dévouer complètement à une cause, à une œuvre, avec la hardiesse, la généreuse imprudence, la combativité, l'injustice aussi de la jeunesse. Ajoutez-y une très grande curiosité d'esprit, un sens aigu de l'observation. Pascal, qui n'était guère humaniste et qui, en somme, avait peu lu, — mais sont-ce là des faiblesses dans le cas particulier? — reçut, ou plutôt se donna une première éducation toute scientifique, et c'est alors qu'il subit l'influence de Descartes. Il acquiert ainsi l'esprit de géométrie : calcul et raisonnement, synthèse, sentiment de l'infini dans la grandeur comme dans la petitesse. Sa période mondaine, en revanche, qui le dégrasse de la pédanterie et du provincialisme, lui inculque l'esprit de finesse. Il apprend à observer, non plus seulement la nature, mais encore et surtout les hommes. Il apprend le rôle que jouent dans le cœur humain, dans la société, les passions, et, au premier rang, la passion de l'amour. Il y apprend enfin, l'importance du style, de la forme, et il en sort écrivain.

Tel avait été son développement lorsque sa conversion définitive, la seconde, le conduisit au Port-Royal. Qu'y cherchait-il? Echapper au siècle, se recueillir, méditer sur les vérités éternelles, se consacrer tout entier à la religion, devenir l'élève et l'imitateur des solitaires. Il fit donc au Port Royal sa troisième éducation, la théologique, et c'est alors qu'il conçut le dessein de son apologie du christianisme. Mais les polémiques où ces Messieurs se trouvèrent engagés, le rejetèrent dans le bruit, dans l'action : il rédigea ses *Provinciales* comme on part pour la croisade. Et, s'il les interrompit, ce ne fut pas seulement parce que la maladie l'empêcha : parce qu'il sentait venir la mort, il voulut s'élever au dessus de ces débats où, quelque juste que fût la cause, la charité avait à souffrir, et parce qu'ayant, à force de les étudier, mieux appris à connaître, à comprendre ses adversaires, les jésuites, dont il commençait même à subir l'influence, il n'était plus animé contre eux de la même ardeur. Il était parvenu à une hauteur de vues, à une puissance de vie intérieure qui l'élevaient fort au-dessus du jansénisme, sans qu'on puisse dire toutefois qu'il l'ait abandonné. Il planait sur lui. Il mourut comme un saint.

Ce qui frappe, ce qu'il faut admirer dans l'âme de Pascal, dans sa vie, c'est la grandeur, c'est l'héroïsme intellectuel et religieux. Ses déficits, certes, on les constate, à commencer par l'orgueil que Pascal n'a jamais pu arriver à dominer complètement : cet orgueil janséniste, cet orgueil de justes certains de posséder, et de posséder seuls, le christianisme, le catholicisme intégral. Mais, tout à la fin de sa douloureuse existence, Pascal était arrivé à le refouler, dans l'absolue solitude, dans l'absolu silence, et c'est alors qu'il approcha de la sainteté. Mais Pascal, et en cela il est bien le représentant de son siècle, voulait faire de grandes choses. Il les voulait faire pour Dieu. Il cherchait le plus difficile. Il se tenait au bord de l'infini. Il avait besoin de remporter sans cesse des victoires, sur la nature, sur l'homme et sur soi-même. Il avait une âme guerrière, maîtresse d'un corps débile qu'elle conduisait. En son genre, en son domaine, il était un chevalier. Il servait.

Mais il était devenu un « honnête homme ». Il ne se piquait de rien, il ne se mettait en scène que contraint. Si j'avais à écrire sa vie, je choiserais pour titre : *La vie simple de Blaise Pascal*. Homme d'ordre et de discipline, il n'y avait rien de romantique en lui. Il faisait ce qu'il avait à faire; il le faisait supérieurement, parce qu'il était supérieur, mais, encore une fois, simplement. Il ne cherchait pas l'originalité. S'il avait eu le temps d'écrire son apologie, on eût vu sans doute qu'elle ne différait pas, dans son plan, dans ses grandes lignes, de l'apologie traditionnelle. En cela encore il est un classique.

Il l'est encore, il est même le classique, par son souci de l'homme, sa profondeur psychologique. Car nul n'a descendu aussi profon-

dément dans le cœur humain : nul n'a mieux compris et plus pathétiquement exprimé la tragédie intérieure de l'homme, le duel entre l'ange et la bête. C'est là, c'est dans les *Pensées*, — ou ce qu'on appelle fort improprement les *Pensées*, — que le génie de Pascal se révèle. Certes, il ne faudrait pas avoir la superstition des *Pensées*, vouloir trouver significative chacune d'elles, à chacune d'elles faire un sort. Il serait bon au contraire, en réaction contre les abus des commentateurs, d'y opérer un triage sévère, comme il serait bon de renoncer à découvrir le fameux plan de l'apologie que Pascal se proposait d'écrire. Le service qu'il faut, aujourd'hui, s'appliquer à rendre à Pascal et à sa gloire, c'est de mettre plus de simplicité dans la manière de regarder son œuvre et de la comprendre. Chaque philosophe s'est appliqué à camoufler Pascal selon son système, et surtout à diminuer en Pascal le catholique, voire le croyant. Vaines poursuites. Pascal n'est ni sceptique, ni un panthéiste, ni un « intuitioniste », ni un idéaliste, ni un précurseur de Kant, ou de Jammes, ou de Bergson. Il n'est pas même, à proprement parler, un philosophe. Il n'a point songé à recommencer sur un autre plan le *Discours sur la méthode*, ni à reconstruire le monde selon sa vérité subjective, sa *Weltanschauung*. Qu'on nous délivre enfin de ces faux Pascal ! Le vrai, qui n'était pas un philosophe, dans le sens précis, professionnel du terme, n'a jamais songé à nous laisser un système, une métaphysique, s'il a le génie philosophique, le vertige métaphysique. Il voulait faire œuvre purement religieuse, apologétique ; il se proposait de convertir ces « honnêtes gens », encore entachés de scepticisme et de libertinage, dont le chevalier de Méré, pour lui, était le type. Il cherchait comment, et par quels moyens plus modernes, plus actuels, les atteindre, les convaincre, les amener à la foi, et à la vie de la foi. Rien de plus. Mais en réfléchissant sur son sujet, en prenant des notes, en rédigeant même certains passages, il inaugurerait l'apologétique nouvelle, celle dont, précisément, son siècle avait besoin.

C'est pourquoi Pascal marque le point culminant de la courbe décrite par l'histoire littéraire du sentiment religieux au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans cette histoire littéraire du sentiment religieux, Pascal entre au moment où, d'une part, l'humanisme dévôt achevé de s'épuiser, tandis que, d'autre part, l'école française tend à un certain dessèchement de la pensée et de la forme, sans parler des jansénistes et de leur esprit si peu mystique. Pascal a réintroduit, en les modernisant, ou plutôt en les rendant actuel, dans cette littérature théologique et morale, d'abord l'inquiétude préalable, l'inquiétude augustinienne, puis le sens du mystère et de l'infini, enfin le « cœur » avec son expression lyrique, expression si différente des effusions dévotes, à la mode jésuite ou salésienne. Il a enfin armé l'apologétique de deux moyens nouveaux : la science, la psychologie.

Pascal nous apparaît ainsi, maintenant que nous avons célébré le troisième centenaire de sa naissance, comme le penseur chrétien qui a le plus fortement réagi contre le rationalisme, la confiance dans la nature et le culte de l'homme pour l'homme, c'est à dire contre l'esprit de la Renaissance. Cet esprit, il le craignait, et c'est pourquoi ce grand savant s'est élevé contre ceux qui cultivaient trop les sciences. Il semble, en effet, avoir prévu, lui qui avait le génie de l'intuition, le rationalisme et la « philosophie » du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il semble avoir prévu que la Renaissance, représentée à ses yeux par Montaigne, en passant par dessus la digue du XVII<sup>e</sup> siècle, irait se reformer, plus dangereuse que jamais pour le christianisme, au début de ce siècle nouveau ; il semble avoir prévu que Montaigne rejoindrait Voltaire.

GONZAGUE DE REYNOLD,  
Professeur à l'Université de Berne.  
Membre suisse à la Commission de Coopération  
intellectuelle à la S. D. N.

(A suivre.)

## Souvenirs...<sup>(1)</sup>

### Du « Temps » à la « Revue des Deux Mondes »

Les Ouvrières de l'aiguille à Paris. — Source d'information principale. — Comment et chez qui je fis la connaissance du P. du Lac. — Un redoutable conspirateur. Le Révérend Père et le Général. — Une folle et le secret de la confession. — Emouvante manifestation de gratitude de pauvres filles inconnues. — *Souverains, hommes d'Etat, hommes d'Eglise*. — La nécréologie du prince Napoléon. — Dans la *Revue Bleue*, les *Sophismes politiques de ce temps*. — Projet d'un *Dictionnaire de la Science politique*. — *Scrupules de Courcelle-Seneuil*. — Transformation en *Bibliothèque des Sciences politiques*. — Introduction générale : la *Politique*. — *L'Etat et l'Eglise*. — Ebauches d'une action politique : Campagne pour la révision de la Constitution, avec M. de Marcère. — La République nouvelle, avec Etienne Laury. — Sur le terrain social avec les monarchistes G. de Lamazelle et Ch. Le Cour Grandmaison. — Une conférence interrompue à Lille. — Le Nonce apostolique et le Panama. « *Com'è bello!* ». — Je quitte le *Temps* pour la *Revue des Deux Mondes*.

De retour à Paris, je n'eus pas de sitôt à en repartir. Pour quelque temps, les voyages furent suspendus. J'allais au bureau du journal tous les après-midi, sans avoir rien à y faire. Cette oisiveté me pesait, et je n'aimais pas, à la fin de chaque mois, toucher des appointements qui m'étaient dus en vertu de nos conventions, mais qu'en moi-même je me reprochais de n'avoir pas gagnés. A toutes mes instances, Adrien Hébrard répondait en riant — ce diable d'homme riait toujours, de ce rire à la fois sonore et lumineux, qui l'éclairait de la tête aux pieds : — « Que faire de vous ? Vous n'êtes pas un homme de chantier ! » Enfin, il me proposa d'inaugurer une série de « petites enquêtes » économiques et sociales par une étude sur la condition matérielle et morale des ouvrières parisiennes. J'en fus d'abord presque aussi déconcerté que je l'avais été, à notre première rencontre, quand il m'avait offert d'aller en Italie, sans savoir, ni lui, ni moi, ce que j'y ferais. Ce n'était pas l'enquête, en tant qu'enquête, qui m'embarassait, j'en avais une longue habitude, et je connaissais le métier, pour l'avoir appris d'un des maîtres du genre, Henri Baudrillard. Je venais de m'y refaire la main, en le pratiquant en Algérie. Mais, ici, il me manquait une entrée auprès d'une personne qui me mit en rapport avec d'autres, capables de me guider dans un monde tout nouveau pour moi. « N'est-ce que cela ? me dit Hébrard. Je vous ferai dîner un de ces soirs avec quelqu'un dont le patronage vous ouvrira toutes les portes. »

C'est ainsi, et chez le directeur du *Temps*, avenue Hoche, que je devins le collaborateur et, je crois pouvoir le dire, l'ami respectueux et reconnaissant du P. du Lac. Il avait, dans les milieux de gauche, la réputation d'un profond et noir conspirateur. Mais personne assurément, personne jamais, si ce n'est pourtant Machiavel lui-même, n'avait moins mérité sa réputation de machiavélisme, au sens de calculs ténébreux et de ruses souterraines, — contresens flagrant, grossier, — qu'on a prêté si arbitrairement à ce mot. Je n'en donnerai qu'un exemple. Au plus fort de l'affaire Dreyfus, le P. du Lac, qui, depuis l'expulsion des Jésuites de leur couvent de la rue de Sèvres, habitait à Versailles avec deux ou trois compagnons, venait chaque jour à Paris et regagnait par un train du soir son domicile de fortune. Souvent, lorsqu'il était un peu tard, il prenait un léger repas au buffet de la gare Montparnasse. Le général de Boisdeffre l'y rejoignait quelquefois. (On sait que le Révérend Père avait dirigé longtemps l'école de la rue Lhomond ou rue des Postes.) Pensez si, dans cette salle commune, dans ce lieu public, dans cette halle, ces colloques furent vite remarqués, et vite transformés en conciliabules. Le général venait aux ordres de la Société de Jésus, et c'était elle, la terrible compagnie, qui, par l'art consommé de son plus habile machinateur, tirait les ficelles du drame ! Rien d'aussi absurde que cette induction, que cette invention, mais il n'en restait pas moins que certaines positions commandent une prudence extrême, où l'exagération même n'est pas excessive. Je le rappelai doucement au P. du Lac, qui fut ébahi, et s'écria avec une sainte naïveté : « C'est

(1) Voir la *Revue* du 27 mai 1932. Ces *Souvenirs* paraîtront sous peu à la librairie Plon.



vrai que le général vient me voir, mais comment le sait-on, puis-  
qu'il vient en civil? » Après celle-là, tirons tout de suite l'échelle  
de la conspiration à cet innocent qui ne pourrait que se rompre  
le cou. Il était le plus confiant, le plus candide, le moins fermé des  
hommes. Je le lui ai dit bien des fois : « Mon Père, quand vous  
voudrez conspirer véritablement, ne me demandez pas mon con-  
cours. Je vous le refuse à l'avance et en blanc — Mais pourquoi?

— Parce que la première chose que vous feriez, ce serait de sauter  
dans un fiacre, et d'aller dire à vos amis (or, vous en avez partout,  
et peut-être même à la Préfecture de police) : « Vous ne savez  
pas? Je conspire avec Messieurs tel et tel. » Et, dès la première  
heure, nous serions plus de trois dans la confiance, nombre passé  
lequel, d'après les maîtres, on ne conspire point sans péril. »

Même pour les maniaques de la suspicion qui entendent marcher  
des jésuites dans leur muraille, même pour un Villemain qui  
croiyait qu'un tas de pavés sur lequel il avait buté avait été mis  
par eux devant sa maison tout exprès pour lui faire casser le nez,  
une enquête sur les salaires et sur la vie des « Ouvrières de l'aiguille »  
à Paris ne pouvait avoir des airs de conjuration. Couturières,  
modistes et fleuristes, le P. du Lac les avait atteintes et se les était  
attachées par le bienfait de ses œuvres, et singulièrement par le  
service qu'il leur avait rendu de créer pour elles des restaurants  
à bon marché qui les mettaient à l'abri, si elles le voulaient, des  
flâneries de midi hors de l'atelier, et de la promiscuité captieuse  
de la gargote. Il y en avait un rue de Richelieu, un autre au Marché  
Saint-Honoré, que nous visitâmes ensemble. Les prix y étant très  
bas, ils avaient de la peine à se soutenir. Après la mort du bon Père,  
ils disparurent, mais l'idée en a été, depuis, reprise sous des formes  
un peu différentes. Nous ne nous en fîmes pas à ces restaurants  
charitables, ni aux « œuvres » proprement dites. On me vit con-  
duire par le P. du Lac, rue de la Paix, rue Royale, chez les grands  
couturiers et les grandes faiseuses, chez Worth, chez une Caroline  
Reboux, chez une Esther Meyer. Je pénétrai, à sa suite, dans  
« les travaux », et tous les petits mystères qui me furent révélés  
n'étaient pas de mode ou de couture. Le Père connaissait à fond  
les affaires non seulement des patrons et des patronnes, mais  
aussi de beaucoup de ces demoiselles. Et son caractère religieux  
n'était pas sans faire naître, dans l'exercice de cet apostolat social,  
des situations assez délicates ni sans comporter pour lui-même  
d'assez graves inconvénients. Un beau dimanche, mon cabinet de  
travail fut envahi par une femme, montée au comble de l'exalta-  
tion, qui, à la lecture d'un de mes articles, prétendait s'y être recon-  
nue et accusait le P. du Lac d'avoir trahi, pour me renseigner, le  
secret de la confession. Ce serait faire injure à la mémoire vénérable  
d'un prêtre exemplaire que de paraître la défendre de cette imputa-  
tion aussi odieuse qu'absurde. Mais, tandis que la folle, assise  
de l'autre côté de ma table, laissait couler un flot de menaces et  
de malédictions, sa main ne quittait pas le fond de son sac, y  
tournant avec fureur, et y cherchant je ne sais quoi. Je me deman-  
dais ce qui allait en sortir, revolver ou flacon de vitriol : elle n'en  
tira qu'un mouchoir. Pourtant, je pensais bien plus encore au  
Père, prétendu coupable, qu'à moi, son prétendu complice. Et  
quand, plus tard, j'ai vu le curé de Saint-Sulpice, l'abbé Letour-  
neau, frappé d'un coup de couteau à l'épaule, me rappelant  
l'abbé de Broglie assassiné, tous deux pour crime de charité, je  
n'ai pas trouvé ma crainte si ridicule.

Le P. du Lac m'avait montré, parmi les ouvrières, celles qui  
se défendaient et qui étaient sauvées; il me restait à voir celles  
qui succombaient, et à savoir comment elles s'étaient perdues,  
jusqu'où elles étaient tombées. Il m'introduisit auprès du juge  
d'instruction, alors célèbre, Adolphe Guillot, magistrat philan-  
thrope, ou plus simplement et plus largement humain, qui, sous  
un visage sévère, au regard transperçant, alimentait d'une flamme  
couverte une âme de compassion et de miséricorde. M. Guillot,  
à son tour, mit à ma disposition le non moins célèbre policier  
Jaume, dont il appréciait hautement l'expérience. Je désirais  
me rendre compte de ce qu'était cette *gargote*, comprendre pour-  
quoi elle était si funeste aux pauvres filles qui, n'avaient le choix  
qu'entre elle et le pavé, l'une, d'ailleurs, les jetant le plus souvent  
sur l'autre. Jaume me conduisit déjeuner chez un de ces marchands  
de vins à tout faire ou à tout laisser faire. Ce n'était pas dans un  
quartier éloigné, mais en plein cœur de Paris, à cent mètres de la  
Madeleine. On traversait l'étroite boutique et, par un minuscule  
escalier en colimaçon où l'on ne pouvait passer que de biais, nous  
montâmes à l'entresol. Dans un coin de la salle, il y avait une  
table ronde de sept ou huit couverts, nous y primes place : bientôt  
midi sonna, et elle se garnit de clientes échappées des ateliers

d'alentour. Aux quelques tables voisines étaient déjà installés  
des « messieurs » — quels messieurs! — et sans honte, des inter-  
pellations, des provocations, des invitations s'échangeaient. C'était  
le cynisme d'un marché, d'une foire, où de l'œil le maquignon  
caressait et soupesait la bête, qui s'y prêtait, mais moins par vice  
que par fait. A côté de nous, une apprentie, une « petite main »,  
rendit à la servante le morceau de pain qu'elle lui apportait, en  
lui disant : « Crois-tu que je peux m'en payer un de deux sous? »  
Ce mot me fit mal. Nous nous hâtâmes de manger, et je sortis  
tout ému, non point, hélas! « édifié », mais instruit.

Chemin faisant, dans nos promenades, avec cette gloriole des  
gens de police, Jaume me narra ses exploits, les arrestations de  
criminels qui ont laissé un nom et presque une légende en ces  
années de l'infamie. Il y avait là-dedans quelques piquantes  
histoires. J'en ai retenu deux qui feraient d'excellent théâtre,  
l'une tragique, l'autre comique. La première était celle de la ma-  
nière dont il avait découvert l'assassin de l'horloger de Joigny.  
La police locale s'était égarée et patageait. Elle réclama le  
secours d'un inspecteur de la sûreté. Jaume fut envoyé. Il reprit  
toutes les pistes déjà suivies ou indiquées et les brûla successivement,  
à commencer par le romanichel toujours commode et  
consolant à charger des pires méfaits, quand sa roulotte a sta-  
tionné par mésaventure ce jour-là aux abords de la petite ville.  
Mais, s'il brûlait toutes ces fausses pistes, lui-même n'en trouvait  
aucune, et, à bout de moyens, il était prêt à renoncer, lorsque  
le hasard, qui, disait-il, est « le plus malin des policiers », le mit  
sur la voie. Chaque jour, vers la même heure, il allait au Palais  
de Justice faire son rapport au procureur. Il n'avait pas jusque-là  
pris garde que, chaque jour aussi, à la même heure, une femme se  
trouvait sur son passage. Obsédé de la crainte d'un échec, cette  
circonstance, soudain, le frappa. Il eut l'intuition qu'il tenait  
enfin le bout du fil. Il s'informa. On lui dit que c'était une malheu-  
reuse qui vivait avec son enfant, comme elle pouvait, et de ce  
qu'elle pouvait, faisant métier de tout ce qu'elle pouvait vendre.  
Jaume s'arrangea pour l'aborder. Le lendemain, il la reconduisit  
chez elle. Elle habitait hors de ce qu'en province on appelle volon-  
tiers « les murs », même quand il n'y a pas les murs. Le premier  
regard qu'il promena autour de la chambre lui montra, sur une  
mauvaise étagère, un paquet de journaux. (En me donnant ce  
détail, il eut la bonté de me dire : « J'en verrais un dans votre  
cabinet que je n'en tirerais aucune conséquence, mais chez cette  
*pierreuse!* ») La femme lui offrit du café. Ils causèrent de plus en  
plus amicalement. Vint un instant où il se trouva très près d'elle.  
A cette minute même, la porte s'ouvrit, et une fillette de cinq  
ou six ans se rua contre lui, en hurlant : « Si tu fais du mal à maman,  
on va te faire comme on a fait au vieux! » Le policier avait com-  
pris, et ne pensait plus qu'à s'en aller. Il patienta un peu, le temps  
nécessaire pour que sa retraite n'éveillât pas de soupçon, inventa  
une excuse, prit un second rendez-vous, et sortit. Il courut chez  
le procureur de la République, qu'il tira de son lit : « Le crime,  
lui dit-il, a été commis dans telle maison, dans telle chambre.  
Ne me demandez pas comment je le sais. Faites-y une perquisition  
demain matin. Il est possible que l'on trouve sous le carrelage  
du sang coagulé. Alors vous aurez la preuve. Pour moi, mon  
service me rappelle sans délai à Paris. Je saute dans le train.  
Adieu, et bonne chance! »

Voici maintenant la comédie. Jaume était dans son bureau  
à la Préfecture, en devoir de « cuisiner » une jolie personne mêlée  
à une vilaine affaire. Un agent, que suivait un garçon d'hôtel,  
lui amena un de ces vagabonds miteux et lamentables qui ne  
peuvent pourtant pas rester sans jamais manger, leur besace  
vide à côté d'eux, sur les bancs des jardins ou des boulevards.  
Il le reconnut aussitôt : « C'est encore toi? lui dit-il. Qu'est-ce  
que tu as encore fait? — Toujours la même chose, monsieur  
Jaume. Je n'avais pas le sou, et rien dans l'estomac depuis avant-  
hier. — Bon! je vois ce que c'est. Tu es entré chez le *bistro*, et  
tu t'es fait servir à déjeuner, comme un propriétaire. Puis, au  
moment de payer, tu as retourné tes poches. C'est peut-être la  
dixième fois. Ah ça! est-ce que ça finira? » Et il tança durement  
le bonhomme. « J'ai bien envie de t'envoyer au Dépôt... Mais,  
comme tu es une vieille pratique, je te passe encore ce coup-ci.  
Seulement, n'y reviens plus! » Au garçon : « Combien vous doit-il?  
— Quatre francs! — Je me disais aussi : Monsieur fait la noce! »  
Et Jaume, ouvrant son tiroir, s'appretait à prélever, sur les fonds  
dont il disposait pour des cas semblables, de quoi désintéresser  
le restaurateur frustré, lorsque la dame le prévint : « Si vous le

permettez, ce sera moi qui paierai le repas de ce pauvre homme. » Jaume s'inclina. Comment cet argent mal gagné eût-il pu se purifier mieux que par l'aumône ? La « vieille pratique » se retira, derrière l'agent et le plaignant, libre, remerciant, faisant des révérences et se frottant les mains. Mais il n'était pas content de lui, il sentait qu'il y avait à faire ou à dire quelque chose de plus. Avant de franchir le seuil, il s'arrêta, et d'une voix mouillée de larmes : « C'est égal ! prononça-t-il, je ne croyais pas qu'il y eût tant de cœur que ça dans une v.... ! »

Le même Jaume mesurait très exactement la dose de vertu qu'exigent ou que permettent certaines besognes de police. En parlant du fameux assassin Pranzini, il me dit : « Si cet imbécile, au sortir de chez sa victime, n'était pas allé acheter un indicateur de P.-L.-M. et s'il n'avait pas fait, à Marseille, la sottise de distribuer à des filles les bijoux de sa victime, il serait peut-être aujourd'hui mon collègue à la Sûreté. » Et, philosophiquement, il avouait à M. Guillot qui lui reprochait l'emploi de quelque procédé douteux : « Que voulez-vous, monsieur le juge ? Je suis né canaille ! » Mais il se vantait.

Pour en finir avec *les Ouvrières de l'aiguille à Paris*, il me faut noter ici que dans aucun de mes livres je n'ai mis autant de moi que dans cette étude commencée sans entrain, et qu'aucun ne m'a donné autant de satisfaction. L'Académie des Sciences morales et politiques lui a décerné le prix Bigot de Morogues ; l'édition en a été rapidement épuisée, et si je ne l'ai pas réimprimée, c'est que j'aurais été forcé de tout refaire, de remettre au point tous les chiffres, qui ne peuvent être vrais que pour un temps très court, ce qui fait que ces sortes d'écrits sont essentiellement éphémères. Mais j'eus une récompense d'un autre genre, et bien autrement précieuse. Ayant fait, en février 1895, une maladie qui ne fut pas sans éveiller des inquiétudes, avec quelle émotion ne fus-je pas informé que, tour à tour, pendant des semaines, d'obscures amies que je n'avais jamais vues, que je ne connaissais jamais, étaient allées prier pour ma guérison Notre-Dame des Victoires ; et qu'après ma guérison, toujours anonymement, par groupes de trois ou quatre, elles étaient venues chez moi déposer des fleurs !

\* \* \*

Le volume où, sous le titre : *Souverains, Hommes d'Etat, Hommes d'Eglise*, furent réunies des « Variétés » publiées, à intervalles, par le *Temps*, fut loin de me valoir la même gratitude. Un de ces portraits, au contraire, m'attira de gros désagréments. Une dépêche d'agence avait accrédité le bruit de la mort, à Rome, du prince Napoléon, et, en raison de l'importance de son rôle comme de l'originalité de sa figure, Hébrard m'avait demandé de toute urgence une grande « Nécrologie » de première page. J'avais consacré ma soirée à interroger quelques-unes des personnes qui avaient le plus approché le Prince, notamment Charles Edmond, qui l'avait accompagné dans une de ses croisières, et passé une partie de la nuit à rédiger l'article. Juste le peu de sommeil inévitable, et je m'étais remis au travail avant l'aube. Toute la matinée, un cycliste avait fait la navette entre le boulevard des Italiens et la rue de Tournon, enlevant pour la composition les feuillets à mesure qu'ils étaient écrits. Il était convenu qu' aussitôt après le déjeuner j'irais corriger les épreuves, le journal paraissant vers 4 h. 1/2. Je n'y manquai pas. Mais, à peine avais-je relu une colonne qu'Hébrard arriva, décontenancé. La nouvelle était fautive ! C'était dans le numéro un trou énorme à boucher au dernier moment. Mais ce n'était pas ce qui préoccupait surtout un directeur aussi inventif que diligent : on bourrerait, au besoin, avec « de la copie restée sur le marbre ». Cependant il réfléchissait. Ce soir, il avait la primeur ; demain, il ne l'aurait peut-être plus. « Il n'a, disait-il, mi-plaisant, mi-sérieux, en parlant du Prince, il n'a jamais rien pu faire comme personne. Il est capable de mourir dans la nuit, et, demain matin, c'est le *Figaro* qui l'entertera ! » Puis se tournant vers moi : « Voyons, trouvez quelque chose. Il doit y avoir un moyen de nous en tirer. » Je demeurai stupide. Enterrer un mort ne me charmait déjà guère, mais il me répugnait de l'enterrer vivant. Reprendre le morceau était impossible, car c'était tout qu'il eût fallu refaire. Dans ce cruel embarras, les anges noirs volèrent à mon secours. L'un d'eux me souffla à l'esprit qu'il suffirait de changer un temps de verbe. La première ligne était ainsi conçue : « Le prince Napoléon est mort à Rome, à l'hôtel de Russie, tout

près de l'entrée de cette villa Borghèse où l'on voit la statue de Pauline, la Vénus Bonaparte, sculptée par Canova. » Si nous disions : « Le prince Napoléon se mourit à Rome... ? » Le présent, au lieu du passé. Le fait qui s'accomplit, au lieu du fait accompli. Ce ne serait plus inexact, ce ne serait, au pis-aller, que prématuré. On n'était plus la vie au moribond, on ne lui enlevait que l'espoir. Hébrard exultait. Il me félicita. Mais ces compliments ne purent dissiper le sentiment que j'avais d'avoir commis une espèce de mauvaise action. J'ai, dans la suite, souvent regretté le chagrin qu'en eut, pensai-je, la bonne princesse Julie. Le Prince, en effet, survécut deux ou trois jours. Si l'on ne doit aux morts que la vérité, encore doit-on s'assurer qu'ils sont bien morts avant de la dire, et même de l'imprimer. Et il ne faut pas non plus oublier qu'il n'est point de mort qu'un vivant ne pleure.

Dans les *Croquis parlementaires*, j'avais fait la critique du « personnel gouvernemental », n'imputant encore les défaillances du régime qu'à la faute des hommes. Dans les *Sophismes politiques de ce temps*, j'entrevis la critique « des formes, des principes et des procédés de gouvernement ». Je ne me méprenais point sur ce qui arriverait : ce qui suivrait, je l'avais prévu et voulu. « Je vais essayer de lever une grosse pierre, disais-je dans mon introduction, si j'y puis réussir et si elle tombe où je voudrais la jeter, il est probable qu'on entendra comme un clapotage d'eau dormante subitement troublée. » On entendit le clapotage et l'eau troublée mit quelque temps à se rendre. C'était le pied posé sur la voie qui, en quarante ans, avec des crochets et des haltes, mais sans retour, devait me conduire aux antipodes de mon point de départ. Certains de ceux qui pensaient comme moi, quant à l'insuffisance du personnel, reculèrent, dès que je m'en pris aux « principes », sans excepter même les « Immortels Principes ». Etienne Lamy, qui m'avait promis un article sur mon livre, s'excusa, alléguant pour seule raison que j'avais placé dans le sous-titre « les formes » avant « les principes », tandis que c'était aux « principes » d'avoir rang avant « les formes ». Simple querelle de protocole. Mais il y avait autre chose, qu'il n'avouait pas. Il y avait que je reconnaissais un « sophisme de la démocratie pure », un « sophisme de la légitimité démocratique », un « sophisme de la vertu comme principe de la démocratie », plusieurs « sophismes de la Déclaration des Droits de l'Homme », trois « sophismes des Immortels Principes, Liberté, Egalité, Fraternité », un « sophisme de la Souveraineté du Peuple », tout un bouquet de « sophismes du Suffrage universel » et du soi-disant « Régime parlementaire ». J'étais dès lors marqué pour l'hérésie. Nul n'échappe à son destin. Toute ma vie, je serais un hérétique. Vingt ans plus tard, chef de parti, il ne m'est presque jamais advenu d'être d'accord sur une seule question avec un seul membre de mon parti. Et, comme chef, je n'avais qu'à suivre. C'est ce que, dans les écoles de l'orthodoxie républicaine, on appelle « le libre examen ». On n'y pardonne point de « n'être pas conforme ».

Je n'avais pas cessé d'aller le samedi à l'Institut, assister en amateur aux séances de l'Académie des Sciences morales. Fréquemment, après la séance, mon ami André Liesse et moi nous passions le pont des Arts, avec J.-G. Courcelle-Deneuil, économiste éminent, auteur, en dernier lieu, d'un ouvrage sur la *Société moderne*, plein de vues originales jusqu'au paradoxe, d'une grande force quand il tombait juste, féroce ment libre-échangiste, pour qui les protectionnistes n'étaient pas des adversaires, mais des ennemis, et qui recommandait de les assommer de cet unique et triple argument : « Vous êtes des voleurs ! vous êtes des voleurs ! vous êtes des voleurs ! » Il avait rempli, dans je ne sais quel pays de l'Amérique du Sud, au Chili, me semble-t-il, de hautes fonctions directoriales, peut-être même ministérielles, pour lesquelles, on peut supposer que ses opinions avancées l'avaient désigné. Radical, positiviste, sentant un peu le franc-maçon, il était rentré en France vers 1870, et lors de la réorganisation ou d'une épuration du Conseil d'Etat, il avait été appelé à y siéger. Physiquement, il était court, corpulent, tassé, de teint rouge et plus que rouge, violet, apoplectique. Pour éviter la congestion, il se condamnait à marcher beaucoup. C'est ainsi qu'il venait de la rue de l'Assomption au quai de Conti, et retournait du quai de Conti à la rue de l'Assomption ; pour retourner, à la fraîcheur du soir, mais, pour venir l'été, au midi flamboyant. Il arrivait, son chapeau d'une main, son mouchoir de l'autre, s'épongeant sans répit, sous une ombrelle grise et verte, qui passait de la droite à la gauche, dans un gilet de piqué blanc et dans un veston d'alpaga. Nous lui disions que, par cette température, c'était trop. « Il est vrai, concédait-il, que c'est assez. Si je n'avais pas le Conseil pour me reposer, j'aurais

de la peine à refaire le trajet. Heureusement, il y a audience. Un petit somme va me rendre des jambes. » En bon démocrate, il méprisait les distinctions, tant qu'il les jugeait au-dessous de lui. Chevalier de la Légion d'honneur, il ne portait pas le ruban. Colifichets! grommelait-il. Dans une promotion du Quatorze Juillet, il fut nommé officier. J'étais en vacances. On me demanda si je lui avais envoyé ma carte. Je me récriai. Il aurait cru que je me moquais! Ne savais-je pas ce qu'il pensait de ces enfantillages? Comme si la valeur s'attachait à la boutonnière! On insista, on me conseilla d'écrire quand même... Or, la première fois que je le revis, non pas une de ses boutonnières, mais les deux, celle de sa jaquette et celle de son pardessus, étaient ornées chacune d'une rosette large comme la soucoupe d'un ménage de poupée!

Courcelle-Seneuil me dit un jour qu'il avait formé le projet de publier un *Dictionnaire de la science politique*, et m'offrit d'y collaborer. Il se chargeait de rédiger la « Préface » et me chargeait d'établir la liste des mots. J'étais, à l'époque, entraîné à la besogne des dictionnaires. J'avais donné au *Nouveau Dictionnaire de l'économie politique*, Léon Say et Joseph Chailley, divers articles (c'est le cas de dire divers). La théorie de la Monnaie dans Aristote. L'économie politique de la Révolution française, où, entre parenthèses, apparaissaient l'idée et l'expression même du *bloc*, chronologiquement avant d'être illustrées par Clemenceau, qui, du reste, j'en suis très certain, n'est pas allé les chercher là. Courcelle-Seneuil s'acquitta de sa tâche, moi de la mienne, et nous échangeâmes nos papiers. Sa préface était telle qu'on pouvait l'attendre de sa vigoureuse intelligence : solide, logique, déductive. Il voulut bien approuver mon *Index*. Les difficultés s'élevèrent lorsque je lui rapportai mon manuscrit. « Je me demande, me déclara-t-il, si nous avons vraiment le droit d'intituler notre travail : *Dictionnaire de la Science politique*. Dans l'état présent des choses, n'y aurait-il pas une sorte de tromperie sur la qualité de la marchandise vendue? Tout ce que nous pouvons dire, n'est-ce pas : *Dictionnaire des connaissances politiques*? » Des connaissances », et non pas « une science », et encore moins « la science ». Nous discutâmes longtemps et à plusieurs reprises. Courcelle-Seneuil n'en démorait pas. Ses scrupules l'étouffaient. De mon côté, j'estimais que, si nous n'avions en effet que des « connaissances » politiques, ce n'était pas la peine d'en faire un dictionnaire. Mieux valait, de ces connaissances, commencer à faire une science. Après, on verrait. Finalement, nous renonçâmes.

Mais, du consentement de Courcelle-Seneuil, je repris un peu plus tard le projet sous la forme plus souple, moins doctrinale, moins définitive, d'une « Bibliothèque des Sciences sociales et politiques » dont je partageai la direction avec André Liesse. Je résumai sous le titre commun : *La Vie nationale*, la tendance, l'esprit de la collection, que je développai dans son premier volume, *La Politique*. C'était une *Introduction générale*, une manière de discours préliminaire, et le livre s'en ressent. Léon Say m'a reproché avec raison d'être remonté au déluge, de m'être trop appuyant sur les origines. Cela tient, je pense, à ce que j'étais encore dans la période « sociologique » de ma formation. Je subissais alors fortement l'influence de Comte et de Spencer; et je ne faisais que commencer à subir celle de Sumner Maine. Je n'en étais déjà plus aux méthodes historiques pures; je n'en étais pas encore à la discipline historico-juridique; encore moins à mes chers Florentins, les vrais maîtres de toute politique, qui m'ont arrêté et fixé. Ce sont eux qui m'ont enseigné à fuir les abstractions et la métaphysique, à négliger ce qui est inutile, à m'attacher uniquement au réel, à rechercher la brièveté, la netteté, la certitude prochaine, la conséquence immédiate, l'évidence. Telle quelle, cette *Introduction générale, la Politique*, qui, dans sa seconde partie, n'était qu'un Manuel de nos institutions, ouvrit favorablement la série : elle fut aussitôt traduite en allemand, sous une belle couverture tricolore.

\* \* \*

Mais je n'écrivais pas pour écrire, et je ne soignais ma formation pour que l'action. Etudes, enquêtes, voyages, conversations, écrits, conférences n'ont été qu'une préparation. Elle fut longue et laborieuse. Je ne plains pas le temps que j'y dépensai : je déplore seulement qu'elle n'ait pas servi davantage. Du moins n'aurai-je jamais été obligé de faire rien qui fût absolument improvisé. D'autres, tout à fait mes contemporains, se sont flattés d'avoir été ministres très jeunes, sans apprentissage, des émules de Pitt, des « moins de trente ans » de la politique! Répondons-leur qu'on s'en est bien aperçu.

De ma part, ces ébauches d'action furent d'abord peu ordonnées. Je me lançai, avec M. de Marcère, dans une campagne pour la révision de la Constitution; avec Etienne Lamy, je rêvai de fonder « la République nouvelle »; avec les monarchistes Gustave de Lamarzelle et Charles Le Cour-Grandmaison, je tentai de jeter les bases d'une organisation professionnelle. Peut-être était-ce une erreur, voulant faire du nouveau, d'associer si étroitement à l'entreprise des hommes qui avaient derrière eux tout un passé. Mais, outre qu'il était naturel de leur demander une autorité que je n'avais pas, il ne me plaisait point de faire la coupure entre les deux générations : le sens que j'avais du continu, du permanent, de la constance des lois de la vie nationale me le défendait. Ce furent trois coups d'épée dans l'eau.

Nous fîmes, M. de Marcère et moi, à Caen, où nous avions été tous deux élèves, lui du Collège royal, moi du Lycée. C'est de lui que j'appris comment le vénérable M. Wallon était devenu, pour la postérité, le père de la Constitution, qui lui avait été apportée toute faite dans son lit. L'amendement historique venait d'être rédigé, par une réunion de députés, dans la chambre qu'Emile de Marcère occupait à Versailles. Il s'agissait de trouver quelqu'un d'assez qualifié, et de pas trop marqué, pour le soutenir, ce qui situait ce quelqu'un dans le Centre gauche ou le Centre droit. Albert Christophle, député de l'Orne et avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, futur gouverneur du Crédit Foncier, rentra à Paris. On lui confia la mission de trouver l'orateur idoine. Il se rendit premièrement chez M. Casimir-Périer, le père, qui écouta la proposition, remercia de l'honneur, mais se déroba, parce que, bien que prêt à voter le texte, il estimait qu'il ne convenait pas au descendant du grand Casimir-Périer de prendre l'initiative d'une mesure qui barrait éventuellement la route aux espérances des princes d'Orléans. Christophle se remit en quête. Il sonna à différentes portes. Celui-ci était absent, celui-là n'était pas en forme. Il s'en retournait bredouille rue de Grenelle, quand, en passant devant les fenêtres de M. Wallon, il vit de la lumière. Il monta, exposa l'affaire, lut l'amendement, en expliqua les motifs, conclut en faisant connaître au digne Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions le service qu'on sollicitait et qu'on espérait de lui. M. Wallon accepta. Et c'est ainsi que, parce qu'il se couchait de bonne heure, la vertu fut une fois de plus récompensée, et que la Constitution, fille de plusieurs pères, n'en eut légitimement qu'un, qui ne fut pourtant que son père adoptif. Cette Constitution, conçue chez lui, M. de Marcère l'avait longtemps soutenue; mais, enfin, il avait dû constater que les trois lois qui la fermenter ne sont que des lois de procédure, et qu'efficace pour empêcher, elle est impuissante pour agir. Aussi en prêchait-il à présent la réforme.

Du discours d'Etienne Lamy, pour « la République Nouvelle » à la salle de la Société de Géographie, il ne m'est resté que cette phrase, bien balancée et qui fit fortune : « Ne caressons pas les idées que nous ne pouvons pas épouser. » Etienne Lamy est mort célibataire. La réunion de Lille, avec Lamarzelle et Le Cour-Grandmaison, fut complètement manquée. A peine avais-je commencé à parler que je me trouvais mal, indisposé sans doute par une bouche de chaleur dont je ne m'étais pas méfié. Les signes de la gêne que j'éprouvais étaient si visibles qu'un professeur de la Faculté de médecine eut le temps de descendre du balcon, où il était assis, pour venir sur l'estrade me recevoir dans ses bras. Aussitôt que je fus ranimé, je ne pensai qu'à reprendre mon discours si sottement interrompu. « Bien, me dit le docteur. Qu'allez-vous dire? » Cervelle vidée, amnésie totale. On m'emmena, humilié et jurant que je ne parlerais jamais plus en public. Les ivrognes ne sont pas seuls à ne point tenir leurs serments.

\* \* \*

Vinrent les jours sombres et agités du Panama, où la deuxième équipe des républicains en titre d'office poignarda dans le dos la première. Etape curieuse dans l'évolution de nos mœurs politiques. Entrée en scène d'un machiavélisme (disons, sans y regarder de trop près : machiavélisme) inférieur, de robins et de chicanos, qui se sert du Palais de Justice pour peser sur le Palais-Bourbon, et, au poison, substitue le réquisitoire, ne tue pas, mais déshonore et par là même — pas toujours — disqualifie et élimine. On n'a peut-être pas suffisamment remarqué que la motion purificatrice portait les quatre signatures : Barthou, Deschanel, Jonnart, Poincaré. Il y eut, dans la boue remuée, des portefeuilles à ramasser. La nuée était d'autant plus méphitique que la composition en demeurait ignorée. Le soupçon planait ainsi sur tout le monde.

Combien, exactement, y avait-il de : corrompus », et quels étaient-ils ? Le chiffre de 104 était tenu pour acquis ; mais, dessous, quels noms et quelle cotes ? Une partie de la presse, sans doute la plus intéressée, ou faisait le silence le plus qu'il se pouvait, ou s'évertuait à détourner l'attention. Le bon Coppée disait drôlement : « Les journaux nous la baïlent belle ! Avides de savoir ce qui se passe dans la Commission de la Chambre ou dans le cabinet du juge d'instruction, vous vous les arrachez, et qu'y lisez-vous ? Cette question innocente : « Que se passe-t-il donc... à Caracas ? »

Un soir, à dîner chez Henri Lorin, le Nonce apostolique, Mgr Ferrata, m'interpella à travers la table, croyant que, rédacteur au *Temps*, j'étais particulièrement renseigné. « On dit que M. X... en est ? On dit une somme considérable ? » Je feignis un parfait détachement : « Oh ! Excellence, on en dit tant ! — Mais enfin on le dit ? — Oui, on le dit. — Mais quelle somme dit-on ? On dit considérable ? — En effet, considérable. — Cinq cent mille ? — On dit plus que cela. — Huit cent mille ? On dit plus encore. — Un million ? — On le dépasse. — Quinze cent mille ? — On dit plus de dix-sept cent mille. » De prix en prix, d'enchère en enchère, de *Panamino* en *Panamone*, les yeux du Nonce s'étaient allumés : il avait le visage émerveillé de tout Italien en présence d'une œuvre d'art, et il éprouvait l'impression irrésistible qui fait qu'on peut là-bas parler ou entendre parler d'une « belle ruse », d'un « beau crime », admirer même ce qu'on n'aboutit pas. Prêtre, évêque, ambassadeur du Pape, il ne trouva à prononcer que la formule fatidique : « Que c'est beau ! *Com' è bello !* »

Pourtant, je vis des choses qui n'étaient pas belles. Je vis un homme adulé la veille, et qui le redeviendrait le lendemain, s'en aller accablé au milieu de gens qui s'écartaient de lui comme d'un pestiféré, ne rencontrant — et ce fut par pitié — qu'une seule main qui osât serrer la sienne. Trahisons, lâchetés, reniements. Les plus coupables, peut-être, ne furent pas les plus vifs.

Une des dernières séries que je donnai au *Temps* fut une suite de quatre articles sur les rapports, en France, de l'Etat et de l'Eglise. Recueillis en brochure, ils attirèrent l'attention de Brunetière, qui leur fit l'honneur d'une note très élogieuse sur la couverture de la *Revue des Deux Mondes*, et, par l'intermédiaire de Ferrari, directeur de la *Revue bleue*, m'invita à aller le voir. Je débutai, au printemps de 1893, par trois études, dont la deuxième *Voyages d'Empereur* fut l'occasion d'un incident fâcheux. Tracassé, en ce moment, par un événement de famille qui ne me permettait qu'un travail entrecoupé, il m'était échappé une phrase maladroite, une de ces phrases généralisatrices que toute une profession, toute une classe, toute une population peut prendre pour elle, et qui blessent aussi injustement qu'inutilement. Je ne me la rappelle plus dans ses termes mêmes, mais je m'en souviendrais que je m'empresserais de l'oublier, souhaitant sincèrement qu'elle n'eût jamais été écrite. Tout ce que j'en veux dire pour mettre sur la voie et rendre le cas intelligible, c'est qu'il y était question du peuple napolitain et de Polichinelle. « Le peuple napolitain » tout entier, comme j'y allais ! Mais je l'avais provoqué, sans le vouloir, sans y penser, sans croire à plus qu'à une plaisanterie sans méchanceté et sans portée. Je l'eus tout entier sur les bras.

L'effet fut hors de proportion avec la cause. Un grand seigneur, le duc Carafa d'Andria, Napolitain de Paris, tonna, fulmina et invectiva contre moi, à Paris même. De Naples, je reçus un cartel, et de partout, dans la Péninsule, je fus insulté copieusement. De proche en proche, on mêla à cette querelle l'armée française et la nation française. Elle prenait l'ampleur et l'aigreur d'un différend international. A grand fracas, on m'appela en défi au delà des Alpes. Devais-je m'y rendre ? Je consultai, au Sénat, où je le voyais souvent, le général Japy, vétéran de la guerre d'Italie. Il fut d'avis que c'était à celui qui se prétendait outragé de poursuivre la réparation, et qu'il n'y avait qu'à le laisser venir. Le général ajouta à cette sentence des considérants sévères. Personne ne vint, et le conflit fut ainsi ramené à sa juste mesure. Mais cette réparation qu'on n'a réclamée que de loin, et sur un ton inacceptable, je veux la donner ici de moi-même. J'ai reconnu ma faute, tout en la réduisant à ce qu'elle fut réellement ; depuis quarante ans, j'espère l'avoir effacée par les preuves accumulées de l'amitié la plus franche, je dirais volontiers du plus indestructible amour, de cet amour inné et cultivé qui inspire actes et paroles : *Amor mi muove, che mi ja parlare*.

Le *Temps* avait supprimé ses missions, à l'étranger. Je n'y avais plus d'emploi, sauf d'y rédiger, accidentellement, le Bulletin du jour, pendant une des éclipses de Francis de Pressensé. Il n'y avait

qu'à nous séparer par consentement mutuel. Hébrard y était décédé. Je n'y résistais pas. Un jour que j'étrennais une pelisse, une allusion stupide au Panama, faite pour rire, m'indigna. Après la méaventure de Charles Buloz, le secrétaire général de la *Revue des Deux Mondes*, Ferdinand Brunetière, en fut nommé directeur. C'était le 11 décembre, à 5 heures. A 8 heures, il était convenu entre nous que je quitterais le *Temps* et le journalisme, et que, sous la condition d'une collaboration exclusive, je retrouverais à la *Revue* la même situation, les mêmes attributions, la même indépendance. Cette seconde époque de ma vie d'écrivain, compliquée de ma vie parlementaire, allait durer plus de vingt-cinq ans, de la fin de 1893 à la fin de 1919.

CHARLES BENOIST,  
Membre de l'Institut de France.

## Un catholique libéral en arrêt devant « Quadragesimo anno »

Le catholique libéral que nous avons présenté aux lecteurs de la *Revue catholique* fut de nouveau sur notre chemin comme nous revenions d'une manifestation *Rerum novarum*.

— Encore du fanatisme et du zèle excessif, s'écria-t-il, dès qu'il sut l'emploi de notre journée.

— Je ne vous comprends pas, lui répondîmes-nous. Vous êtes, prétendez-vous, catholique, et un des enseignements romains les plus retentissants de l'époque moderne n'obtient de vous que cette appréciation dédaigneuse !

— Notre dédain est beaucoup plus pour les commentaires passionnés du document que pour le document lui-même.

— Avez-vous lu le commentaire que vient de faire de *Rerum novarum* le Pape lui-même ? Car nous possédons désormais un commentaire de même autorité que le texte commenté.

— Pas encore.

— Le commentaire en question s'appelle *Quadragesimo anno*. Sur nombre de points, il va plus fort, si vous me passez l'expression, que beaucoup de commentateurs taxés par vous de fanatisme.

— Enfin, les considérations morales et religieuses n'ont rien à voir dans le fonctionnement des lois économiques. Ces lois économiques, c'est comme les lois de la mécanique, toutes les morales du monde les laissent parfaitement indifférentes. Celui qui n'observe pas les lois économiques fait faillite et toutes les Encycliques réunies n'empêcheront pas sa chute.

— Et qui prétend le contraire ? Il faut observer les lois économiques et en outre il faut observer les lois morales et religieuses. Ces deux sortes de lois ne se contredisent pas. L'activité humaine appartient toujours au monde moral et est toujours soumise aux lois morales. S'il s'agit d'une activité économique, elle est en plus soumise aux lois économiques.

— Soit. Je dis seulement que l'économie n'est pas influencée par la morale.

— Et c'est là votre erreur. Une erreur libérale. Les énergies morales et l'orientation de ces énergies sont essentielles à la vie économique et à son rendement.

— Toujours vos affirmations génériques. Vous avez la déformation professionnelle des prédicateurs. Vous êtes habitué à laisser tomber du haut de la chaire de vérité des lieux communs que vous qualifiez de divins et d'éternels, mais qui généralement ne cassent rien, la réaction de l'auditoire étant, vous le savez, fort molle.

Mais vous n'êtes pas ici en chaire de vérité. Nous sommes en chemin de fer, assis en face l'un de l'autre sur une banquette de troisième, au même rang et au même niveau. Deux amis, enchantés de se rencontrer.

— Oui, enchanté. Et n'ayant aucune prétention à dogmatiser. Je ne veux que donner mon avis, comme vous, avec raisons à l'appui.

— Eh bien, précisez. Montrez en quoi la morale et les vertus morales peuvent avoir prise sur l'économie, qui, à mon sens, est au contraire régie par des lois d'airain.

— Ce sera bien simple. Il me suffira de vous exposer quelques enseignements de *Quadragesimo anno*. Entre parenthèses, je vous engage vivement à lire ce chef-d'œuvre. Oui, un chef-d'œuvre, même de science et de philosophie humaines. Les adversaires du catholicisme lui ont rendu hommage. Un ancien ministre socialiste en a lu et commenté un passage à la Chambre belge. Et un ministre catholique en fonctions a montré par une intervention malencontreuse qu'un marxiste pouvait être plus empressé de lire les documents pontificaux qu'un catholique militant et même un démocrate chrétien. Donc, le Pape Pie XI constate avec regret que la vie industrielle, commerciale et financière est livrée, sous le régime libéral qu'a instauré la Révolution française, à la concurrence effrénée...

— La concurrence est la condition, le principe du progrès. C'est l'excitant nécessaire de l'activité économique.

— Pie XI ne l'exclut pas et ne le condamne pas. Ce qu'il condamne, c'est l'abandon par les pouvoirs publics et par la carence des institutions économiques à une concurrence de plus en plus acharnée. La vie économique est devenue une guerre économique. Les lois de la guerre sont dures. La vie économique a ses lois martiales. Comme toutes les guerres, la guerre économique ou plutôt chacune des batailles qui constituent la guerre économique se termine par une défaite. Les victimes se multiplient. Le nombre des vainqueurs diminue. La concentration des affaires et surtout de la finance remet aux mains de quelques magnats le contrôle de la vie économique de toute une nation. Ou plus souvent encore leur puissance déborde les frontières nationales et met en question l'indépendance et la souveraineté des chefs d'Etat et des gouvernements.

— Que voulez-vous faire à cela? C'est la conséquence fatale des lois de la vie. Ainsi en fut-il dans les luttes biologiques à travers lesquelles s'est faite l'évolution des espèces. Les faibles ont été éliminés par les forts. C'est la condition, et si vous le voulez, la rançon du progrès.

— Lourde rançon, en vérité. Cette lutte des industries, des maisons de commerce et des banques en a provoqué une autre non moins inhumaine. Pour tenir le coup dans cette compétition, on a comprimé les prix de revient par tous les moyens. Notamment en refusant aux ouvriers le salaire et les conditions de vie qu'appelaient leur qualité d'hommes et de chefs de famille. La rançon s'est accumulée dans la classe prolétarienne. Des meneurs et des théoriciens sont venus qui leur ont indiqué la lutte — la lutte finale — comme le seul moyen d'en sortir. Et voilà comment le libéralisme a été le fourrier du socialisme et du communisme. Voilà comment la concurrence, qui tend à la dictature financière, a provoqué la lutte des classes qui tend à la dictature du prolétariat ou à la dictature bourgeoise. Ces guerres atroces et ces paix non moins violentes ne peuvent tout de même pas être considérées comme la condition normale et définitive d'une activité aussi importante que la vie économique.

— Quelle guerre et quelle paix préconisez-vous à leur place?

— Nous prônons la paix et non la guerre. Nous sommes, dans ce domaine comme dans celui des relations internationales, pacifiques

sinon pacifistes. Nous appelons la paix du Christ dans le règne du Christ.

— Style de prédication.

— Réalité possible et nécessaire. Votre système, comme le système socialiste, mise sur l'égoïsme. Egoïsme personnel, égoïsme de clan, égoïsme de classe. Ce sont ces égoïsmes qui entrent en lutte et en concurrence. Le christianisme mise sur l'altruisme. Il y a deux formes d'altruisme, deux vertus auxquelles ne cesse de faire appel la sociologie catholique : justice et charité.

— Utopies. Parce que des êtres exceptionnels vivent dans les couvents et les monastères une vie de désintéressement, vous rêvez d'un système économique qui généraliserait ce mysticisme évangélique.

— Nous rêvons, oui, de généraliser l'esprit de l'Évangile, mais non l'esprit monastique ou l'amour franciscain de la sainte pauvreté. Nous n'excluons pas l'intérêt personnel. Nous défendons la propriété contre le socialisme et le communisme. Mais nous proclamons que la propriété, si elle est un droit, implique des devoirs. Nous croyons conciliable le sens de l'intérêt personnel avec celui des devoirs sociaux. Nous voyons dans l'équilibre de ces deux tendances la condition essentielle de la paix sociale et de la civilisation chrétienne. Car nous sommes encore en civilisation chrétienne. Elle est bien un peu démarquée. Mais nous sommes encore loin du paganisme. L'équilibre réalisé aux plus belles époques du paganisme était d'autre sorte que l'équilibre de la civilisation chrétienne. Nous les comparerons, si vous le voulez, une autre fois, et la comparaison, veuillez me croire, ne sera pas à l'avantage de la Rome antique ni d'Athènes, ni de l'Égypte, ni de l'Assyrie. Je vous le demande, l'économie ne doit-elle pas être modifiée profondément et avantageusement lorsque le souci de l'intérêt personnel est tempéré ou même dominé par l'esprit de justice et de charité? Voilà la conception chrétienne de la vie économique. Et la voilà dans son opposition à la conception païenne, à la conception libérale et à la conception marxiste.

— Cette conception ne manque pas d'allure ni de grandeur, je le reconnais. Mais elle n'est qu'une conception. Le moyen de la réaliser? Il faudrait, pour qu'elle réussisse, que tout le monde s'y mette à la fois. Sinon, vos altruistes seront vite éliminés et hors de combat.

— J'en conviens et le Pape en convient. Les principes moraux de la vie économique appellent des institutions analogues, comme on disait jadis. Actuellement, les hommes sont rangés et organisés uniquement selon leur intérêt. Les sociétés industrielles, commerciales et financières sont, par définition, des groupements d'intéressés. De même, les organismes de classe. Il faut, déclare Sa Sainteté, des institutions économiques qui aient pour objet les fonctions sociales de leurs membres. Ce sont les corporations, détruites par le libéralisme, mon cher, par le libéralisme de vos grands ancêtres. Ces institutions doivent être restaurées en les adoptant, il va de soi, aux circonstances nouvelles amenées par l'évolution de l'industrie, du commerce et de la finance. Et l'État, qui a pour objet le bien commun, contrôlera et coordonnera ces institutions elles-mêmes. On crie facilement à l'étatisme. Les gouvernants et les législateurs, devant une société démunie d'institutions économiques autres que les organismes de classes et les sociétés anonymes, sont bien obligés de pratiquer comme un moindre mal une politique d'intervention qui se justifierait difficilement en situation normale. Il reste d'ailleurs que la vie économique doit être subordonnée au bien commun que l'État a la charge de défendre et de promouvoir.

— Tout cela est-il dans l'Encyclique?

— Parfaitement et ce n'est pas tout.

— Mais ce n'est plus de la religion. Le Pape sort de son domaine et de sa compétence.

— Il se contente d'indiquer les exigences indispensables de l'ordre surnaturel. Car la vie et l'activité profanes, la politique, l'économie, les lettres, les arts servent de milieu et de cadre à l'accomplissement terrestre de l'humaine destinée. Leur organisation, leur fonctionnement, l'esprit que les anime importent beaucoup à cette destinée. L'harmonisation et la collaboration du temporel et de l'éternel est le problème central de la civilisation. Le christianisme apporte sa solution, la seule qui réponde aux desseins de Dieu et aux aspirations les plus profondes de notre cœur.

— Nous reparlerons de cette Encyclique — car je dois vous quitter. D'ici là, je l'aurai lue. Vous avez trop facile de discuter étant le seul à posséder tous les éléments du problème.

— En effet. Et je suis heureux de ce premier hommage que vous rendez à l'enseignement social du Saint-Siège. Connaissant votre loyauté, je suis bien sûr que ce ne sera pas le dernier.

LOUIS PICARD.

## Tour du monde d'un sceptique <sup>(1)</sup>

### AUX INDES

Srinagar

Srinagar possède une vaste population de vaches et de taureaux sacrés qui errent vaguement dans les rues, mangeant tout ce qu'ils peuvent trouver de légumes pourris, d'herbe et de feuilles mortes. Ce sont des bêtes de petites tailles — environ la moitié de la taille ordinaire des bêtes anglaises — et merveilleusement douces. Les étoffes rouges n'ont aucun sens pour ces petits taureaux; on peut, sans crainte, les laisser entrer dans une boutique de porcelaines, voire dans une nursery. La liberté, la sous-alimentation, et le libre accès aux femelles de leur espèce, expliquent sans doute une douceur aussi surprenante.

Mais bien qu'innoffensifs, ces totens hindous sont passivement insupportables. Ils ne vous attaquent pas pendant que vous marchez ou conduisez dans les rues, mais ils ne se dérangent pas non plus pour vous céder la place. Ils restent là, à ruminer méditativement au milieu du chemin, et ni cris, ni grelots, ni cornes d'auto ne les en délogent. Il faut que vous soyez sur eux pour qu'ils se décident à bouger. Évidemment ils se savent tabous! une longue expérience leur a appris qu'ils peuvent rester plantés sur la route autant que bon leur semble, et que si furieusement que résonne le klaxon, rien ne leur arrivera. Rien. Car le Kachmir, bien que la plupart de ses habitants soient mahométans, est gouverné par une pieuse dynastie hindoue. Il y a encore peu d'années que, s'il tuait une vache, un homme était condamné à mort. Un règlement moins rigoureux ne les condamne actuellement qu'à sept années de travaux forcés. La crainte salutaire des vaches est enracinée dans le cœur de tout chauffeur kachmirien. Et les totens le savent. Avec une majestueuse impertinence, ils choisissent le beau milieu des rues pour se promener. Quand on est Dieu, on ne se trouble pas pour la commodité d'un simple mortel, tout puissant qu'il soit.

Aux yeux de la raison pure, il y a quelque chose de singulièrement illogique dans la façon qu'ont les Hindous de ne pas oser tuer les vaches, ni manger leur chair quand elles sont mortes, et de n'avoir aucun scrupule à faire de la vie de ces bêtes sacrées un enfer terrestre. L'orthodoxie, en Kachmir, est tellement stricte que le Bovril est confisqué à la frontière et que les chasseurs ont

l'interdiction de tuer le *nilgai* sauvage, qui n'est pas bovin du tout, mais qui se trouve à tort être appelé la « vache bleue »; le nom même est sacré. Or, on ne fait rien pour protéger ces divins animaux contre aucune cruauté qui n'entraîne pas positivement la mort. On les nourrit à peine, et quand on les emploie comme attelage on les éreinte sans pitié. Si l'aiguillon ne suffit pas à les faire marcher, le conducteur saisit leur queue, et du même mouvement qu'un homme qui s'efforce de mettre une Ford en marche, lui imprime une torsion violente. En hiver, quand le fourrage manque, les Kachmiriens empilent leurs bêtes dans un endroit clos jusqu'à ce qu'elles commencent à suer; à ce moment-là, ils les poussent dehors dans la neige avec l'espoir qu'elles attraperont une bonne pneumonie dont elles mourront. Je le répète, aux yeux de la raison cela paraît certainement étrange. Mais voilà, la majorité des actions humaines ne sont pas faites pour être examinées avec les yeux de la raison.

Cawnpore.

Le Congrès Pan-Indien de Cawnpore dura trois jours, et au cours de ces trois jours j'ai entendu plus de discours politiques que je n'en avais entendus de toute ma vie. Beaucoup d'entre eux étaient en *Hindi*, donc, pour moi, incompréhensibles. Quant aux discours en anglais, il y en eut beaucoup d'éloquents, mais pour les raisons que je viens de donner, ils ne m'apprirent pas grand-chose. Si le congrès fut impressionnant, — et il m'impressionna profondément, — ce ne fut pas à cause de l'éloquence des délégués. Les discours en masse sont toujours un peu ridicules. Particulièrement s'il s'agit des discours d'un peuple qui n'est pas en mesure de mettre ses paroles en action. Les Anglais qui vivent aux Indes ont tôt fait de saisir cette absurdité. Eux qui possèdent le pouvoir, ils n'ont pas besoin de parler. Il leur est facile de railler les Indiens, déshérités et impuissants, pour la vaine profusion de leur éloquence. Les Indiens se rendent eux-mêmes très bien compte de l'absurdité de tant de discours : « Nous parlons trop, me disait un vieil Indien, mais au moins cela signifie faire quelque chose; dans ma jeunesse, nous ne parlions même pas. » Au commencement était la parole. Les mots sont créateurs. A la longue, ils finissent par engendrer des actes. Mais, je le répète, ce n'est pas par les discours que je fus impressionné. Je le fus par les orateurs et par leur auditoire.

Imaginez une tente immense : plus de cent mètres de long sur soixante de large. En levant les yeux, vous pouviez voir à travers la toile mince du toit les ombres de bannières flottant au vent, et, de temps à autre, la silhouette fugitive d'un faucon ou celle d'un vautour planant lentement. Le sol de la tente et de l'estrade était convenablement recouvert de nattes, et c'est sur ces nattes — car il n'y avait pas de chaises — qu'étaient assis les délégués. Ils y restèrent assis, sans broncher, d'avant midi jusque bien après le coucher du soleil, soit six ou sept heures, et, le dernier jour, près de neuf. Il s'en fallut de peu que ces neuf heures de jeûne et d'accroupissement ne fussent les derniers de ma vie. Quand elles prirent fin, j'étais tout simplement moitié mort de fatigue. Les délégués, eux, semblaient positivement en avoir savouré chaque minute. Confort et repas réguliers sont des habitudes occidentales que peu d'Orientaux ont adoptées, même parmi les plus riches. Se trouver subitement acculés à cette position incommode et au jeûne prolongé est dur pour des membres et pour des reins occidentaux.

La foule était énorme; il y avait là, environ, sept à huit mille délégués, entassés sous la tente. Jadis, m'assura-t-on, cette foule aurait été bigarrée de turbans et de fez de diverses couleurs, parsemée de chapeaux européens et de casques coloniaux. Mais, à présent, depuis les jours de non-coopération, on ne porte plus que le « bonnet gandhi », de coton blanc. C'est un affreux bonnet qui ressemble à celui des forçats. Ceux qui le portent considèrent que cette analogie est symbolique. L'Inde entière étant, disent-ils, une immense geôle, l'uniforme de forçat est le seul qui convienne logiquement à ses habitants. Installés sur l'estrade, nous contemplions, semblait-il, une sorte de grande assemblée de prisonniers.

C'est l'immensité de la foule qui me frappa d'abord. La quantité est toujours, en soi, impressionnante. Le spectateur humain est petit et seul. Les multitudes et les grandes dimensions l'accablent, le font se sentir plus seul encore, et encore plus petit. Dans le monde de l'art, laideur et disproportion elles-mêmes peuvent nous émouvoir pourvu qu'il y en ait assez. Les édifices qui bordent Victoria Street, à Londres, sont, au point de vue architectural, monstrueux.

(1) La Librairie Plon publiera bientôt sous ce titre la traduction d'un ouvrage de A. Huxley, dont ces pages sont extraites. La lecture ne s'en recommande qu'aux esprits tout à fait formés.

Mais ils sont si hauts, et leur enfilade monotone est si longue, qu'ils finissent par en tirer une certaine grandeur. Le genre et l'aspect des individus qui composent la foule du Derby ou de la Coupe Finale sont répugnants; la foule n'en est pas moins une chose magnifique et impressionnante. Mais, à Cawnpore, ce n'est pas uniquement la quantité d'êtres humains réunis sous la tente du Congrès, qui vous impressionnait, c'était aussi leur qualité. A regarder cette foule, on était frappé par le grand nombre de physionomies belles et intelligentes. Ceci spécialement, sur l'estrade et dans son voisinage, où se trouvaient les chefs et leurs disciples les plus zélés. Chaque fois qu'ayant noté un visage particulièrement expressif, intelligent ou énergique, je demandais qui c'était, je découvrais presque toujours que l'homme de ce visage avait à son actif six mois au moins de prison politique. Après un peu d'exercice, j'appris à distinguer à première vue le « type criminel ».

Dans la foule assemblée sous la tente du Congrès, tout spectateur occasionnel aurait été frappé par les figures de Mrs. Sarojini Naidu, présidente du Congrès, et du Pandit Motilal Nahru, chef du parti Swarajist. Voilà, eût-il dit, des gens qui sont en soi des personnalités; c'est écrit sur leurs figures. Il n'aurait probablement même pas remarqué dans le *dholi* le petit homme dont un châle entourait les épaules nues; le petit homme émacié, à la tête rase, aux grandes oreilles, qui ressemblait vaguement à un renard; le tranquille petit homme qui n'attire l'attention que lorsqu'il rit, — car il rit de tout son cœur, comme un enfant, et son sourire a un charme inattendu et juvénile. Non, un spectateur occasionnel n'aurait probablement même pas remarqué Mahatma Gandhi.

Chez les Indiens l'enthousiasme pour la sainteté, jusque dans ses manifestations extrêmes, est aussi vif qu'il l'était chez les chrétiens des premiers siècles. L'éloquence, l'énergie et ce qu'on appela le magnétisme personnel, suffisent à faire d'un homme un efficace meneur de peuple. Mais pour captiver l'imagination des foules indiennes, il faut avoir, outre ces qualités, les caractères spécifiques du saint. Un Disraëli captivera le cœur des Anglais; il n'aurait aucune chance de réussir aux Indes. Là, le chef populaire qui, de nos jours, a le plus d'action sur les masses, c'est Gandhi, qui est un saint et un ascète, qui n'est pas le moins du monde un politicien. Sainteté et astuce politique sont rarement réunies. La sainteté de Gandhi lui a donné le pouvoir sur le peuple. Mais il n'a pas eu l'habileté politique de tirer de ce pouvoir le meilleur parti.

Edwar Lear a écrit quelque chose à propos de

*Un vieil homme de Thermopyle  
Qui jamais ne fit rien comme il faut.*

Pour un Occidental, tous les Indiens ressemblent au vieil homme de Thermopyle. Je suis, moi-même, quelque peu thermopylien dans les choses pratiques de la vie et, pourtant, je suis intrigué, troublé, et presque exaspéré par les Indiens. Pour un homme d'action, d'esprit absolument net, aimant l'ordre et tenant essentiellement à la respectabilité et aux apparences, les Indiens doivent être littéralement exaspérants.

On établirait une liste longue et variée de ce que je puis appeler les thermopylismes indiens. Je préfère ne m'arrêter qu'à la conduite thermopylienne des Indiens dans une zone déterminée : celle du cérémonial. Car c'est, je crois, en matière de cérémonial et de tenue que les Indiens sont, à nos yeux d'Occidentaux, le plus évidemment incapables « de rien faire comme il faut ». Quiconque a pénétré dans un temple, ou assisté à un mariage indien, n'a pu manquer d'être frappé par l'extraordinaire « laisser-aller » et la totale inefficacité des rites symboliques. Le sublime est constamment coupé de choses ridicules et vulgaires, et les plus monstrueuses incongruités s'y mêlent librement. Le vieil homme de Thermopyle est aussi présent au palais qu'au temple; et les demeures des potentats indiens sont un incroyable mélange de magnificence et de bon marché, de somptuosité et de détails domestiques grotesques. Les vaches se chauffent sur le pas des portes; l'antichambre est souillée d'excréments de pigeons; des mendiants sommeillent sous le porche ou s'épouillent réciproquement la tête; dans une des cours intérieures, une cinquantaine de courtisanes de la ville psalmodient d'interminables litanies en l'honneur de la naissance du onzième petit-fils du Maharadjah. Il y a, sans que personne sache au juste pourquoi, un lit de cuivre dans la salle du trône, à côté d'une armoire en faux acajou, de Tottenham Court Road. Des illustrations en couleur du numéro de

Noël, du *Drapic* de 1907, encadrées, alterner le long du mur avec les plus exquises miniatures rajpoutes ou persanes; dans la chambre des bijoux, jamais balayée, il y a pour cinq millions de livres sterling de pierres précieuses, entassées au hasard; les peintures murales des appartements privés s'écailent, les plâtres sont rongés par une sorte de lèpre, il y a un trou dans le tapis. La grande salle d'audiences, tout en marbre, est meublée de chaises de bambou : et les chauffeurs des Rolls Royce sont vêtus de guenilles et se mouchent dans le long bout flottant de leurs turbans. Anglais, et appartenant à cette vieille bourgeoisie riche de dignité à défaut d'argent, où l'on se met en tenue de soirée pour manger avec un parfait décorum, dans de la porcelaine et de la vaisselle plate, un dîner de morue à l'eau et de faux canards aux choux, j'étais toujours étonné, peiné et choqué par l'incapacité des monarques orientaux à sauvegarder les apparences, à se conduire comme leur position le comportent.

La conduite thermopylienne des délégués du Congrès de Cawnpore, pendant le discours de M. Gandhi sur la condition des Indiens de l'Afrique du Sud, m'ahurit encore bien davantage. Quand il monta sur l'estrade, on applaudit vigoureusement, moins toutefois qu'un spectateur occidental ne s'y fût attendu. Les auditoires indiens ne sont guère enclins à vociférer ou à battre des mains, et quand on est assis par terre il est malaisé de taper du pied. Toutefois, bien que le tapage ne fût pas considérable, l'enthousiasme l'était visiblement. Eh bien, quand Mahatma commença à parler, il y eut encore plus de conversations et de remue-ménage, plus d'inattention générale, qu'il n'y en avait eu pendant tous les discours de la journée. Il était, il est vrai, très tard quand M. Gandhi prit la parole. Les délégués avaient derrière eux une longue journée de jeûne, assis sur un sol que le passage des heures ne rendait certes pas moins dur. Ils avaient toutes les raisons possibles d'éprouver le besoin de détendre leurs esprits et leurs jambes ankylosées. Mais tout fatigué qu'il pût être, un auditoire occidental aurait sûrement attendu pour faire cela que le grand homme eût fini de parler. Même si le discours lui avait paru ennuyeux, il aurait cru devoir écouter en silence et attentivement le grand héros national tant admiré. S'agiter, chuchoter, lui aurait paru un manque de respect. Pour l'auditoire indien, il n'en était évidemment rien. Manquer de respect à Mahatma était probablement la dernière chose à laquelle aurait pu songer un délégué de Cawnpore. Cependant tous bavardaient sans arrêt, allongeaient leurs jambes raidies, réclamaient de l'eau, sortaient pour prendre l'air et rentraient avec bruit. Sachant la façon dont se fussent comportés les Anglais pendant le discours d'un héros national réunissant en sa seule personne la sainteté de l'archevêque de Canterbury et la popularité du prince de Galles, je fus surpris, je fus prodigieusement intrigué.

Le capitaliste, le receveur des contributions et l'agent de police ont leur place dans toute société, quelle que soit la forme de son gouvernement. Il faut que les hommes travaillent pour vivre, paient pour être gouvernés et obéissent aux lois. Au point de vue de la raison, il semblerait que le privilège d'être contraints à travailler, forcés de payer des impôts, ou d'être mis en prison par des gens de sa propre race plutôt que par des gens d'une autre ne soit guère important et ne mérite pas tout le mal qu'on se donne pour chasser gendarmes, receveurs et employeurs étrangers. Mais les hommes ne considèrent pas les choses au point de vue de la raison; et les Indiens sont des hommes.

Quant à dire si les Indiens sont actuellement en état de se gouverner eux-mêmes, et s'ils s'en tireraient aussi bien que les Anglais, ou mieux ou plus mal, je n'en sais rien. Ni moi, ni personne. Chacun a ses idées personnelles à ce sujet : mais, en politique comme en science, toute théorie encore non réalisée ne vaut ni plus ni moins qu'une autre. Ce n'est qu'après l'expérience que nous découvrons quelle est, entre plusieurs, la meilleure hypothèse. Or, le charme déconcertant de la politique, c'est que là nous ne pouvons pas contrôler par l'expérience la vérité de théories contradictoires. A un moment donné il faut choisir. En 1916, par exemple, certaines personnes pensaient qu'il eût été bien de faire la paix. D'autres pensaient le contraire. On ne peut évidemment pas faire à la fois la paix et la guerre. Nos gouvernements se décidèrent pour la guerre. La théorie de ceux qui pensaient qu'il eût mieux valu faire la paix dès 1916 n'a jamais été vérifiée. Nous savons, par expérience, que poursuivre la guerre jusqu'à

ses amères limites a été une chose déplorable. Une paix prématurée aurait peut-être été pire; il se peut aussi qu'elle eût été préférable. Cela demeure affaire d'opinion. Personne n'en saura jamais rien. Il n'y a pas de laboratoire politique où l'on puisse faire des expériences.

La vérité des thèses pour ou contre la capacité des Indiens à se gouverner eux-mêmes ne peut être prouvée qu'expérimentalement. Elles ne sont, pour l'instant, que les opinions différentes des parties intéressées. Il se trouve que je ne suis pas partie intéressée (je ne considère pas que le seul fait d'être, d'une part, un Anglais, et, d'autre part, un libéral, favorable à la liberté et à l'auto-décision, me rende directement responsable, soit de l'intégrité de l'Empire britannique, soit de la libération du peuple indien) et il m'est facile de suspendre mon jugement jusqu'à preuve faite. Mais, si j'étais membre de la I. C. S., ou si j'avais des actions dans une fabrique de jute de Calcutta (je le voudrais bien!) je croirais le plus sincèrement du monde que la domination anglaise a été une parfaite bénédiction pour l'Inde, et que les Indiens étaient complètement incapables de se gouverner eux-mêmes. Et si j'étais un Indien cultivé, j'aurais déjà sûrement la prison à mon actif, pour avoir agi selon ma foi contre de telles affirmations. Bien plus, si je partageais la conviction des Anglais, — si on pouvait prouver de quelque manière que le Swaraj aurait pour conséquences immédiates la discorde municipale, les guerres religieuses et politiques, l'oppression des castes inférieures par les castes supérieures, l'inertie et la corruption, l'anarchie enfin, — si tout ceci pouvait être prouvé, je crois que je persisterais encore à réclamer le Swaraj. Il est des choses qu'il n'est pas possible, qu'il n'est pas juste de considérer du point de vue raisonnable ou utilitaire.

#### Delhi,

Le discours du vice-roi à l'ouverture de l'Assemblée législative, fut de caractère surtout officiel et d'exposition. Il contenait toutefois certains passages plus émouvants, de l'espèce des « formules brèves et bien senties ». Avec un trémolo contenu légèrement étudié dans la voix, Son Excellence se déclara désolée que la réponse indienne au « geste généreux » de lord Birkenhead (c'étaient, je crois, ses propres mots) ait été si peu appropriée. Je ne sais plus s'il alla jusqu'à parler de la tâche que l'Angleterre s'était imposée, de mettre l'Inde en mesure de se gouverner soi-même. Tout ce que je puis affirmer, c'est que les notes dominantes de son discours résonnaient bruyamment du *Fardeau de l'Homme blanc* (1).

Il fut un temps où j'aurais préféré à cet exposé un peu nasillard de pieux espoirs et d'idéals élevés, un éclat plus brutalement « réaliste » à la manière de Mussolini. Mais il y a longtemps de cela. Je n'ai plus mon admiration de jeunesse pour le cynisme politique et je suis maintenant un partisan fervent de l'hypocrisie. Le politicien hypocrite reconnaît l'existence de valeurs plus hautes que celles de l'intérêt immédiat, national, économique ou de parti. Ceci admis, il ne peut pas permettre à ses actes d'être trop ouvertement contraires aux principes qu'il professe. Avec lui on peut toujours faire appel à de « meilleurs sentiments ». Mais le politicien réaliste, cynique, n'a pas de « meilleurs sentiments ». Un vice-roi mussolinien se contentera de dire : « Nous sommes ici avant tout en vue de notre propre intérêt, et non de celui des habitants du pays. Nous avons des forces immenses à notre disposition, et nous nous proposons d'en user sans merci, afin de conserver ce que nous avons conquis. Rien ne nous fera abandonner la moindre part de notre puissance. » A un tel homme, il est manifestement inutile de parler de démocratie, d'auto-décision, de fraternité. Il ne professe pas le moindre respect pour ces idées; pourquoi agirait-il comme s'il les respectait? On peut toujours rappeler ses principes à un politicien qui professe des idées humanitaires. Il peut ne pas y croire sincèrement ou d'une manière absolue — quoique personne ne professe de principes sans y croire tant soit peu — mais ayant fait cette profession de foi, il n'ose y contredire trop outrageusement par ses actes.

Plus il y a d'hypocrisie en politique, mieux cela vaut. L'hypocrisie en soi n'est rien, mais liée à la plus infime parcelle de sincérité, elle sert, tout comme le zéro à la droite d'un nombre, à

multiplier tout ce qu'il peut y avoir de bonne volonté sincère. Les politiciens qui affectent des principes humanitaires sont forcés, tôt ou tard, de mettre leurs théories en pratique, et d'une façon bien plus absolue, qu'ils n'en avaient jamais eu l'intention. Sans hypocrisie politique, pas de démocratie. « Pecksniff », si odieux qu'il puisse être en soi, est le gardien de la morale privée. Et s'il n'y avait pas les snobs intellectuels pour payer — en monnaie sonnante — le tribut que le philistinisme doit à la culture, les arts périraient avec leurs serviteurs affamés. Bénissons le Ciel pour l'hypocrisie!

En relisant le précédent paragraphe, je me demande pourquoi je l'ai écrit. Sans hypocrisie, pas de démocratie : donc, que l'hypocrisie soit. Cela implique naturellement que la démocratie est une chose excellente, un idéal à rechercher passionnément. Mais la démocratie est-elle après tout réellement souhaitable? Les nations européennes ne semblent certainement pas le croire en ce moment. Et même la volonté de disposer de soi n'est plus aussi populaire qu'elle l'a été. Il y a bien des parties de l'ancien empire autrichien où l'on évoque les années de la domination des Habsbourg comme un âge d'or, et où l'on regrette sincèrement l'ancienne bureaucratie. Qu'est-ce d'ailleurs que la démocratie? Peut-on dire que le gouvernement par le peuple existe quelque part, sauf peut-être en Suisse? Le système parlementaire anglais ne peut certes pas être défini un gouvernement par le peuple. C'est un gouvernement d'oligarches pour le peuple et avec la consultation occasionnelle du peuple. Cela signifie-t-il quoi que ce soit quand je dis que la démocratie est une bonne chose? Est-ce que j'exprime là une opinion raisonnée? ou bien est-ce que je répète par pure habitude une formule creuse que l'on m'a serinée dans mon enfance? Je me le demande. Et si je suis à même de me le demander avec un si parfait détachement, c'est que je suis né dans la haute bourgeoisie, que j'appartiens à la classe gouvernante d'une nation indépendante, riche, et extrêmement puissante. Si j'étais né Indien, ou si j'avais été élevé dans les taudis de Londres, je ne serais guère capable d'une incertitude aussi philosophique.

Et puis il y avait les Maharadjahs. La Chambre des Princes — cette remarquable assemblée que fréquente chaque année un nombre perpétuellement réduit de chefs indiens — était réunie pendant que nous étions à Delhi. Durant une semaine, les Rolls-Royce circulèrent en bien plus grand nombre dans les rues que les Ford. Les hôtels fourmillaient de despotes accompagnés de leurs vizirs. Aux soirées du vice-roi on voyait des diamants si gros qu'ils semblaient des bijoux de théâtre. Il était impossible de croire que les perles de ces colliers, qui valaient des milliers de livres, fussent le produit naturel des huîtres. Comme Proust se serait royalement amusé des Maharadjahs! Des hommes plus follement orgueilleux de leur naissance que le baron de Charlus; faulseusement riches et possédant en fait tout le pouvoir despotique duquel le nom de Guermantes n'est que le pâle symbole héréditaire; ayant toutes les idiosyncrasies et les excentricités des personnages de Proust et rien de leur peur de l'opinion publique; excessifs et démesurés comme aucun aristocrate de l'Occident moderne ne saurait être, réalisant à la manière napoléonienne ou néronienne les pauvres velléités potentielles de grandeur ou de vice en action qui demeurent à l'état latent chez ceux qui vivent dans la société et ne la dominent pas. Il les aurait étudiés avec un intérêt passionné surtout dans leurs relations — relations humiliantes et péniblement ridicules — avec les Anglais. Il aurait été charmé de voir un Radjpoute, descendant du soleil, faire tout au monde pour se rendre agréable à un fonctionnaire qui, pauvre, insignifiant, sans éducation, n'en était pas moins son maître. Le spectacle d'une vertueuse matrone anglaise accomplissant son devoir en conversant poliment avec un Héliogabale au teint sombre, couvert de bijoux, célèbre par le nombre de ses concubines et de ses mignons, ne l'eût pas moins réjoui. Avec quelle fidélité il eût rapporté leurs paroles, avec quelle surprenante intuition il eût deviné le contrepoint secret de leurs pensées! Il eût aussi été profondément intéressé par cette curieuse loi tacite, laquelle décrète que les Européennes ne doivent danser en public avec aucun Indien d'un rang inférieur à celui de Rajah. Et cela l'eût amusé, j'en suis certain, d'observer les effets extraordinairement limifiants de la fortune et d'un titre royal sur les plus vifs sentiments antiasiatiques. La cordialité avec laquelle on parle au « cher » Maharadjah Sahib et même parfois de lui, est réjouissante. Mes propres aper-

(1) Allusion à un poème de Kipling.



cus trop distants, et trop hâtifs des comédies royales indiennes, m'ont donné le désir d'y regarder plus à loisir, de plus près, et d'un œil psychologique plus perçant que celui que m'a chichement octroyé la nature.

Je me souviens de tant d'autres petites choses saisissantes. Dans un endroit perdu, la gratitude pathétique d'un jeune homme envers lequel nous avions été tout simplement polis; et son hésitation à partager notre repas, de peur de ne pas savoir manger à l'européenne et de se déshonorer à tout jamais à nos yeux. Les manières extraordinairement cordiales et cavalières de certains Indiens cultivés, qui n'ont pas encore appris à accepter leur égalité avec les Européens qui les gouvernent, et qui sont toujours anxieux de l'affirmer bruyamment. La flagornerie singulièrement embarrassante des autres. La mordante férocité des commentaires que nous avons saisis dans les couloirs de l'Assemblée législative, et que faisaient les femmes de certains membres du gouvernement sur les orateurs indiens. En les écoutant, je me suis rappelé les propos tenus en Angleterre par la classe bourgeoise sur les ouvriers au moment de la grève des mineurs. Les gens dont la supériorité est précaire détestent passionnément les inférieurs d'en bas qui la menacent.

Je ne dois pas non plus oublier — car Proust y eût consacré une vingtaine de pages — la sacro-sainte convention anglo-indienne de s'habiller pour le dîner. Du vice-roi au jeune employé qui chez lui prend son dîner au coucher du soleil, il n'est pas, dans l'Inde, un Anglais qui, solennellement, ne « s'habille ». C'est comme si l'intégrité de l'Empire britannique dépendait d'une façon directement magique de la mise d'un habit noir et d'une chemise empestée. Des hommes, tout seuls dans les bungalows-postes, sur des caboteurs ou dans de petites cabanes au milieu de bois infestés de tigres, obéissent à l'impératif mystique, et chaque soir revêtent l'uniforme funèbre du prestige britannique. Les femmes, habillées des dernières créations françaises de Stratford-atta-Bowe, taquinent les conserves de poisson; tandis que des moustiques se repaissent de leurs bras et de leurs cous nus. C'est magnifique!

Plus étonnante encore, peut-être, est l'autre grave convention destinée à la sauvegarde du prestige européen, la convention de trop manger. Cinq repas par jour : — deux petits déjeuners, le repas de midi, le thé et le dîner — sont de règle d'un bout à l'autre de l'Inde. On ajoute souvent un sixième repas dans les grandes villes où il y a des théâtres et des bals pour justifier un souper tardif. L'Indien qui fait tout au plus deux repas par jour, souper un seul, trop souvent aucun, doit se déclarer battu. Gandhi, dans son autobiographie, rappelle ses péchés de jeunesse, quand — après quels effrayants combats avec sa conscience! — il mangea de la viande. C'est un de ses condisciples qui l'induisit en tentation. La viande, disait spécieusement le tentateur, était le secret de la suprématie anglaise. Les Anglais étaient forts parce qu'ils mangeaient beaucoup. Si les Indiens se bourraient aussi royalement, ils chasseraient les Anglais de l'Inde. Ces arguments frappèrent Gandhi. Il écouta, se laissa convaincre. Il mangea de la viande au moins trois ou quatre fois. C'est peut-être pourquoi il s'en fallut de si peu qu'il chassât les Anglais de l'Inde. En tout cas, l'histoire prouve à quel point les Indiens sont impressionnés par nos prouesses gastronomiques. Notre prestige est lié à nos excès. Il faut, pour le salut de l'Empire, que le touriste vraiment patriote sacrifie son foie et son colon et prépare le terrain aux apoplexies et aux futurs cancers de l'intestin. J'ai fait de mon mieux pendant mon séjour dans l'Inde; cependant, au risque de miner notre prestige, de faire tomber toute la machine impériale en ruines autour de moi, j'ai de temps en temps, sans avoir l'air de rien, laissé passer un plat. L'esprit est fort, mais la chair, hélas! est faible.

## AUX ÉTATS-UNIS

### Los Angeles

La lumière du jour s'était levée pour les habitants d'Hollywood, la brillante lumière californienne. Mais dans le cinéma, à l'intérieur du studio, nul soleil ne brillait : les lampes seules, dont l'éclat intense d'un vert jaunâtre donnait aux vivants, hommes et femmes, l'apparence de cadavres ayant la jaunisse. Dans le coin d'une espèce d'énorme grange on se disposait à « tourner ». L'appareil était prêt; les lampes mortuaires en pleine incandes-

cence. Deux ou trois cowboys et deux clowns flânaient en fumant. Un homme en habit confiait à sa moustache le soin de le faire ressembler à un apache anglais. Une jeune personne, si parfaitement, si impeccablement ravissante que vous reconnaissiez aussitôt la star, était assise dans un coin et lisait. Le metteur en scène — quel dommage vraiment qu'un pareil profil restât *au-dessus de la mêlée* (1), au lieu de faire partie des tableaux! — l'appela poliment. Miss X... leva les yeux. « Voilà la scène où vous voyez commettre le meurtrier », expliqua-t-il. Miss X... se leva, fit un signe à sa femme de chambre, qui lui apporta un peigne et une glace. « Ça va, mon nez? », questionna-t-elle en se poudrant. « Musique! hurle le metteur en scène, du sentiment, s'il vous plaît. » L'orchestre dont le devoir est, dans tous les studios, de mettre les acteurs dans l'état d'âme voulu, attaqua une valse. Des flots de mélodie douceâtre emplirent le studio; nos esprits furent entraînés dans le balancement de leurs vagues sirupeuses. Miss X... rendit la houpette à sa femme de chambre et marcha vers l'appareil. « Vous vous cachez derrière le rideau et vous essayez de voir. » Miss X... se cacha derrière le rideau. « Rien que la main d'abord. Bien serrée. Ensuite la figure, peu à peu. — Bien, Master Z... », répondit la voix tranquille de la star derrière le rideau de peluche. « Vous y êtes? Alors, allons-y. » L'appareil se mit à ronronner comme une aimable variété d'appareil de dentiste. Le rideau se souleva légèrement. Une main blanche en étreignit le bord. « De la terreur, miss X... », cria le metteur en scène. La main blanche se crispa dans un spasme d'épouvante cinématographique. Le metteur en scène se tourna vers le chef d'orchestre : « Corsez un peu. » On corsa. Les vagues de sirop s'élevèrent davantage. « La figure à présent, miss X... Doucement. Rien qu'un œil. Ça y est. Ne bougez pas. Encore plus de frayer. » Miss X...registra une alarme à fendre le cœur. Miss X... sortit de son rideau et retourna sur sa chaise. Elle rouvrit son livre de théosophie et reprit tranquillement sa lecture.

Nous nous avançâmes, et après quelques instants d'arrêt pour assister à un nouvel enregistrement de terreur par un homme cette fois, avec un autre metteur en scène nous entrâmes dans les coulisses du studio. Après avoir prononcé les mots de passe se référant à l'autorisation du manager, et nié toute relation avec des compagnies rivales, nous finîmes par être introduits. Dans une des chambres on était en train de broser des miracles et des cataclysmes naturels — des typhons dans des baignoires, des séismes en miniature, le Déluge, le Passage de la mer Rouge, la Grande Guerre, à base de tanks de poupée et de pétards, des fantômes et l'au-Delà. Dans une autre chambre on modelait des animaux préhistoriques, et l'architecture de l'avenir. En bas, dans des caves mystérieusement éclairées par des lampes rouges et qui sentaient les produits chimiques, une série de machines développaient et imprimaient les films. Ce qui sortait de là était fantastique. Je ne sais plus combien de centaines de mètres d'art et de culture elles pouvaient dérouler par jour. Des kilomètres à coup sûr.

\* \* \*

En sortant, j'achetai un journal. C'était un samedi : une page entière était consacrée aux annonces des sectes religieuses rivales, indiquant les marchandises spirituelles qu'elles donneraient ou vendraient le jour du Sabbat.

« D<sup>r</sup> Léon Tucker et les messagers musiciens dans une grande conférence biblique. Demain, trois meetings. Morceaux d'orgue, marimbaphone géant, vibraphone, violon, piano, accordéon, banjo, guitare et autres instruments. Eglise Baptiste de Wilshire. »

Le marimbaphone géant était certainement tentant. Mais dans la première Eglise méthodiste (n<sup>o</sup> 20 Figueroa) on promettait de distribuer des Fleurs du jour des Mères à tous les Fidèles. (Le jour des Mères vous devez porter un oeillet rouge, si votre mère vit encore, un blanc si elle est morte. Les fleuristes sont partout les plus ardents des matriolâtres.) De plus, on y avait retenu par contrat les services exclusifs du D<sup>r</sup> James H. Maclaren, orateur dramatique, qui devait donner son fameux numéro sensationnel : les personifications de Lincoln et de Roosevelt. Le D<sup>r</sup> Maclaren, nous disait-on, apporte un Message unique, original, éloquent, instructif et exaltant, qui concerne deux de nos Grands Présidents. Transporte et exalte. Cela fera du bien à votre âme. Le merveilleux Message de ces deux Grands Présidents sera rapporté dans leur patrie

(1) En français dans le texte.

avec une éloquence nouvelle et vous sentirez que vous avez passé la soirée dans la compagnie de Grands Esprits. Venez entendre le Grand Orgue, le quatuor des Artistes et le Chœur consacré. A l'église congréganiste d'Hollywood il devait y avoir un film de Jackie Coogan dans sa croisade en Nouvel Orient. Le prospectus était fascinant. Seulement le portrait de miss Leila Castberg, de l'Eglise de la Puissance Divine (Modernisme) ne l'était pas moins: sa performance pouvait n'être que d'un intérêt médiocre — elle devait prêcher au théâtre Morosco sur la Divine Maternité — mais le visage qui souriait sur le prospectus était certainement agréable. Moins attrayant — pour les dévots masculins tout au moins — étaient les portraits de Messrs. Clerke et Van Bruch; mais le libellé de leur annonce suffisait à contrebalancer dans l'esprit du lecteur l'effet produit par leurs images. « *Nous y sommes, peuple, nous y sommes.* » La marée monte au *revival du temps jadis*. A 7 h. 30, tous les soirs, sauf le lundi. Sermons et chants exaltants. Spécial ce soir. Venez les entendre — 10 Evangélistes — 10. Parti Evangéliste Van Bruch — Clarke.

Jazz et Jazz bis. Mouvement perpétuel. Marchez en dansant. Dites-le en dansant. Charleston et Baptistes. Radios et Revivals. Transports de l'âme et Gilda Gray. L'harmonica, le nègre au Saxophone, le Marimbaphone Géant, Cantiques, films et Irving Berlin. Petting Parties et la Première Eglise Méthodiste Libre Episcopale. Jazz bis! N. G. Beskin, le *Juif converti*, retour d'une brillante tournée, dirigera une campagne pour le tabernacle à Glendale. *Pourquoi je suis devenu chrétien.* « Habillé en costume juif, accessoires intéressants. » Dernière séance, irrévocablement. Les célèbres Imitations de Basse-Cour. 10 Evangélistes — 10. La plus belle troupe de Cyclistes Tragi-comiques qui fût jamais. En marche, Soldats Chrétiens. Demeurez avec moi. Je vais apporter à ma petite, ce soir, un beau pastèque.

\* \* \*

L'heure du cocktail. (Voici plus de deux ans que nous avons affaire au même bootlegger (1) un homme de toute confiance.) La glace cliquette dans le shaker—danse de squelettes en miniature — et l'authentique liqueur est versée. *A boire! à boire!* (2). Vive Pantagruel! Ceci est la sèche Amérique. Nous montâmes dans l'auto de notre hôte et circulâmes interminablement, nous semblait-il, à travers la ville immense couchée de tout son long. On passa des cinémas, palaces, des théâtres, des music-halls. Des magasins, des appartements, d'énormes hôtels étincelants. Sur chaque bâtiment les raies de lumière verticale montaient comme des fusées dans le ciel sombre. Et les bâtiments eux-mêmes — ils avaient, eux aussi, jailli presque en fusées dans l'existence. Il y a trente ans, Los Angeles était une ville de dixième ordre — de quinzième ordre. En 1940 ou aux environs, elle devrait, d'après les plans, être aussi grande que Paris. Aussi grande et aussi gaie. La grande Joy City de l'Ouest.

Et de quelle joie! La joie de courir sans cesse, d'être sans cesse affairé, de ne pas avoir le temps de penser, d'être trop riche pour douter. La joie de crier, de se moquer, de danser et danser *for ever* aux sons d'une musique sauvage, et de chanter voluptueusement :

*Oui, Monsieur, Elle est mon Bèbè*

*Non, Monsieur, ne dites pas « peut-être ».*

*Oui, Monsieur, Elle est, à présent, mon Bèbè...*

La joie de rire très fort, de parler d'une voix suraiguë pour ne rien dire (car la pensée est bannie de cette cité de l'Effrayante Joie et la conversation y est inconnue). La joie de boire du whisky prohibé dans d'immenses flacons d'argent. La joie d'aller au cinéma et au théâtre, de s'asseoir avec des camarades dans des clubs luxueux et fort peu exclusifs, de s'en aller en bande par les soirs d'été avec cinquante mille personnes écouter des concerts dans les jardins publics, d'être toujours dans la foule, jamais seul. La joie d'aller entendre le dimanche un sermon entraînant, de s'attendrir aux cantiques, de se repentir de ses péchés... La joie, en un mot, d'avoir ce qui est techniquement connu comme Bon Temps.

Et, combien le peuple de Joy City s'y applique, quel cœur il y met à avoir du Bon Temps! Les Bons Temps de Rome et de Baby-

gone, de Byzance et d'Alexandrie étaient ternes et misérablement bornés en comparaison du Bon Temps superlatif de la Californie moderne. Le monde des anciens était relativement pauvre : et il avait connu la catastrophe. La fortune de Joy City est d'une énormité sans précédent. Son peuple au cœur léger ignore la guerre, la peste, la famine, ou la révolution; jamais dans son Eldorado sûr et encore à demi-vidé, il n'a connu autre chose que la paix prospère, la satisfaction, le consentement universel. Peut-être les meilleurs patriotes sont-ils ceux qui demandent au ciel une calamité nationale.

Nous roulions et roulions par les rues bourdonnantes de Joy City (une automobile, Monsieur, par trois habitants et quart). Les hautes maisons semblaient menaçantes; les lumières fusaient vers le ciel. Nous roulions toujours. Brusquement, au bout d'une trouée surgit un grand édifice blanc, brillant magiquement contre l'obscurité intensifiée du ciel (le Temple des Elans, monsieur, juste terminé). Du sommet, les rayons d'une demi-douzaine de projecteurs interrogeaient le ciel. On eût dit les antennes de quelque animal énorme, tâtant et fouillant dans le vide — cherchant quoi? La vérité peut-être? On n'a nul besoin de la vérité dans la Cité de l'Effrayante Joie. Le Bonheur? on le tient. Dieu? Mais on a déjà trouvé Dieu; Il est à l'intérieur du Temple brillant; Il est le Temple, le Temple flambant neuf, d'un million de dollars, où à ce moment, les initiés du vénérable ordre des Elans étaient rassemblés pour adorer non la stérilement aristocratique Lady Pauvreté, mais la vulgaire Américaine Miss Fortune. Cinq ou six cents autos stationnaient devant les portes. Que *pouvaient* chercher les antennes lumineuses? Mais rien, naturellement, rien du tout. Si elles remuaient si obstinément c'était pour s'amuser. Elles remuaient pour le plaisir de remuer. Le mouvement est une joie, et c'est ici la Grande Cité de Joie de l'Ouest.

## RETOUR

Londres

Donc le voyage est achevé et me voici revenu là d'où je suis parti, plus riche de beaucoup d'expérience, plus pauvre, de nombreuses convictions déracinées, de beaucoup de certitudes détruites. Car convictions et certitudes sont trop souvent les concomitantes de l'ignorance. Le fruit de la connaissance et de l'expérience est généralement le doute. Un doute qui croît en profondeur à mesure que la connaissance pénètre plus profondément dans le mystère souterrain, et qui s'élargit en proportion exacte de l'élargissement de l'expérience et du raffinement des perceptions de l'individu qui expérimente. Les convictions d'un poisson sont, nous pouvons en être sûrs, inébranlables. Un chien est aussi plein de certitudes que le Vétéran Libéral qui a professé les mêmes opinions pendant quarante ans. Vous pouvez conjurer un chat comme Cromwell conjura un parlement, par les entrailles du Christ, de penser qu'il peut se tromper : la bête ne doutera jamais d'avoir raison.

Quand je commençai mes voyages, je savais ou je croyais savoir comment les hommes devraient vivre, comment ils devraient être gouvernés et instruits, et ce qu'ils devraient croire. Je savais quelle était la meilleure forme d'organisation sociale, et pour quelle fin les sociétés avaient été créées. J'avais, sur toutes les activités humaines, mon propre point de vue. Maintenant que je suis revenu, je me trouve dépourvu de ces agréables certitudes. Avant mon départ, vous auriez pu me poser presque n'importe quelle question sur l'espèce humaine, et je vous aurais répondu avec volubilité. Demandez à quelqu'un de parfaitement ignorant comment marche l'électricité, il trouvera votre demande ridiculement simple. « Vous n'avez qu'à presser le bouton », dira-t-il. L'ouvrier électricien vous donnera une explication plus technique, en termes de courant, de résistances, de conductibilité. Mais le physicien philosophe confessera modestement son ignorance. Le phénomène électrique, dira-t-il, peut être décrit et classé. Mais quant à dire ce qu'est l'électricité... Et il lèvera les bras au ciel. Mieux on comprend la portée d'une question, plus il est difficile d'y répondre. Ceux qui aiment sentir qu'ils ont toujours raison et qui attachent une grande importance à leurs propres opinions feront bien de rester chez eux. En voyage, vos convictions tombent aussi facilement que vos lunettes; elles sont moins facilement remises en place.

Mes pertes, je l'ai dit, furent nombreuses. Mais en compensation de ce que je perdis, j'acquis deux importantes convictions nouvelles

(1) Qui vend l'alcool en sous-main.

(2) En français dans le texte.

qu'il faut de tout pour faire un monde et que les valeurs spirituelles établies sont fondamentalement correctes et doivent être conservées. J'appelle ces opinions « nouvelles », quoiqu'elles soient l'une et l'autre au moins aussi vieilles que la civilisation, et quoique je fusse pleinement convaincu de leur vérité avant de partir. Mais les vérités les plus anciennes, les plus généralement reconnues quand elles résultent d'une expérience nouvelle et personnelle, revêtent pour nous l'apparence de nouveauté apocalyptique. Il y a toute la différence du monde entre croire académiquement, par l'intelligence, et croire personnellement, intérieurement, de tout son être. Un sourd qui lit un livre sur la musique peut avoir la conviction théorique que Mozart était un bon compositeur. Mais guérissez sa surdité, faites-lui entendre la *Symphonie en sol mineur* : sa conviction touchant la grandeur de Mozart deviendra quelque chose d'entièrement nouveau.

Qu'il faille de tout pour faire un monde, je m'en suis douté dès que j'ai su lire. Mais les proverbes restent des platitudes tant qu'on n'en a pas personnellement éprouvé la vérité. Le voleur qu'on vient d'arrêter sait que l'honnêteté est la meilleure des politiques avec une intensité de conviction que nous autres n'aurons jamais. Et pour réaliser qu'il faut de tout pour faire un monde, on doit voir de ses yeux au moins une partie de ce tout. L'ayant fait, ayant acquis ainsi une intime connaissance de la vérité du proverbe, il est difficile de continuer à croire avec complaisance en ses propres opinions, sa propre manière de vivre comme étant seules rationnelles et justes. Cette conviction de la diversité de l'homme doit trouver son expression morale dans la pratique de la plus complète tolérance possible.

Mais si les voyages apportent la conviction de la diversité humaine, ils apportent aussi une conviction non moins forte de l'unité humaine. Ils inculquent la tolérance, mais ils montrent les limites qu'elle ne saurait dépasser. Les religions, les codes de morale, les formes de gouvernement et de société varient à l'infini ; chacun d'eux a droit à sa propre existence. Mais il y a une unité sous cette diversité. Tous les hommes, quelles que soient leurs croyances, leurs habitudes, leurs manières de vivre, ont un sens des valeurs. Et partout, et dans toutes les sortes de sociétés, les valeurs sont en gros les mêmes. La bonté, la beauté, la sagesse et la science, les êtres humains qui en sont doués, les créateurs humains de choses et de pensées par elles animées ont toujours et partout été honorés.

Notre sens des valeurs est intuitif. Il n'y a aucun moyen de prouver l'existence réelle des valeurs susceptibles de satisfaire l'intelligence logique. Nos critères peuvent être démolis par argumentation ; nous n'en avons pas moins raison de nous y attacher. Pas aveuglément, certes, ni sans examen. Convaincu, par expérience pratique, de la diversité de l'homme, le voyageur ne sera pas tenté de s'attacher à ses critères nationaux hérités, comme s'ils étaient nécessairement les seuls vrais et non pervers. Il comparera les différents critères ; il cherchera ce qu'ils ont de commun ; il observera la façon dont chaque critère se pervertit, il essaiera de créer pour lui-même une échelle des valeurs autant que possible nette de toute défiguration. Dans un pays il verra les valeurs vraies et fondamentales défigurées par l'importance excessive donnée aux principes aristocratiques et hiérarchiques ; dans un autre, elles le seront par excès de démocratie. Ici on surestime le travail et l'énergie pris en soi ; là, le simple fait qu'une chose existe. Il verra dans certaines parties du monde la spiritualité se donner libre cours ; ailleurs, un matérialisme stupide niera jusqu'à l'existence même des valeurs. Le voyageur observera ces défigurations variées et créera son échelle des valeurs aussi nette d'elles, ainsi indépendante du temps et des circonstances, aussi près de l'absolu qu'il le pourra. Comprenant la diversité et l'admettant, il sera tolérant, mais pas sans limite. Il distinguera entre les perversions inoffensives et celles qui tendent actuellement à nier ou à discréditer les valeurs fondamentales. Il sera tolérant avec les premières. Avec les secondes, nul compromis n'est possible.

— Aldous HUXLEY.

(Traduit de l'anglais.  
par M<sup>me</sup> Fernande Dauriac.)

## De Kruger à Kreuger...

Mes *Souvenirs*, qui n'ont pas encore dégénéré en *Mémoires*, couvrent, grosso-modo (en matière politique), une période comprise entre deux noms, deux noms délicatement similaires. Noms étrangers tous les deux, je le reconnais non sans honte et chagrin. Mais ce sont au moins des noms nordiques, eux aussi, depuis les étrangers tous les deux, je le reconnais non sans honte et chagrin. Mais ce sont au moins des noms nordiques, ah ! oui, trop parfaitement nordiques. Et considérant que nous, Anglais, ne sommes rien si nous ne sommes nordiques, il paraît étrange que nos ennemis les plus mortels aient été si souvent nordiques, eux aussi, depuis les Danois en Wessex jusqu'aux Hollandais en Afrique du Sud, sans parler des Allemands en Afrique orientale et en... Europe occidentale. Quoi qu'il en soit, ces deux noms n'en sont qu'un sous deux formes aussi teutoniques, l'une et l'autre, que la loi de Grimm ou les théories de Max Mueller. Mon expérience politique commença avec Kruger pour finir avec Kreuger. Sans doute, et je m'en félicite, pas mal d'autres choses finiront-elles également avec Kreuger...

Le premier nom rappelle l'impérialisme triomphant de la grande guerre des Boers, qui nous fit conquérir Prétoria et perdre l'Afrique du Sud. Car je pense bien qu'il ne se trouve plus d'esprit réaliste pour mettre en doute que nous avons perdu l'Afrique du Sud. Tout effort de pure culture ou de politique anglaise là-bas serait, à l'heure actuelle, instantanément dominé par une quelconque entente des Hollandais, que nous combattîmes, et des Juifs allemands pour lesquels nous combattîmes.

Quant à cette guerre elle-même, elle fut, sous certains rapports, curieuse et unique. Ce ne fut pas seulement une guerre « chauvine », mais ce fut spécialement une guerre « journalistique » et Harmsworth (1) se vantait de l'avoir provoquée, plus légitimement qu'il ne se vantait d'avoir mis fin à la guerre mondiale. Il fallait, aux deux guerres, une espèce d'épouvantail pour être brûlé en feux d'artifice ou pour effrayer les enfants, épouvantail dont la laideur n'avait aucun rapport nécessaire avec rien de réel, pas même avec la réelle laideur de celui dont il portait le nom. Mais ceux qui n'ont vécu que le : « Il faut pendre le Kaiser... », ne peuvent se faire une idée du : « il faut brûler, griller et bouillir le Kruger ». Kruger fut plus effroyable que ne le fut jamais le Kaiser, même le jour où sombra la *Lusitania* ; la poupée hollandaise n'était pas seulement plus laide, mais réellement plus grande que la poupée allemande. Si les caricaturistes firent de leur mieux avec les moustaches du Kaiser, celles-ci n'étaient qu'une faible végétation à côté des terrifiants favoris de Kruger.

Or, en réalité, M. Kruger était le président d'une petite communauté agricole de Hollandais sud-africains dont nous avions garanti l'indépendance par traité et que nous avions respectée jusqu'au jour où nous découvrîmes qu'elle possédait une mine d'or. Voilà la vérité toute simple, et tout le monde la connaissait. Le prétexte et l'excuse furent que les étrangers visitant la petite république, en majorité des Juifs, ne pouvaient pas prendre part aux élections. De ceci on inféra que M. Kruger et ses fermiers se proposaient de conquérir l'Empire britannique et on fit le nécessaire pour prévenir une pareille tentative. Mais les fermiers étaient suffisamment aptes à la guerre de guérilla, et les financiers qui tiraient la ficelle étaient suffisamment inaptes à toute guerre, pour prolonger la guerre de façon inattendue et pour jeter un discrédit inutile et souvent immérité sur le prestige militaire britannique. Pour le surplus, la principale plaisanterie à propos de Kruger était qu'il avait une barbe sous le menton pareille à celle que les tracts

(1) Propriétaire du *Times*, devenu plus tard Lord Northcliffe (N.d.l.R.)

illustrés attachent aux bons ouvriers anglais et qu'il lisait la Bible. Étant donné, toutefois, que la Bible était regardée comme « le secret de la grandeur anglaise », il semble curieux que M. Kruger ne soit pas devenu Anglais, ou n'ait pas conquis les Anglais...

\* \* \*

Je n'ai aucune vénération pour les favoris ni pour la barbe sous le menton; je n'ai pas de vénération spéciale, non plus, pour la Bible comme la lisent les calvinistes hollandais ou les impérialistes anglais. Il y avait bien des choses, chez les Boers, avec lesquelles je ne sympathisais pas du tout, mais je pensais qu'ils avaient raison et je l'ai dit. Avant tout, mon instinct primordial me disait que le monde gagnerait à écouter l'avis du stupide fermier plutôt que celui d'un adroit financier. Car le cultivateur cultive, tandis que le financier ne « finance » pas. En règle générale, il se borne à convaincre les cultivateurs et autres bonnes gens à le financer, lui. Et le remarquable, c'est qu'on admire son adresse financière quand il agit de la sorte sans vider ses propres poches alors que le cultivateur qui ne cultive pas sa propre terre ne suscite, pour cela, aucune admiration.

Or donc, pendant la guerre sud-africaine les fermiers furent sacrifiés aux financiers, et ce fut à le premier événement politique que je vécus à un âge suffisamment avancé pour prendre parti; ce fut aussi le moment triomphal suprême d'un primat financier sans frein et sans obstacle. Depuis lors, l'histoire s'est développée de Kruger à Kreuger. Elle avait commencé par le financier tuant des fermiers pour une mine d'or, elle finit par le financier se tuant lui-même pour annoncer la ruine de l'or...

La comparaison présente d'autres aspects étonnants. J'ai fait remarquer que la caricature faisait de M. Kruger un colosse, mille fois plus grand que nature. Le Président était un homme très retiré et même très prosaïque avec ses habits démodés et son antique chapeau haut de forme. Il eût pu être, n'importe où, un quelconque fermier méthodiste. Il n'a pas plus pu avoir l'idée de détruire d'Empire britannique que d'annexer le système solaire. Mais pour la galerie il était monstrueux : un dragon déchaîné sur la terre.

Si tout le monde parlait de Kruger, personne ne parlait de Kreuger. Plus exactement, personne ne parlait de lui tant qu'il était là et qu'on pouvait parler de lui. Ce n'est qu'en cessant d'exister que, soudainement, il se mit à exister. Et quand, en mourant, il finit enfin par naître et par être connu des hommes, on découvrit qu'il avait été un géant économique enjambant l'univers entier. Il fut un des quatre ou cinq rois occultes qui gouvernent actuellement la terre, mais il fut un secret. Le nom d'un vieux fermier crasseux fut écrit en feu d'artifice dans le ciel; le nom du maître de tous les feux, de l'accapareur des allumettes du monde entier était à peine cité dans un coin de journal. Jamais on ne nous en parla tant qu'il vécut; nous ne le connûmes qu'après sa ruine. Il ne fut même pas admiré avant que ne sonnât pour lui l'heure du mépris. On ne sut qu'il était un millionnaire qu'après qu'il fut un banqueroutier; on ne sut qu'il était escroc qu'après qu'il se fut suicidé. Personne ne sut dans quel monde il avait été *tout* qu'après que pour tout le monde il ne fut plus rien. Rapprochons les deux cas Kruger et Kreuger et nous aurons une idée du peu qu'il nous est donné de connaître des réalités de notre temps. Mais je m'imagine que la chute du financier est plus définitive que celle du fermier et qu'après la banqueroute, tout comme après la guerre, les hommes retourneront à la ferme...

G. K. CHESTERTON.

(Traduit de l'anglais, « G. K. Weekly ».)

## Le problème linguistique dans le doyenné de Montzen

Réponse à M. l'Abbé Keufgens

Révérénd Doyen d'Eupen

Je suis le professeur auquel, dans votre article du 18 mars, vous reprochez d'avoir commis un « triste abus de la bonne foi des lecteurs wallons et flamands non-orientés » dans cette question,

À la première lecture j'ai cru rêver et ne pas répondre à ce reproche lancé à la légère par un ami, par un prêtre, par M. le doyen d'Eupen. Je me dis : « Je ne suis pas nommément désigné; c'est du style de polémique de presse; la parole a peut-être dépassé la pensée ».

Tout bien réfléchi, je préfère répondre, parce que vous-même et de nombreux lecteurs, vous connaissez ce professeur; parce que mon silence pourrait être interprété dans le sens d'un aveu; parce que ce reproche est dénué de tout fondement; parce que votre propre article contient des inexactitudes; parce que, autant que vous, j'ai à cœur le bien de ma contrée natale et de sa population et qu'un échange de vues entre personnes de la contrée ne peut que lui profiter.

Comment, M. le Doyen, vous prétendez régler en deux bonnes pages une question excessivement compliquée; une question qui exige, pour être traitée objectivement, un exposé préalable de tous ses éléments scientifiques, historiques, pédagogiques, économiques, etc.; vous prétendez décider d'un trait de plume du sort de tous nos braves compatriotes!

Il y a quelque trente ans j'eus le plaisir de faire devant vous et vos jeunes condisciples une causerie sur cette question. Depuis lors je l'ai étudiée sous toutes ses faces; un travail de longue haleine, fruit de cette étude, est sous presse; et la conclusion contient, je l'avoue, un grand point d'interrogation. Pour commenter et rectifier votre article, il me suffira de reprendre dans mon travail et dans sa conclusion les points essentiels qui se rapportent directement aux points en litige.

Vous dites en résumé : comme introduction :

1<sup>o</sup> La population « Platdütsch » est très patriotique.

Absolument d'accord; son patriotisme est au-dessus de tout éloges.

Avant la guerre elle était reléguée dans un petit coin de la Belgique. Sa culture : un vague mélange d'allemand et de français, son caractère ethnique et linguistique : « Les Platdütsch »; le nom de la contrée : « le pays des Platdütsch »; « des Belges de langue allemande »; son importance dans la famille belge : d'après G. Kurth, « la Belgique était pour elle une marâtre ».

Arrive la guerre, la Grande Guerre. Notre cendrillon inconnue, méprisée, négligée, se lance corps et âme, sans haine ni rancune, à la défense de la patrie en danger, en suivant votre exemple, M. l'Aumônier.

2<sup>o</sup> La question linguistique n'est plus d'ordre scientifique; elle n'est plus qu'une question de politique linguistique.

Mille pardons, M. le Doyen; elle est, elle reste une question scientifique et politique. Vous exposez vous-même les thèses scientifiques; elles sont toujours et vivement discutées par des personnes compétentes. Si des positions scientifiques définitivement prises (?) devaient faire abandonner toute discussion, que de sciences seraient à mettre au rancart! Sans base scientifique la question flamande n'existerait pas dans notre contrée. Tout mouvement du domaine de l'activité extérieure, politique ou autre, est basé dans ses origines et son évolution sur un mouvement d'idées; il aura, bien entendu, à tenir compte dans la mesure du possible des réalités existantes et s'adapter à elles. Vous combattez la thèse scientifique flamande, vous la combattez vivement; elle doit donc être forte et basée sur des motifs assez solides.

Dans le corps de votre article vous exposez d'abord les différentes thèses en présence. J'estime quant à moi, qu'il y en a trois principales que voici : j'envisagerai votre système de thèses dans le cadre des miennes.

1° *La thèse flamande mitigée* : première langue : flamand ; une ou deux autres langues comme langues étrangères, accessoires (1) ; c'est ce que vous appelez sous b) la thèse flamande : elle est le point d'aboutissement de la thèse Lespineux.

2° *La thèse allemande mitigée* : première langue : l'allemand ; l'une ou l'autre langue à titre secondaire.

Comme langue secondaire, le « *Bund der Deutsch-Belgier* » propose le français ; l'allemand restant langue véhiculaire et principale à tous les degrés de l'enseignement primaire ; telle est également votre thèse sous c), je pense (2).

3° *La thèse wallonne*, que vous ne citez pas : première langue : le français. Elle se subdivise :

1. *La romanisation mitigée* : transmutation lente et progressive de l'allemand dans les classes inférieures au français dans les classes supérieures de l'école primaire ; absorption de l'allemand par le français : statu quo d'avant guerre réintroduit dans la plupart des communes. Telle est en réalité la thèse qui répond le mieux aux vœux de la population.

Il importe de ne pas confondre la thèse de l'allemandisation mitigée que vous préconisez avec celle de la romanisation mitigée, thèse des *Platdütsch*. La première met l'allemand à la base de l'enseignement jusqu'au plus haut degré ; la seconde édifie sur l'allemand comme base dans les classes inférieures, la culture française dans les classes supérieures.

2. *La romanisation radicale*, à outrance ; thèse wallonne de l'autonomie linguistique, de l'unilinguisme, de la Wallonie intangible. « *Bouter fors et l'allemand et le flamand.* », le français langue unique ou principale, avec au besoin un peu d'allemand, comme langue étrangère ; système introduit dans quelques communes depuis la guerre.

Ensuite vous défendez votre thèse comme « *la seule possible* ». Avant d'aborder cette discussion, permettez-moi de vous rappeler quelques passages de ce que vous avez écrit dans *Notre Belgique*, vaillant petit journal des tranchées :

Le 20 juillet 1917 :

« La langue parlée là-bas s'appelle « *plattdütsch* », c'est-à-dire, patois allemand. Et c'est ce terme malheureux qui a donné et donne encore lieu à toutes les confusions, qui a induit en erreur non pas seulement les voisins allemands et wallons, mais encore nombre de dirigeants politiques de la Belgique.

« Parce qu'on y enseigne l'allemand dans les écoles, qu'on y apprend la religion dans des catéchismes allemands, tout le monde a conclu aux origines allemandes de la langue populaire. Les dirigeants politiques, les journalistes, des savants même, et toute la Belgique après eux, ont mis dans le même sac tous les « *plattdütsch* » de la province de Liège et les « *plattdütsch* » de la province du Luxembourg. Jusque Godefroid Kurth qui, vers 1904, de concert avec un professeur d'université, natif de Montzen, d'accord avec la majorité du clergé de la contrée, a basé sur cette prétendue ressemblance du *plattdütsch* de Verviers avec celui d'Arlon, toute la campagne en faveur de la langue allemande dans le doyenné de Montzen.

« Nous ne leur en voulons nullement, car leurs intentions furent louables ; mais nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'aujourd'hui les « *plattdütsch* » de Montzen payent ces bonnes intentions et ces méprises par beaucoup de méfiance endurée depuis trois ans de la part de leurs compatriotes wallons ou flamands.

« Et dire que rien, mais absolument rien, ne justifie la dénomination de « *patois allemand* » donnée à la langue du peuple ! Cette langue tient ses origines du « *Niederdeutsch* », du « *Bas-Allemand* », si l'on veut. Et le « *Niederdeutsch* » — qu'on se le rappelle — le *Niederdeutsch* dont dérive le hollandais et le flamand, s'oppose dans le terme même au « *Hochdeutsch* », la langue dont découle l'allemand.

« Si quelqu'un veut se convaincre de cette origine du « *plattdütsch* » Montzenois, qu'il veuille bien comparer ne fût-ce qu'un instant, ses radicaux avec ceux de la langue « *plattdütsch* » (la vraie parlée) à Vaals en Hollande, à Aix-la-Chapelle en Allemagne ; qu'il rassemble les variantes absolument « *bas-allemandes* » des consonnes ;

(1) La thèse flamande, radicale de l'unilinguisme flamand, copié sur l'unilinguisme wallon, n'entre nullement en jeu dans notre contrée.

(2) La thèse allemande, radicale de l'unilinguisme allemand, copié sur l'unilinguisme wallon et flamand, thèse préconisée par le *Heimatbund* pour le canton d'Eupeu, n'est pas encore, mais peut devenir celle du « *Bund der Deutsch-Belgier* ».

qu'il consulte un ouvrage quelconque traitant des frontières linguistiques en Belgique, qu'il lise l'histoire des contrées en question.

« Il existe en effet, le fait historique, que les habitants du pays ne connurent l'allemand que très tard, à la suite de la cession de leurs villages aux collèges allemands. Nous savons que ce furent les curés allemands, venus d'Aix-la-Chapelle et d'ailleurs, qui imposèrent peu à peu leur langue aux habitants du pays et parvinrent à la faire passer comme langue officielle. En 1815, le gouvernement des Pays-Bas, en 1830, le gouvernement provisoire, confondant toujours la langue de ces contrées avec celle du Luxembourg laissèrent les écoles enseigner l'allemand, et rien que l'allemand.

« L'autorité religieuse de Liège, non moins soucieuse de ce qu'elle croyait un droit pour ce peuple, fit donner l'enseignement religieux en allemand.

« Mais est-ce nécessairement un « *patois allemand* » que les gens parlent, parce que dans les écoles et les catéchismes on n'enseigne que l'allemand ? Loin de là. Et la preuve c'est que la langue du peuple, celle que parlent depuis le plus humble des ouvriers jusqu'aux notables et au clergé indigène est et reste malgré deux siècles de germanisation dans l'enseignement, une langue aussi éloignée de l'allemand que le flamand de Tongres et de Maeseeyck. Laissez un Allemand d'Aix-la-Chapelle, de Raeren, un Hollandais de Vaals, dire quatre mots à un « *Plattdütsch* » de Gemmenich, de Montzen ou de Membach, celui-ci lui donnera la carte d'identité allemande, alors qu'un habitant de Gemmenich ne reconnaîtra jamais à son parler son compatriote de Welkenraedt.

« Nous nous croyons le droit de tirer de cet exposé, très incomplet — nous le reconnaissons — la conclusion suivante : Le pays dénommé improprement « *plattdütsch* » de l'arrondissement de Verviers, possède un passé historique et des affinités linguistiques bien déterminées qui le rattachent indissolublement, et plus fortement que d'autres contrées belges au sol patrial et aux destinées de la Belgique. »

Le 25 août 1917 :

« Veut-on connaître l'objection principale qui fit avorter dans le doyenné de Montzen la campagne pour l'Allemagne, entreprise par M. Kurth et ses amis en 1904 ? Ça vient de l'Allemagne ! répétaient les « *plattdütsch* » et personne ou presque n'allait aux réunions, ne lisait les tracts, ne chantait les chansons éditées et divulguées par « *Deutsch-Belgien* ». Ce jugement était absolument injuste, car ni M. Kurth, ni le clergé, ni personne ne songeait à détacher en rien ces populations de leur chère Belgique. Mais la raison de cette méfiance, en face d'un mouvement purement social et linguistique, conduite par des célébrités et un clergé aimé, prouve à n'en plus douter la mentalité anti-allemande de ce peuple.

« Répétons que ces choses se passèrent bien avant la guerre, alors que l'Allemagne était réputée le pays de la civilisation et qu'on accueillait partout ailleurs en frères et amis les émissaires du peuple allemand. »

Le 7 mars 1918 :

« L'expression « *région belge de langue allemande* » pour autant qu'elle vise le doyenné de Montzen (arr. de Verviers), ne nous plaît guère par elle-même, car elle est peu juste : l'allemand y est d'importation et la langue populaire ne dérive nullement de l'allemand mais bien du *Niederdeutsch*, la langue-mère du flamand. »

Comparez soigneusement à ces textes de 1917 et 1918 la thèse que vous défendez en 1932 et dont j'aborde la discussion.

Votre thèse est d'après vous la seule possible parce que :

I. « Elle sauvegarde les droits incontestables que l'allemand a acquis chez nous. »

A. — « Le dialecte est flamand ; malgré cela, le flamand ne peut être chez nous langue cultivée. »

« Pour les besoins de sa cause, le professeur de M. Lespineux jette dans le même sac flamand tout le vieux Limbourg et en retire les pays d'Aubel, de Montzen et d'Eupeu qu'il nomme indistinctement flamands.

Aubel est flamand ; Montzen et Eupeu répudient leur qualité de flamand et ne la possèdent plus en fait.

Au pays de Montzen l'allemand est en usage depuis plusieurs siècles comme langue de l'église et de l'école.

Même nos patois se distinguent nettement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle ; notre patois était pour nos grands-parents montzenois « *Brommesch* » (brabançon) ; il est pour les Flamands aubelois « *Plattdütsch* » ou *dütsch* (allemand). »

Raisonnons un instant si vous le voulez bien :

a) *Toute population a le caractère ethnique de son langage populaire.*

Tous les mouvements nationalistes modérés sont partis de ce principe fondamental pour faire entrer dans une sphère culturelle supérieure propre, les populations opprimées ou dénationalisées; telles la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Irlande. Tel également tout le mouvement flamand.

L'ancienne Belgique wallonne n'est pas dite française de langue, quoique la langue cultivée soit le français; elle est dite wallonne, parce que le peuple y parle wallon. En Allemagne, la Wallonie malmédienne avait pour langue cultivée l'allemand; elle était néanmoins la Wallonie parce qu'on y parle le wallon.

Dans notre contrée c'est le français qui est devenu en majeure partie langue cultivée; néanmoins cette contrée reste d'après vous-même « Platdütsch » parce que le peuple parle le patois.

*Or notre peuple parle un patois flamand.*

Dans votre lettre sommaire à M. l'avocat Lespigneux vous avez admis le caractère thiois (1) de la langue populaire. Dans votre article vous ne prétendez pas qu'elle soit indéniablement flamande; mais votre opinion est telle.

*Donc notre population est flamande.*

b) Aubel, Montzen et Eupen parlent le même patois bas-francique limbourgeois, caractérisé par les consonnes non permutes; il y a des variantes réelles, mais tout accessoires (2).

*Donc Montzen et Eupen sont flamands et font partie de la Flandre tout comme Aubel.*

c) La langue cultivée est le français en Wallonie, l'allemand dans le domaine dialectal allemand, dans le Luxembourg belge, dans le Grand-Duché et en Allemagne; le flamand en Flandre.

*Donc, en principe, le flamand devrait être langue cultivée aux pays d'Eupen, de Montzen et d'Aubel, tout comme en Flandre.*

d) L'allemand a été introduit aux pays d'Eupen et de Montzen, comme langue de la chaire et de l'école; les deux contrées flamandes ont été allemandisées. Conséquence: le nom du patois « Brommesch » a été changé en « Platdütsch » ou « Dütsch ». « Montzen et Eupen ont répudié leur qualité de flamand ». Malgré tout, ils possèdent toujours leur qualité flamande; les noms du patois et la langue cultivée ont changé, mais notre bon vieux patois est resté le même.

*Donc l'allemandisation n'est que superficielle.*

B. « Les droits de l'allemand sont définitivement acquis. »

a) « L'allemand est langue cultivée dans le doyenné de Montzen depuis plusieurs siècles. »

D'accord pour la langue de la chaire. Comme langue de l'école et de l'écriture privée, il ne date que d'un siècle environ. Le règlement de notre vieille société de tir était encore rédigé en flamand brabançon vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; il est traduit en allemand vers 1830; question de détail du reste.

b) « En 1891 on a fondé le doyenné allemand de Montzen. »

Ce caractère allemand a fort diminué depuis 1891, depuis 1918 surtout. Comme langue de la chaire, le français est mis sur le même pied que l'allemand dans certaines paroisses; dans d'autres, le catéchisme doit être donné en patois, faute de connaissance suffisante de l'allemand chez les enfants.

c) « Le peuple s'est détourné de la Flandre vers l'Allemagne. »

« Vivant en contact et liaison étroite avec ses cousins allemands, eux aussi d'origine bas-francique limbourgeoise; loin de toute relation avec la mère Flandre, d'ailleurs très déchue en ces temps; dirigé par des curés et des intellectuels venus d'Aix ou de Rolduc; subissant durant trois siècles le parler directeur de Cologne en toute sa puissance expansive, le peuple montzenois a même oublié ses origines. »

(1) « Thiois » veut dire : a) populaire; b) langue populaire flamande ou allemande, par opposition avec le latin et les langues romanes; c) flamand; c'est le sens que vous lui donnez.

(2) Ici surtout un développement scientifique serait requis; je renvoie à mon ouvrage.

Comparez spécialement ce texte à vos articles de guerre. J'ai établi plus haut que le caractère ethnique et linguistique n'est pas déterminé par la langue cultivée.

La grande masse populaire ne s'inquiète pas du caractère de son langage journalier; elle ne l'a probablement jamais connu et ne peut donc l'avoir oublié. La classe intellectuelle, le reconnaît parfaitement; témoin, vous-même.

II. « Votre thèse répond aux vœux du peuple montzenois. »

« Dans une certaine mesure, le peuple a suivi le mouvement allemand; il a réagi contre la romanisation; il était, il est encore plus que jamais hostile à la flamandisation. Le mouvement a échoué contre l'opposition des fransquillons immigrés et du parti catholique flamand. Sur les 20,000 habitants Platdütsch il n'y a pas 100 partisans de la flamandisation. » J'estime que :

A. *Votre thèse ne répond pas aux vœux du peuple.*

Par ordre hiérarchique, la population veut : 1<sup>o</sup> avant tout le français; 2<sup>o</sup> en second lieu l'allemand; 3<sup>o</sup> pas du tout le flamand.

A l'allemandisation mitigée que vous préconisez, elle préfère la romanisation mitigée, le statu quo d'avant-guerre, pratiqué dans la plupart des communes. Elle accepte même de bon cœur la romanisation radicale introduite dans quelques communes.

C'est un cas d'amorphisme linguistique, d'inconscience ethnique et linguistique qui joue dans tous les sens. Le peuple montzenois n'est conscient ni de son vrai caractère flamand, ni de son soi-disant caractère allemand, aux points de vue ethnique et linguistique. Il vit dans une atmosphère toute belge, wallonne; il ignore le wallon; il veut avant tout apprendre le français, au besoin l'allemand en second ordre, et le flamand... pas du tout.

Au point de vue économique cela s'explique partiellement, et c'est la raison principale de son vœu. Si vous voulez aller au-devant de ses vœux, c'est la romanisation mitigée ou radicale qu'il convient de lui suggérer.

B. *Les vœux du peuple ne sont pas un facteur de première importance.*

On ne peut à priori, systématiquement, faire ou contrarier ou négliger ses volontés.

L'individu peut être compétent pour décider de son sort; la masse populaire ne l'est pas nécessairement, spécialement dans une matière aussi compliquée que la question linguistique, surtout en cette région.

Allez-vous, pédagogue éclairé, satisfaire, contrecarrer ou négliger systématiquement tous les caprices de la jeunesse à propos de tabac, friandises, jeux, etc.? En 1830, le peuple flamand était mûr pour la romanisation; il a fallu un siècle pour l'éclairer et le détourner vers ses vrais intérêts.

Ici, spécialement, les vœux de la population compromettent ses propres intérêts; nous l'établirons plus loin.

C'est précisément la tâche de l'élite cultivée d'éclairer la masse sur son caractère ethnique et linguistique, sur ses intérêts réels. Ce n'est qu'alors que les vœux du peuple, mais des vœux éclairés et conscients, peuvent entrer en ligne de compte.

C. *Vous me reprochez d'avoir commis « pour le moins un triste abus de la bonne foi des lecteurs wallons et flamands non orientés » en concluant de l'échec du mouvement allemand, au caractère non allemand du peuple, et en voyant dans ce caractère non allemand une force de réaction inconsciente.*

Vous alléguiez : « Ce caractère, cette inconscience jouèrent pour l'allemand et ignorèrent le flamand, car le peuple considère le flamand comme langue étrangère. »

Je réponds :

a) Ce caractère non allemand et cette force de réaction flamande étant inconscients ne peuvent pas être niés du fait absolument exact que le peuple considère le flamand comme une langue étrangère.

b) De fait, le mouvement échoua à la fin, surtout, contre le caractère réel non allemand et l'inconscience linguistique du peuple.

Si le Nord-Est de la province de Liège avait été allemand aux points de vue ethnique et linguistique, il aurait eu une conscience linguistique allemande suffisante pour suivre le mouvement allemand jusqu'au bout, malgré la réaction wallonne et flamande, étant donné la situation acquise par l'allemand et l'atmosphère allemande.

L'Est du Luxembourg a eu cette conscience, il a suivi le mouvement jusqu'au bout et malgré la réaction wallonne et flamande, parce qu'il est allemand. Le Nord-Est de la province de Liège, malgré son caractère flamand, n'a pas de conscience linguistique flamande et n'aurait pas plus suivi un mouvement flamand, parce qu'il vit en dehors de l'atmosphère flamande, parce que, comme vous le dites très bien, le flamand est devenu une langue étrangère.

III. *La situation géographique requiert l'allemand pour les intérêts économiques, culturels, religieux.*

Il importe ici d'analyser minutieusement cette formule séduisante pour en apprécier la valeur.

Par sa situation géographique, cette contrée flamande superfiellement allemandisée est enclavée avec le canton d'Eupen entre les contrées allemandes et wallonnes. Selon la mesure où des rapports avec les deux contrées voisines et l'usage de leur langue s'imposent, elle peut avoir besoin de ces langues.

Quelle est donc cette mesure?

A) Au point de vue économique, que seul vous envisagez, quoi qu'en tête vous citiez également les points de vue culturel et religieux, vous dites :

« Le doyenné de Montzen n'a pas de contact avec la contrée flamande. »

a) Dans les environs immédiats : « Le S. E. du Limbourg hollandais avait encore l'allemand comme langue cultivée de l'Église et de l'école avant la guerre. Au marché d'Aubel nos Platlüttsch n'entendent jamais parler le flamand; on préche en flamand à l'église dans l'une ou l'autre messe par mois. »

Dès avant la guerre la Hollande a rétabli le néerlandais dans la dite contrée, néerlandaise par sa langue populaire, pour éviter les complications politiques. Elle est actuellement néerlandaise, homogène (1).

Au marché d'Aubel on parle généralement la langue populaire wallonne ou flamande, comme à tous les marchés, spécialement à Welkenraat. A l'église la situation est également dans ses grands traits, « mutatis mutandis » la même qu'au pays platlüttsch.

b) « Au delà de Visé, avec la ville de Tongres. Le nouveau chemin de fer Aix-la-Chapelle-Tongres passe par Visé wallon. Tongres n'est pas un centre économique important et facile à atteindre comme Verviers et Aix-la-Chapelle. »

Le nouveau chemin de fer draine la population vers Tongres et la Flandre, plus qu'on ne le pense. Visé wallon n'empêche nullement le trafic avec le reste de la Flandre. La ville de Tongres n'a évidemment pas l'importance ni de Verviers ni d'Aix-la-Chapelle.

Elle a son importance relative : le marché attire chaque semaine les fermiers montzenois, même eupenois. Au delà de Visé il y a en outre les mines du Limbourg; le prolongement de la nouvelle ligne de chemin de fer et le canal Albert conduisent directement à Anvers, métropole commerciale belge.

Les contrées voisines, immédiates : l'Allemagne avec Aix-la-Chapelle, enfin et surtout la Wallonie avec Verviers et Liège sont évidemment beaucoup plus importantes. C'est donc l'allemand et surtout le français qui s'imposent au point de vue économique.

c) Vous dites : « nos Platlüttsch ne sont pas assez maïs pour troquer, contre une langue qui ne leur sert pas une seule fois dans une vie humaine, soit l'allemand, soit le français, voire le wallon; ici ce ne sont plus des forces inconscientes qui joueront, mais des forces tout à fait conscientes. »

Très consciemment, au point de vue économique, qui seul l'intéresse, la population préfère de loin le français à l'allemand et l'allemand au flamand. Très inconsciemment elle se laissera entièrement absorber par le français et le wallon, sauf réaction allemande ou flamande (2).

J'estime que, au point de vue économique, les trois langues sont nécessaires dans l'ordre suivant, conforme à l'ordre d'importance et de proximité des centres économiques : le français, l'allemand, le flamand.

B) Au point de vue pédagogique (3) et culturel, le peuple doit

(1) Le nom « néerlandais » désigne la langue littéraire et les dialectes du Sud et du Nord; le nom « flamand » désigne spécialement ceux du Sud.

(2) D'après vous, elle est du reste déjà au moins autant wallonne qu'allemande puisqu'elle ne troquerait contre le flamand ni le français ni le wallon; on ne peut troquer ce que l'on possède soi-même.

(3) Vous ne citez pas le point de vue pédagogique; j'estime qu'un sein

avant tout se développer d'après son propre caractère ethnique : une seule langue cultivée, principale et véhiculaire à tous les degrés de l'enseignement, dans toutes les sphères de la culture; en principe le flamand, abusivement, comme pis-aller, étant donnée la situation acquise, l'allemand.

Les deux langues et les deux cultures flamande et allemande, présentent des avantages et des inconvénients. La Flandre est plus éloignée, mais en Belgique; l'Allemagne est plus proche, mais un pays étranger.

Quoiqu'il en soit, la romanisation radicale ou mitigée de l'école primaire au nom des intérêts économiques serait une hérésie pédagogique monstrueuse.

Comme langue et comme culture étrangères les deux autres s'imposent à titre égal. Nous aurons :

Langue principale : flamand ou allemand.

Langue secondaire : allemand-français ou flamand-français.

C) Au point de vue religieux, on a fondé le doyenné allemand de Montzen pour le soustraire aux juridictions voisines, pour lui donner l'autonomie linguistique allemande. De même qu'au point de vue pédagogique et culturel et pour les mêmes raisons, l'allemand peut être maintenu en pratique comme langue principale du culte.

En fait, le français est admis comme langue secondaire ou égale à l'allemand dans l'intérêt des immigrants wallons.

Il n'y a aucune raison pour exclure, il y a toute raison pour admettre également le flamand au moins comme langue secondaire égale au français, au nom de la justice, dans l'intérêt de la culture flamande, comme culture pratiquement secondaire.

IV. « L'intérêt national bien compris de la Belgique trilingue l'exige. » L'allemand doit être reconnu et respecté comme langue nationale, tout comme le flamand et le français, au nom de la paix.

La constitution reconnaît l'allemand comme langue nationale. Le trilinguisme ne compromet pas la cohésion nationale, spécialement dans la Belgique allemande, à moins que la Belgique ne méconnaisse l'allemand. Le danger existe surtout depuis la récupération de la nouvelle Belgique allemande.

Votre thèse s'inspire de G. Kurth. Quant à la nouvelle Belgique, j'y souscris entièrement, à part pour le canton d'Eupen. La thèse opposée consiste à vouloir assimiler cette contrée à la Belgique par le français.

Quant à l'ancienne Belgique allemande, il est évident que la cohésion politique est trop profonde, pour qu'un mouvement linguistique puisse encore détourner cette contrée vers l'Allemagne.

Quant au canton d'Eupen et au nord-est de la province de Liège, votre argument en faveur de l'allemand peut être retourné contre votre thèse, en faveur du flamand :

Où réside donc l'intérêt national? Dans votre pacification allemande, sous condition, ni concession ou dans une pacification saine et juste basée sur un compromis, un *modus vivendi* flamand, allemand? Dans l'éternelle dispute dégénérant en paroles blessantes ou dans une discussion cordiale et loyale dans une revue sérieuse? Dans la reconnaissance du fait, que le flamand a droit à la première ou au moins à la seconde place dans une contrée flamande ou dans l'arrogante méconnaissance de ce droit réel, dont le bien-fondé originel est établi? Dans la réintégration de la langue (flamande) des citoyens ou dans la sournoise oppression de ce droit, qu'on dit sacré, trois fois sacré... quand il s'agit d'un droit de Wallon ou d'Allemand? Dans l'admission systématique de deux langues nationales à l'exclusion de la troisième ou dans la mise en pratique du respect qu'on exige soi-même pour les trois langues nationales?

Je conclus :

Le problème linguistique dans le nord-est de la province de Liège (doyenné de Montzen) peut se poser sous forme des questions suivantes :

1° Est-il admissible qu'au nom des intérêts nationaux et économiques la romanisation mitigée (statu quo d'avant-guerre) ou radicale, continue à dénationaliser, à détourner cette contrée thioise vers la Wallonie? J'estime que non.

2° Y a-t-il, lieu, au nom des intérêts culturels, religieux et pédagogiques de la contrée, d'opposer à la romanisation :

a) La flamandisation mitigée, basée sur son caractère foncièrement flamand, ou

b) L'allemandisation mitigée, basée sur le fait que dans cette

régime pédagogique est à la base d'une saine culture; les deux points de vue sont absolument connexes.

contrée superficiellement allemandisée, l'allemand est encore, beaucoup moins que le français, langue cultivée?

L'allemandisation mitigée pourrait être appliquée, comme pis aller, abusivement, pour des raisons d'ordre pratique, à condition que les droits du flamand soient au moins sauvegardés comme langue secondaire tout au moins sur le même pied que le français.

Votre conclusion, Monsieur le Doyen, est que « la flamandisation aboutira à l'absorption complète de l'allemand et du flamand par le français. » Cette question est très discutable et je penche vers l'avis contraire au vôtre sur la base d'un *modus vivendi*.

3<sup>o</sup> Peut-on exclure systématiquement et complètement l'une des trois langues, même le flamand, au nom des intérêts économiques et nationaux de la contrée? J'estime que non.

4<sup>o</sup> Comment l'étude des trois langues pourrait-elle être pratiquement organisée?

*Au point de vue pédagogique, qui est primordial, une seule langue, le flamand ou l'allemand, strictement maintenue comme langue véhiculaire et principale à tous les degrés de l'école primaire, y compris le quatrième degré.*

*A cause des exigences économiques et nationales, les deux autres langues enseignées comme langues étrangères, comme matières d'enseignement également importantes, le plus tôt possible et spécialement au quatrième degré (12 à 14 ans).* Dans cette contrée flamande intercalée entre les domaines linguistiques allemand et wallon, la connaissance des langues est l'aptitude professionnelle qui s'impose le plus à tout point de vue. Le quatrième degré vise précisément à donner les aptitudes professionnelles les plus conformes à la situation géographique et économique de la contrée.

Nos compatriotes montzenois seraient à quatorze ans, comme vous, M. le Doyen, comme tant d'autres, armés des trois langues nationales. Toutes les situations leur seraient ouvertes dans toute la Belgique; dans la Wallonie française de langue, dans la Flandre entièrement flamande et même dans les pays voisins, l'Allemagne et la Néerlande.

Le courant général entraîne vers la romanisation.

Ou bien, exclusivement au nom des intérêts économiques, nous suivrions ce courant.

Si nous suivrions prudemment les bords du fleuve, par la romanisation mitigée, statu quo d'avant-guerre, le peuple montzenois, ignorant ses vrais intérêts nous en saurait profondément gré. Le triomphe sera facile.

Si nous nous laissons entraîner hardiment à la dérive, au milieu du fleuve par la romanisation radicale, il nous tressera peut-être des couronnes; le triomphe sera très facile. A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Ou bien, au nom de tous ses intérêts pédagogiques, économiques, nationaux, nous remonterons courageusement le courant.

Si, nous côtoyons prudemment les rives par l'allemandisation avec le neutre « Bund der Deutsch Belgier », on nous traînera aux gémonies; le triomphe sera difficile.

Si nous remontons hardiment au milieu par la flamandisation, avec l'appui partiel du parti catholique flamand, on nous jettera dans le Tibre; le triomphe sera très difficile, sinon impossible.

Avant la guerre nous fûmes tous deux d'abord partisans du mouvement allemand. Nous avons remonté le courant par la rive; ensuite nous avons jugé opportun et légitime une flamandisation partielle; souvenez-vous...! Nous avons fait les premières brassées de la remonte par le milieu.

Pendant la guerre vos articles se bornent à nier le caractère allemand de notre contrée.

Après la guerre vous combattez systématiquement toute action flamande en vous tournant vers l'allemand; vous regagnez prudemment la rive.

Je n'insisterai pas sur votre ton tranchant et agressif inspiré par la guerre des armes et des langues. J'insiste d'autant plus sur la divergence des idées exprimées.

Je connais trop votre sincérité pour vous retourner le reproche d'avoir « tristement abusé de la bonne foi » des autres. Mais vous avouerez, j'espère, que vous avez singulièrement évolué!!!

Si j'ai combattu vos idées sur une question entièrement libre, je vous connais trop pour craindre que vous m'en voudriez. Quant à moi, du reste, je n'en estime pas moins l'ami, je n'en respecte pas moins le digne prêtre, le vénéré doyen d'Eupen.

J. LANGOHR.

Professeur à l'Athénée Royal de Tongres.

## Réponse à M. J. Langohr

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

M. l'avocat P. Lespineux avait publié dans votre *Revue* deux articles, dont on connaît à présent l'inspirateur et dont le but était de préparer l'opinion à une réinstauration du flamand dans le doyenné allemand de Montzen. Là-dessus je me suis élevé contre cette tentative de conquête flamingante d'une contrée qui ne veut pas du flamand et n'en éprouve aucun besoin. J'y fus forcé à la suite de la divulgation, en définitive un peu incorrecte, de mon nom. Je n'en veux nullement à M. Lespineux!

Mon argumentation se résumait comme suit: « Bien que personnellement j'admetsse le caractère originel thiois de mon pays natal — point de vue pourtant contesté et contestable — je suis d'avis qu'il faut faire ici le sacrifice d'opinions personnelles, abandonner les discussions byzantines d'ordre scientifique et idéaliste, pour faire de la saine politique linguistique. La population autochtone de Montzen désire qu'on lui laisse comme langue principale l'allemand, qui a d'ailleurs conquis droit de cité depuis un siècle et demi; le peuple veut qu'on lui enseigne également le français, dont il a besoin constamment; le peuple ne veut pas du flamand qui est devenu langue étrangère et ne lui sert en rien. »

Surgit M. Langohr. En débarrassant sa riposte des arguments *ad hominem*, *contra* Keufgens, qui prouveraient tout au plus que ce dernier a changé d'avis sans rien prouver contre sa thèse; en éliminant ensuite toutes les suggestions et affirmations relatives à des questions que je n'ai pas traitées, il reste que *mon contradicteur souscrit à presque toutes mes preuves qu'il lui plaît d'analyser*.

1<sup>o</sup> Il doit reconnaître que la langue allemande a acquis des droits incontestables dans le pays montzenois depuis au moins 150 ans, et confirme même mon opinion en citant le cas du dernier vestige flamand (le règlement d'une société de tir) qui dut être traduit en allemand il y a un siècle.

2<sup>o</sup> J'affirmais — il s'agissait toujours du flamand dans ma thèse — que la population n'en veut pas. Mon contradicteur répond (*sic*) en déclarant « que la population n'en veut « pas du tout »!! Sans doute prétend-il qu'elle veut avant tout le français. Il faudrait prouver cela. Ce serait même, cela n'infirmerait pas ma thèse principale, pour laquelle j'ai pris la plume.

3<sup>o</sup> Je disais ensuite que ma solution est conditionnée par notre situation géographique entre deux centres économiques et culturels, l'un wallon-français (Verviers et Liège), l'autre allemand (Aix-la-Chapelle), d'autant plus que le pays montzenois est sans contact avec la Flandre.

Mon contradicteur, tout en se donnant beaucoup de peine pour infirmer ce fait, doit finalement le reconnaître exact... mais pense qu'il faut malgré tout du flamand aussi, et en arrive, lui pédagogue, à prôner un système de trois langues dans des écoles primaires... car il n'y en a pas d'autres!

(N. B. — Il me faut rectifier ici une erreur minuscule que mon contradicteur n'a d'ailleurs pas relevée. A Abel, toute la population se sert, et dans la vie publique et dans la vie privée, soit du français soit du wallon, soit du patois. Le flamand est pourtant la langue de l'Eglise; j'ai d'une part toujours situé Abel en pays flamand, mais je maintiens que le fait de ce que le flamand est la langue de l'Eglise ne constitue pas pour la région montzenoise un contact estimable avec la Flandre.

4<sup>o</sup> Enfin je disais que ma solution répond à l'intérêt national, et j'attendais toujours que mon contradicteur exhibe une preuve



du contraire; il ne suffit pas d'affirmer, même lorsqu'on a étudié ces questions depuis trente ans! Par ailleurs, il écrit que l'intérêt national exige « la réintégration du flamand ou le respect de l'allemand comme langue principale ». Comprenne qui peut!

En dehors de tout cela, il y a le dada que mon contradicteur promène en pays flamand et qu'il n'a, que je sache, jamais osé proposer publiquement dans la région montzenoise : « Toute population a le caractère ethnique de son langage populaire. Or notre peuple parle un patois flamand (à prouver!). Donc la population est flamande (*ful* flamande!). Donc il faut en principe réintroduire le flamand. »

Réponse : Il s'en faut de beaucoup que ce syllogisme soit inattaquable! M. Langohr, autant et mieux que moi, doit savoir que de savants professeurs d'université, qui ont étudié cette question depuis plus de trente ans, le contredisent ouvertement. Soyons bon prince et admettons qu'en principe on devrait réintroduire le flamand chez nous! Est-ce que, saperlotte, il en résulte que cela doit se faire en fait, même contre la volonté du peuple, même contre son intérêt évident, même au détriment du pays? Franchement je ne m'attendais pas à ce que mon contradicteur allait confirmer lui-même aussi généreusement mon opinion sur la nuisance des discussions idéalistes prétendument scientifiques devant les problèmes concrets de politique linguistique.

Après avoir parcouru ces pages, je ne m'étonne vraiment plus qu'après trente ans d'études ce professeur devra avouer, comme il nous l'annonce, être arrivé à un grand point d'interrogation! Il est mûr pour considérer les vœux d'un peuple, en ce domaine, quantité tellement négligeable qu'on pourra les supprimer ainsi qu'un bon papa supprimera la friandise à son gosse! (Relisez son texte!)

Faut-il, en fin de compte, parler des critiques personnelles que me lance mon contradicteur... et qui prennent une place d'ailleurs démesurée dans une réponse que devrait être objective? Soit! Faisons cela très posément et nettement :

1<sup>o</sup> Il paraît que depuis la guerre j'ai changé d'opinion dans une question politique! Ma foi, et en admettant que ce soit exact..., j'ai connu un professeur d'université qui disait à ses étudiants : « N'a jamais changé aucune de ses opinions que celui qui n'en a jamais eu aucune! » Mais, à la vérité, je n'ai pas encore modifié mon opinion de la guerre; j'admets encore aujourd'hui — combien de fois faut-il que je le dise! — comme thèse la plus probable le caractère originel thiois du peuple montzenois et de sa langue. Soyez donc content, monsieur, qu'il y ait encore un vrai *Platdüttsch* cultivé qui ose dire cela en public à votre suite! J'en ai tiré argument pour défendre mes pauvres camarades *plattdüttsch* contre des vexations injustifiées et cruelles dont ils étaient l'objet pendant qu'ils se battaient pour leur patrie. Il s'agissait de convaincre leurs camarades et supérieurs, wallons et flamands, que ces « boches » ou « demi-boches » étaient de vrais Belges, et que « leur pays d'origine possédait un passé historique et des affinités linguistiques que le rattachent indissolublement, et plus fortement que d'autres contrées belges, au sol patrial et aux destinées de la Belgique. » Je composais ces articles, cher monsieur, aux tranchées, à la lueur d'une bougie, sous les obus, sans autre documentation que ma mémoire..., et j'en devins moi-même un objet de méfiance pour la Sécurité militaire! Aucun Flamand ne surgit à ces moments-là pour prendre sous sa protection les « Flamands » montzenois! D'autres, qui, cependant, chaussaient probablement des pantoufles devant un bureau et une bibliothèque, compulsent à présent des semblants de contradictions, lorsqu'à seize ans de distance ce même aumônier du front, devenu doyen d'Eupen, aux prises avec des difficultés dont un professeur n'a probablement qu'un vague soupçon, consacre ses nuits à rédiger péniblement

ment, dans une langue qui ne lui est plus familière, un avertissement à des rêveurs qui nous empestent l'atmosphère de paix et d'union dont nous avons tant besoin.

2<sup>o</sup> Lorsque M. Langohr affirme que j'ai été d'accord avec lui pour une réinstauration du flamand dans mon pays natal, que j'aurais même à mon actif une action commune dans ce sens, je regrette de devoir lui dire qu'il a sans doute pris ses rêves pour des réalités! Où? Quand? Comment? Il ne peut s'agir là que d'un quiproquo, parce que, contrairement à ce qu'il dit, je ne lui ai jamais vu prendre la parole en public ni devant des condisciples. Et puis, en quoi cela peut-il infirmer une thèse?

3<sup>o</sup> Enfin M. Langohr s'est trouvé très vexé de mon reproche, « adressé à inconnu », d'avoir commis un triste abus de la bonne foi des lecteurs wallons et flamands non-orientés. Cher monsieur, il fallait écrire vous-même votre article, et je vous aurais certes ménagé! Je soumetts le litige au lecteur : Comment appelle-t-on en français le fait d'un écrivain qui présente à ses lecteurs non orientés comme admise et certaine une opinion qu'il sait être fortement contestée, et cela sans prévenir? Or, l'inconnu auquel je m'adressais tentait manifestement de faire gober par tous ses lecteurs qu'au point de vue linguistique et ethnique Montzen et Eupen sont absolument identiques à Aubel : flamands. Ce qu'il devait savoir n'être pas exact, s'il est du pays! Ce qui est en tout cas fortement contesté.

De même, comment juger le fait d'un écrivain, très au courant, d'attribuer uniquement à des forces inconscientes du peuple l'échec du mouvement allemand, alors que lui, qui jouissait de la maturité à cette époque, devait savoir que l'échec de ce mouvement provenait en premier lieu du handicap dont furent frappés les chefs?

Je laisse le lecteur juge. Si j'ai manqué à la charité chrétienne, je veux en avoir fait aussitôt amende honorable!

HUBERT KEUFGENS,  
Doyen d'Eupen.

## Un nouveau livre de Pierre Termier<sup>(1)</sup>

Un jeune écrivain qui a voué à la Science une ferveur lucide racontera, quelque prochain jour, la vie de Pierre Termier. Il évoquera — de 1859 à 1930 — l'enfance à Lyon, la jeunesse studieuse, les débuts du professeur et du géologue, l'atmosphère d'un foyer sans luxe, sonore de beaux vers ou de rires d'enfants; la grande œuvre scientifique, des honneurs, des chagrins, hélas! car cette vie brillante, cette vie sans échec, de Pierre Termier fut surtout une vie douloureuse.

A trente-huit ans, c'est déjà fini pour lui d'être heure x. Il voit sa femme, mère de sept enfants, frappée d'une maladie inexorable — et qui durera dix-heuf ans. Quelques années, peut-être, il garde un faible espoir, mais très vite il comprend — on ne trompe pas les hommes de science — que le temps du bonheur est clos. En 1899 elle l'accompagne pour la dernière fois *sur le terrain*, entre

(1) Nous devons à la grande obligeance de M. Robert Garric, directeur de la *Nouvelle Revue des Jeunes*, la publication, ici, de cette préface que M<sup>me</sup> Boussac-Termier a écrite pour le dernier livre du grand savant — *Mélanges* — à paraître chez Desclée, de Brouwer et Cie, éditeurs à Paris. Nous recommandons vivement à nos lecteurs le numéro spécial que la *Nouvelle Revue des Jeunes* consacre en hommage à Pierre Termier et où se trouvent célébrés et magnifiés le chrétien, le savant, l'écrivain, l'artiste et le poète.

Briançon et Vallouise, là où vont les chemins muletiers. Puis elle doit pour toujours renoncer à le suivre. Cinq ou six ans s'écoulent encore, et elle ne peut plus lui écrire : à ce grand voyageur qu'appellent fréquemment au delà des mers des questions de géologie appliquée, à cet exilé plein de tendresse, n'arrive plus, du foyer lointain, que le pauvre secours des lettres enfantines. Et, pendant que la maladie s'installe chez lui, s'aggrave lentement, la mort, brusquement, en quelques minutes, prend à Pierre Termier un fils de treize ans, un radieux enfant qui lui ressemblait, en qui revivaient tous ses goûts. Plus tard, sa chère malade disparue, de nombreux deuils le blessent encore : Jean Boussac meurt entre ses bras, dans une ambulance, au bruit du canon de Verdun ; il perd son second fils, un autre de ses gendres, plusieurs de ses petits-enfants. Pourtant il ne se plaint pas de son sort. Jusqu'à la fin, il restera, parmi les siens, celui qui reconforte et dirige, le père qui ne veut pas qu'on s'inquiète de lui et qui semble pourvu de joies.

Pourvu de joies, je crois qu'il l'était, en effet, mais de ces joies qui ne nous visitent pas d'elles-mêmes. Il lui fallait les chercher loin, sur des hauteurs, jour après jour. — *Levavi oculos meos in montes*, avait chanté sa voix d'enfant, dans la chapelle d'un collège, *montes unde venit auxilium mihi*. — Bien peu de ceux qui l'ont aimé ont pu mesurer son courage, l'effort de ses réveils douloureux, quand, d'une grande tristesse étale, il repartait vers les sommets prodigés de joies : sommets de la Messe matinale, où le Pain ne manqua jamais : sommets escarpés de la Science, qui, pour ce géologue alpin, ne furent pas seulement une image ; solitudes des laboratoires, très loin, très au-dessus du monde, où s'enivrer à réfléchir sur certains secrets de la Terre, puis à présenter dans des pages sans ombre ce qui, peut-être, les expliquerait ; suréminence d'un enseignement à la fois précis et lyrique qui obtenait, chaque année, très vite, d'un auditoire à bon droit difficile, la plus respectueuse attention et, par moments, des explosions d'enthousiasme. Oui, Pierre Termier a connu des joies, même dans l'épreuve. Mais son courage et la patience de son courage, pendant trente-trois ans, ceux-là seuls qui ont vécu sous son toit les ont mesurés. Ceux-là, Père, quand ils se souviennent et vous cherchent avec amour dans le passé, plus encore que votre science, les étonne votre sainteté.

Dans ce livre — ce dernier livre — on peut entrevoir l'une et l'autre. La Géologie y tient moins de place que dans les ouvrages du même genre parus sous le titre « Souvenirs d'un Géologue ». On trouve aussi dans ces *Mélanges* la charité de Pierre Termier, sa vénération pour ses anciens maîtres de la « Rue des Postes », sa sollicitude apostolique pour Raoul Simon, sa fidélité au grand Léon Bloy.

Léon Bloy et Pierre Termier, violence et douceur ! On m'a demandé bien souvent, à cause de leur dissemblance, ce qui avait attiré mon père, ce qui l'avait attaché ensuite, si fortement, à Léon Bloy. D'abord, il y avait son génie, fulgurant à de nombreuses pages dans des livres où manque le talent. Puis, au fond, ils se dissemblaient, tous deux infiniment sensibles, tous deux avides de beauté, profondément blessés, dans l'univers des hommes, par le manque de grandeur ou par le manque d'amour. Tous deux, en un sens, gardèrent toute leur vie des âmes d'enfants. Pierre Termier resta l'enfant tendre qui se détourne tout de suite des choses qu'il ne peut aimer, qui se sait désigné pour la seule louange. Léon Bloy l'enfant non moins tendre que les mêmes laideurs clouent sur place, qui n'en détache plus ses yeux, et qui les laisse, démesurées, assombrir sa vision du monde. Tous deux, enfin, étaient des « chrétiens amoureux », des fils passionnés de cette grande Eglise où l'on peut se choisir des patrons si divers, de saint Georges qui terrasse les monstres à saint François qui passe près d'eux sans interrompre son cantique.

Mais c'est encore la Géologie qui tient, ici, le plus de place.

*A la gloire de la terre, La joie de connaître, La vocation de savant, Mélanges* forment bien une tétralogie.

Et voici qu'à énumérer ces beaux livres, j'éprouve un sentiment de tristesse. J'ai l'impression que — seuls parmi les ouvrages de Pierre Termier à pouvoir atteindre un vaste public — ils ne composent pas dans l'esprit du lecteur une image tout à fait exacte de l'homme qui les écrit. A l'exception d'une conférence, ils mettent trop l'accent, il me semble, sur le professeur de Géologie, poète et peintre de la Terre ; ils laissent trop le savant dans l'ombre. Et, sans doute, c'est bien Pierre Termier, ce professeur au style transparent, qui rapproche de nous des notions confuses ; ce poète très éloquent de la Terre ancienne et actuelle, qui chante la *Thésys* immense ou ces îles du Pacifique, pareilles, sur nos cartes, « à des grains de poussière », dont il pourrait dire tous les noms ; et ce peintre, aussi, virtuose des ensembles, qui fixe les *Alpes françaises* sur un fond « d'azur triomphal ». Mais tout Pierre Termier n'est pas là. Ces articles et ces conférences — son cours même à l'Ecole des Mines — n'étaient pas, à ses yeux, l'essentiel de sa tâche. Ils n'ont pris qu'une faible partie de son activité intellectuelle. Pierre Termier a été surtout un savant, un géologue à l'œuvre considérable. M. Eugène Raguin, dans le *Bulletin de la Société Géologique de France* a exposé cette œuvre avec une compétence parfaite et un grand amour. Pour les lecteurs non géologues de ces *Mélanges*, je l'esquisserai en quelques mots, aux seules clartés, hélas ! de l'amour filial.

Pierre Termier, sans qu'il ait jamais perdu de vue la Géologie tout entière, a été particulièrement pétrographe et tectonicien. (Le pétrographe étudie la nature des roches et le tectonicien les déformations de la terre, l'orogénie.) Pétrographe, il a connu, vraiment, toutes les roches des Alpes ; il a eu dans la mémoire tous leurs caractères, ceux qu'on pourrait dire pittoresques, au sens étymologique du mot, et ceux qu'elles prennent, réduites en plaques minces, sous le microscope. Il a étudié le premier certaines roches — des Alpes ou d'ailleurs — et dans d'autres déjà décrites il a trouvé des minéraux inconnus. Mais décrire ne lui suffisait pas. Découvrir l'origine des roches lui paraissait bien plus important : dans l'abîme très mystérieux qu'était encore il y a quarante ans le problème des *terrains cristallophylliens*, il a jeté beaucoup de torches depuis l'*Etude sur la Vanoise*, de 1891, qui attribuait aux gneiss et micaschistes de cette région une origine sédimentaire et un âge précis avec des preuves indiscutables. Pétrographe encore, Pierre Termier a signalé la fréquence des *roches écrasées*, indices d'efforts orogéniques. Tectonicien, il a démontré l'unité de la structure de la chaîne alpine, de Nice au Danube. Il a, aussi, sur beaucoup d'autres points de l'Europe et sur l'Afrique du Nord projeté la lumière de ses hypothèses. Qu'elles fussent, à l'étude, retenues ou non — la plupart le furent — leur simple énoncé faisait progresser la science par les observations de Tectonique générale, les remarques « à l'échelle planétaire », qui s'y mêlaient. Enfin, le pétrographe soucieux des causes et le tectonicien qui dominait du regard les grandes *séries cristallophylliennes* de la zone axiale des Alpes ont cherché ensemble, au cours des années le *processus du métamorphisme*, quelles actions ont été capables de transformer, sur d'immenses étendues, d'énormes épaisseurs de terrains sédimentaires en terrains totalement cristallins. Aucun énigme géologique n'a passionné Pierre Termier davantage. Qu'on croirait cela, à lire seulement ses derniers mots sur la question dans le discours du 30 juin 1930 à la Sorbonne ? Toute la page est d'une sérénité magnifique. L'impatience de voir clair semble avoir disparu, dont frémissaient d'anciens discours — aux Congrès de Vienne et de Stockholm. S'était-il lassé, l'ardent géologue, de cette recherche de Titan ? C'est possible. Ou bien son cœur avait changé. Dans l'impatience d'autrefois, il y avait, peut-être, sans qu'il s'en doutât, le goût du triomphe. Mais le Pierre Termier d'après tar

de douleurs ne demandait plus à la Science que des joies d'amour : la joie d'aimer et d'admirer ses confrères; la joie d'être aimé d'eux, réchauffé par la sympathie des « géologues de tout pays et de toute langue »; la joie de construire avec eux la très belle Géologie, qu'elle dût perdre ou conserver sa signature, la chère Cathédrale, plus tard!

Oh! qu'il m'est difficile de parler de vous, Père aux richesses innombrables! J'aime mieux vous regarder en silence, vous écouter encore une fois...

Je revois l'abat-jour doré dans le grand cercle de famille; c'est un soir du *dernier été*. La lampe éclaire, avec un livre, ces mains qu'il faudra bientôt joindre. Elles ne souleveront plus de beaux fragments de roches, elles ne tiendront plus le marteau; mais personne, ici, ne s'en doute. La même lumière, atténuée, tout autour de la vaste pièce, baigne des visages d'enfants et d'autres qu'a marqués la vie; aucun bruit ne vient du dehors. Et j'entends votre voix parfaite, votre voix si près de s'éteindre, lire des vers d'Hugo.

Je les citerai, en terminant, ces vers qu'admirait Pierre Termier.

Ils évoquent pour moi d'une façon saisissante les traits dominants de son âme : la tendresse meurtrie et l'espoir.

« Quand nous en irons-nous? » — lisait la voix chère —

*Quand nous en irons-nous où vous êtes, colombes,  
Où sont les enfants morts et les printemps enjuis,  
Et tous les chers amours dont nous sommes les tombes,  
Et toutes les clartés dont nous sommes les nuits?*

*Vers ce grand ciel élément où sont tous les dictames,  
Les aimés, les absents, les êtres purs et doux,  
Les baisers des esprits et les regards des âmes,  
Quand nous en irons-nous? Quand nous en irons-nous?*

*Quand viendrez-vous chercher notre humble cœur qui sombre?  
Quand nous reprendrez-vous à ce monde charnel,  
Pour nous bercer ensemble aux profondeurs de l'ombre,  
Sous l'éblouissement du regard éternel?*

JEANNE BOUSSAC-TERMIER.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### « Initiation à la philosophie thomiste »

C'est le titre du récent ouvrage de M. Maurice De Wulf dont cette *Revue* a donné connaissance à ses lecteurs par la publication du chapitre « La vie de groupe et l'Etat. » Nous nous faisons un devoir d'insister ici sur l'exceptionnelle importance de ce livre qui nous manquait : un raccourci ordonné de la philosophie de Thomas d'Aquin. Aux initiés il fournira un excellent aide-mémoire; aux profanes, une précieuse initiation.

L'ouvrage se recommande d'un nom cher à la pensée catholique : Maurice De Wulf. Associé dès la première heure, dès 1882, à la restauration du thomisme hardiment entreprise par celui qui s'appellera un jour le cardinal Mercier, bientôt cofondateur et codirecteur de la *Revue néo-scholastique*, il fut orienté par le maître vers l'histoire de la philosophie médiévale. Il nous a conté lui-même, à la séance d'inauguration du monument Mercier élevé dans le jardin de l'Institut supérieur de Louvain, comment accompagnant le maître au retour d'une leçon, il fut arrêté par lui devant l'église Saint-Michel pour s'entendre appeler, comme sous le coup d'une inspiration subite, à exploiter ce filon de l'histoire. On n'a pas dit assez ce don d'intuition du grand Cardinal qui lui a fait déceler tant de vocations et décider souvent d'un fécond avenir. La voie qu'il ouvrait à son jeune disciple devait le mener à d'éclatants succès. Historien de la philosophie, il a, pour ainsi dire, découvert un monde presque entièrement inconnu il y a une cinquantaine d'années, où l'ont rejoint depuis de fortes équipes de travailleurs : le milieu intellectuel du moyen âge dans lequel s'est constitué et a évolué le système de la scolastique, doctrine qui eut tant de représentants, varia d'aspects sur un fond commun d'idées, suscita même d'ardentes oppositions et que Thomas d'Aquin, l'Ange de l'Ecole, domine de toute la hauteur de son génie. Parmi les noms illustres de cette époque, il est de nombreux Belges que Maurice De Wulf a tirés de l'oubli, dont il a caractérisé les tendances et exhibé les œuvres dans cette savante collection où ont paru sous sa direction, et en collaboration, Henri de Gand, Godefroid de Fontaines, Gilles de Lessines, Siger de Brabant, Siger de Courtrai, Henri Bate, etc.

A celui qui le premier, je pense, a systématisé la pensée médiévale dans l'admirable tableau de son grand ouvrage : *Histoire de la*

*philosophie du moyen âge*, en voie de réédition, il appartenait de synthétiser le thomisme et d'en faire ressortir l'unité.

Je ne saurais exprimer la haute jouissance intellectuelle que réserve ce *libellus aureus*, ce petit livre d'or, *Somme de la Somme*, quintessence des sciences philosophiques, à ceux qui en méditeront les pages lumineuses. C'est un panorama grandiose qui se développera devant leur regard : rien moins que l'immensité du réel embrassée par le plus audacieux et le plus profond effort de la pure raison autonome. Le vol du génie s'élevant au-dessus de toutes les sciences particulières, atteignant les sommets de la Pensée créatrice et ramenant l'universalité des êtres à la triomphante unité. Seule la philosophie de l'Aquinat rend ainsi l'univers parfaitement intelligible parce qu'elle fait disparaître les cloisons étanches imaginées par des philosophes modernes entre l'homme et le monde extérieur, entre le corps et l'âme, tel Descartes isolant la pensée et l'étendue, entre la science et la morale, entre les sciences naturelles et la métaphysique pour aboutir au divorce de la raison et de la foi. C'est à cette œuvre néfaste de morcellement et de désintégration que le thomisme substitue la méthode royale de coordination et d'unification.

Il reste entendu que le thomisme lié à la civilisation chrétienne du moyen âge, aussi bien que la *Divine Comédie* ou les grandes cathédrales, est une philosophie religieuse en ce sens au moins qu'elle laisse ouverture au surnaturel et sert d'introductrice à la théologie; mais à qui veut bien le discerner dans la *Somme* des parties proprement théologiques, son autonomie rationnelle se dégage sans difficulté.

\* \* \*

Le thomisme est donc parfaitement détachable de son milieu et, moyennant le sacrifice de quelques parties devenues caduques par le progrès des sciences d'observation, parfaitement adaptable à la pensée contemporaine.

Maurice De Wulf est ici un guide incomparable. Il a exploré à fond le milieu intellectuel médiéval, pénétré le thomisme jusque dans les moelles, confronté avec toutes les philosophies modernes; il a la pleine maîtrise de cet immense sujet qu'il rumine depuis quarante ans. Il a fait entrer dans sa vaste compréhension tous les systèmes de l'antiquité, du moyen âge, de notre temps, et de toutes ces enquêtes approfondies il a rapporté un indéfectible attachement au génie qui avait enchanté sa jeunesse. Thomas d'Aquin

est resté pour lui le géant de la pensée, celui qui asséna sur l'univers le regard le plus impérieux et pénétra aussi loin qu'il est permis à l'homme, presque avec les intuitions de l'ange, dans les profondeurs de la substance et dans le mystère de la création.

Nul comme lui n'a fondu dans son œuvre le naturalisme du Stagyrte et l'idéalisme de Platon. Il a repensé Aristote, pour le dépasser; il s'est emparé des penseurs de l'Hellade pour les attacher à son char. Lisant presque à livre ouvert dans la pensée de Celui qui a tout fait avec nombre, poids et mesure, cet esprit dominateur qui s'élève à toutes les altitudes garde dans ses conceptions la plus parfaite mesure. Cette haute sagesse, l'auteur nous la montre dans les modes de la connaissance, où il nous fait voir comment l'abstraction se nourrit dans la sensation, comment l'idéologie aquinate concilie harmonieusement le spiritualisme et le sensualisme (au sens philosophique de ce mot). La même mesure apparaît dans la fameuse théorie de l'acte et de la puissance, « clef de voûte de la métaphysique thomiste. Il n'y a qu'un moyen de comprendre l'être changeant, c'est de le concevoir « comme un couple d'acte et de puissance ». L'acte sans doute (toute perfection présente, tout degré d'être réellement existant) a plus d'être que la puissance (aptitude à recevoir un être autre), le réel a plus d'être que le possible. L'existence est bien quelque chose et c'est cela que l'acte ajoute à la puissance. Cependant, c'est la puissance qui engendre l'acte. Si elle le faisait seule, elle se donnerait ce qu'elle n'avait pas : contradiction. Voilà pourquoi une chose ne peut passer de la puissance à l'acte, que par le concours d'une cause existante, d'un être déjà en acte. On le voit, dans cette théorie reprise d'Aristote, la puissance n'est pas néant, mais « non-être nanti en promesse de ce que sera la future actualisation ». Ainsi le chêne est en puissance dans le gland, sinon le gland ne pourrait devenir chêne. Dynamisme modéré qui limite l'acte par la puissance, comme il limite dans les substances corporelles la forme, l'élément actif, déterminant, par la matière, par l'étendue passive et quantifiée. Ainsi est corrigée la théorie de l'énergie pure dans l'expansion d'un principe d'activité. C'est sous l'éclairage de ces vues pénétrantes que la causalité nous livre son jeu. Quelle joie profonde pour l'esprit que de voir sortir de ces concepts l'existence, la certitude absolue de Dieu. Le premier de tous les actes à dû émaner d'une cause où tout était en acte, sans aucun alliage de potentialité. Sinon, elle aurait dû, à elle seule, réaliser cette impossibilité métaphysique, actualiser sa puissance. Donc le monisme immanentiste croule par la base. Le monde ne pouvait sortir de lui-même, franchir le premier stade de son évolution, il restait éternellement figé dans son impuissance, rien n'existant en dehors de lui. Il n'y a que vous, Dieu Créateur, Acte Pur que reconnut Aristote, que Thomas découvrit dans toute sa splendeur, il n'y a que Vous qui nous donniez l'explication de l'évolution du monde et de la puissance même qui a évolué.

Si haut qu'il monte, Thomas ne perd jamais pied sur le réel, mais son réalisme mesuré ouvre une voie moyenne entre le réalisme naïf, dit l'auteur, et le phénoménisme. Dans l'homme, l'âme n'est pas dissociée du corps, et l'une n'est pas sacrifiée à l'autre. C'est elle qui organise le corps, mais c'est le corps qui appelle son union avec telle âme et donne lieu à l'individuation. C'est bien cette adéquate compréhension du composé humain qui a fondé et imposé à l'attention des siècles la psychologie thomiste dans les cadres de laquelle sont venues se ranger sans effort toutes les observations physiologiques.

L'éthique thomiste se recommande aussi du même caractère humain : le corps n'est pas frustré d'une satisfaction raisonnable que le bonheur intellectualiste fait rejaillir sur lui, le devoir n'est pas inhumain mais se concilie avec le plaisir. Ainsi, en droit social l'individu n'est pas immolé à la communauté, mais son bien propre s'harmonise avec le bien collectif. La logique n'est pas brutalement unilatérale, l'induction et la déduction s'y prêtent secours, l'analyse règle les généralisations de la synthèse. L'esthétique, à la fois objective et subjective, voit dans le beau une réalité et un fait conscient. A ces vues particulières Maurice De Wulf ajoute une vue d'ensemble du plus puissant intérêt. Ce qui, à ses yeux, fait le plus sensiblement apparaître le caractère modéré de la philosophie thomiste, c'est ce qu'il appelle son évolutionnisme tempéré traversant tout le système.

« Dans les types d'être corporels, écrit-il, et aussi dans le type humain, il y a une réalité qui ne change pas au cours des âges, le fonds substantiel, tandis que d'autres éléments s'accoutument aux circonstances, pouvoirs d'opération et déterminations acci-

dentelles. Grâce à cela, l'espèce humaine, sans rien aliéner de sa fixité, est déclarée perfectible; la loi morale demeure dans certaines de ses prescriptions et varie en d'autres; les lois humaines s'ajustent aux milieux et aux temps, tout en restant suspendues aux décrets de la loi éternelle; la civilisation... devient susceptible de progrès, et, en même temps, les grandes émanations de l'âme, dès qu'elles atteignent un certain degré de développement, présentent des traits communs sous tous les climats, à toutes les époques. L'humanité n'est pas en route vers le progrès indéfini; elle suit une voie qui est faite de cycles et de retours cycliques. »

Nos lecteurs saisiront d'emblée comment cet évolutionnisme modéré de saint Thomas, n'admettant que le progrès en spirales, s'oppose aux chimériques rêveries de la disparition de la guerre.

\* \* \*

Dans la seconde partie de ses conclusions, Maurice De Wulf fait ressortir l'interdépendance, la cohésion des doctrines thomistes. C'est ici que triomphe l'unité, comme je l'ai noté plus haut. Je n'ai pu me défendre, en méditant cette dernière page de ce maître livre, de me rappeler l'admirable discours que le cardinal Mercier prononça à l'Académie de Bruxelles, en présence du Roi : « Vers l'Unité ». Il trouva le moyen d'exalter indirectement le thomisme en caractérisant le suprême progrès d'une philosophie dans laquelle se déverserait la totalité du « moi », et qui embrasserait l'universalité du réel.

Le thomisme est la robe sans couture et sans déchirure. Elle n'admet pas la vie en partie double, elle n'admet pas que le vrai contredise le vrai. « Tout y est, fonction de tout. » La logique est soudée à la psychologie, la morale est inséparable des données de la psychologie et de la métaphysique, la morale sociale se superpose harmoniquement à la morale individuelle et familiale.

Parmi les doctrines maîtresses du thomisme, Maurice De Wulf en signale trois qu'il compare aux arcades ogivales répétées dans toutes les parties de la cathédrale gothique : l'intellectualisme, la valeur de la personnalité humaine, la théorie de Dieu.

C'est presque un hymne que chante l'auteur à l'Intelligence, à la royauté de la raison abstractive, étincelle allumée au flambeau divin, reine de la vie consciente. L'Abstraction fait la science, elle fonde la spiritualité de l'âme, elle est la lumière de la volonté, la source de la liberté, le phare du gouvernement de l'Etat, la splendeur de l'esthétique. Dante a dit : « La raison est dans l'individu ce que le père de famille est dans la famille, le chef dans la cité, elle est maîtresse. »

La personne humaine, au regard du thomisme, est l'être autonome, ayant en propre son corps et son âme, l'agent possédant ses facultés et ses pouvoirs, jouissant de l'égalité de nature, ayant droit au bonheur individuel, à la protection de l'Etat, et se survivant par de là la tombe.

Dieu est partout dans cette haute philosophie. A première vue, il apparaît comme « un froid axiome métaphysique » mais bientôt son envergure se déploie. De l'Acte Pur, Thomas fait jaillir les attributs de la vie infinie. Dieu fournit l'explication dernière de tout, de la loi naturelle humaine, de la morale et de la religion. « Pour les philosophes du XIII<sup>e</sup> siècle, la vie est bonne à vivre, et l'humanité est en marche vers la félicité. »

Pourrait-on mieux nous persuader de l'immense besoin qui nous presse de nous rattacher à cette philosophie salvatrice hors de laquelle tout s'écroule?

J. SCHYRGENS.

## CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique

des idées et des faits

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (26, 23, 18 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

VIENT DE PARAÎTRE

LIBRAIRIE FLAMMARION

Marguerite AUDOUX : **La Fiancée** (12 fr.).

Une douzaine de nouvelles qui mettent en scène, avec une simplicité magistrale, les petites gens de la campagne.

Marie GASQUET : **La Fête-Dieu** (Collection « Les Belles-Fêtes », 10 fr.).

Un ensemble de leçons d'où se dégage le sens profond de la fête du Saint-Sacrement.

Giovanni PAPINI : **Gog**, traduit de l'italien par René Patris (12 fr.).

Avant même qu'il soit traduit, *Gog* a suscité dans la critique française les plus vives controverses. Quand le livre parut en Italie, M. Anicant dans les *Nouvelles Littéraires*, M. Maurice Muret dans les *Débats*, crièrent à l'apostasie. Par contre, Le R. P. Lemonnier, dans la *Vie Spirituelle* et le chanoine Halflants, dans le 5<sup>e</sup> vol récemment paru de ses *Etudes de critique littéraire*, ont parfaitement montré que Papini restait, dans *Gog*, le digne auteur chrétien auquel nous devons l'*Histoire du Christ et Saint Augustin*. « Certaines de ses pages, écrit P. Halflants, sont des chefs-d'œuvre de finesse et d'humour, qui supporteraient la comparaison avec les inventions les plus satiriques de Voltaire ou de Pascal. Ailleurs, il rappelle plutôt Swift ou Cervantès, Rabelais ou Molière, Dante aussi et parfois — où il est le moins bon — Edgar Poe. »

M. René Patris, poète délicat et italianisant de marque, a donné, de ce livre merveilleux, une belle traduction qui lui assurera la plus large diffusion.

H. CHÉRAMY : **Les Catacombes romaines** (collection « Les Pélerinages », 10 fr.).

L'auteur, qui est un savant, n'a pas écrit un ouvrage savant, mais un livre bref qui met, cependant, tout l'essentiel à la disposition du pèlerin de la Ville Éternelle.

Eugène DUTHOIT : **L'Économie au service de l'homme** (« Bibliothèques d'études catholiques et sociales », 12 fr.).

La voix autorisée du Président des *Semaines sociales de France* rappelle, en ce livre, les méprises désastreuses qui ont dérégulé l'activité productrice, retraçant la route qui eût évité les difficultés actuelles si l'on ne s'en était écarté. Sur cette route, comme autant de jalons, l'on rencontre les noms d'Ozanam, Léon Harmel, Henri Lorin, card. Mercier, Léon XIII et Pie XI.

LIBRAIRIE STOCK

Charles MORGAN : **Portrait dans un miroir**. Traduction de J.-G. Delamain. Préface de H.-R. Lenormand (12 fr.).

J.-B. PRIESTLEY : **Les Bons Compagnons**. Traduit de l'anglais par M.-P. Prévost. Préface d'Abel Chevalley (15 fr.).

Stéfan ZWEIF : **Freud**. Traduction Alzir Hella et J. Pary (15 fr.).

Le grand romancier et essayiste autrichien qui a déjà fait revivre pour nous Tolstoï, Dostoïevsky, Nietzsche et Fouché, met son talent à présenter Freud comme le prophète d'une nouvelle thérapeutique spirituelle. Le portrait est vivant à souhait. Les lecteurs chrétiens mettront facilement, à l'admiration de S. Zweig, la sourdine qui convient.

United Shoe Machinery Company

Société Anonyme belge

33-35, rue Brogniez, Bruxelles

Registre du commerce de Bruxelles 3089



*D'une simple semence à l'outillage le plus complet*

*nous pourvoyons*

*à tous les besoins de la*

Cordonnerie, Sellerie  
Bourellerie, Maroquinerie

893

KURSAAL d'OSTENDE

1932

1932

SECOND FESTIVAL

25 - 29 JUILLET

Sous la direction de

Karl ELMENDORFF 1 <sup>er</sup> chef d'orchestre de Bayreuth (Allemagne)	François RASSE Directeur du Conservatoire de Liège (Belgique)
Jacques SPAANDERMAN Directeur des Grands Concerts de Cannes	Félix WEINGARTNER Directeur du Conservatoire de Bâle (Suisse)

Louis BARTHOU de l'Académie Française ex-Président du Conseil	Paul SPAAK de l'Académie Royale de Belgique Directeur du Théâtre de la Monnaie
Alexandre BRAILOWSKY pianiste	Joseph JONGEN Directeur du Conservatoire de Bruxelles

Marcelle BUNLET du Théâtre de Bayreuth et de l'Opéra	Livine MERTENS du Théâtre de la Monnaie
--	--

Nany PHILIPPART cantatrice de la Cour de Belgique	Le QUATUOR de LA HAYE (MM. Swaab, Pot, Dever, van Isterdael)
--	--

BANQUE

DE

l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Longue rue Neuve, 107-108-111, Anvers

Succursales

88, Longue rue Loobroek — 2, rue Th. Roucourt, Berchem  
83, Chaussée de Turnhout, Borgerhout

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Caisse d'Épargne

Location Coffres-forts

TANNERIES-CORROIRIES  
**E. & F. ROLLIN**  
 Chaussée de Louvain, 100  
 Tél. Bruxelles 15 11 22  
 Vilvoorde 133 **VILVORDE**  
**Cuir lissés pour semelles**  
**Courroies en cuir**  
 pour transmission

850

**Chaussures REX S. A.**  
 RUE DAVID, 61  
 VERVIERS

Spécialité pour } ENFANTS  
 GARÇONNETS  
 FILLETES

**HOMMES et DAMES (classiques)**  
 Une spécialité à HERVE

952

Elégantes et confortables, les chaussures  
**“CHAMPION”**  
 USENT LA ROUTE...  
**A. MOULIN & C°**  
 4, rue de Frameries, à Pâturages

Fabrication supérieure d'articles classiques et de  
 luxe pour hommes, dames, garçonnets, fillettes et  
 enfants.

Maison fondée en 1894

1028

Société Anonyme des Usines  
**ROOS, GEEBINCX & DE MEYER**  
 34, rue de Bruxelles, ALOST

**Manufactures de Couvertures**  
 de laine et de coton unies, rayées,  
 imprimées et à la Jacquard pour  
 le Pays et l'Exportation.

TORCHONS — LAYETTES — COUVRE-LITS

<p><b>L'Assurance Liégeoise</b>  <i>Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances              contre tous risques.              Fondée en 1895.</i></p> <p>Capital : 15,000,000. — Réserves : 30,000,000.              Registre du commerce, Liège n° 50.</p> <p>Agréée par le Gouvernement pour la réparation des dommages              résultant de la loi du 24 décembre 1903.</p> <p><i>La Compagnie traite :</i>              Assurances Accidents de travail;              Assurances Accidents de toute nature;              Assurances Automobiles;              Assurances de responsabilité civile des particuliers.              — Patronages. — Comités sportifs, etc.              Assurances contre le vol; bris de glaces;              Assurances Vie. — Rentes Viagères.</p>		<p><b>La Foncière Liégeoise</b>              Société anonyme. Fondée en 1913.</p> <p>Capital : 10,000,000 de francs.              Registre du Commerce, Liège n° 51.</p> <p>Traite toutes opérations hypothécaires, par annuités,              avec ou sans assurance-vie.</p> <p>Emissions d'obligations rapportant un intérêt              de 5,50 % net de tous impôts.</p> <p>Placement de capitaux pour compte de particuliers.</p> <p>Tous renseignements sur simple demande.</p>
<p><i>S'adresser aux sièges sociaux des Sociétés :</i></p> <p>Boulevard d'Avroy, 39 — Rue Bertholet, 5 — Place St-Jacques, 6, LIÈGE              Téléphone 12880 (quatre lignes)</p>		